avril 2009
numéro 158

Nevers

ça me botte !

Ravelin ... Médine
un nouveau sentier au fil de Loire

(page 18)

Le TGV avance
à grande vitesse...

(pages 12 & 13)

Impôts municipaux :
+ 0% en 2009

(pages 24 à 31)

entre nevers soi

rien ne vaut les relations humaines...

Venez partager vos passions... sur nevers.fr

Nevers

avril 2009
numéro 158

p1 **LA COUVERTURE**
***Vue du sentier* Ravelin/Médine**

p3 ***SomMAIRE* & *Edito du maire***

p4/5 **COURRIER** *des lecteurs*

p6/9 **RETOUR** *photos*

p10/11 **Infos *Pratiques***

p12/13 **l'ACTU** *du maire*
- Avancée du dossier TGV

p14 *HandiCAP*
- Une charte *"Commune-Handicap"*

p15 **DRoits & deVOIRS**
- ERP...Quid ??

p16/17 ***ECO*nomie**
- Non aux licenciements à Valéo !
- l'ISAT se développe

p18 **Na*ture***
- Par les sentiers buissonniers...

p19/21 ***VIE* des quartiers, quartiers de *VIE***
- Saint-Martin : *la rue est à nous !*

p22 **POP*ulation***
- Etat-Civil de février 2009
- Gardes des pharmacies

p23 **BÉNÉ*vole***
- Sophie Perret : *l'Afrique au coeur !*

p24/31 **DOS*sier***
Budget 2009 de la Ville de Nevers
- Non augmentation de la part communale des impôts locaux et investissements en hausse.

p32/35 **JEUNEsse** (s)
- Alice : au pays de la danse...
- Extrava*'danses :* Une troupe reconnue
- Victor-Hugo...à Atlanta (U.S.A)
- La cyber-base des Courlis

p37 *Parole* d'**ÉLU***(e)*
- Assana El Kassabi : Adjointe à l'Évaluation des politiques publiques & à la Prospective

p38/43 **SPORTS**
- La rubrique d'Antoine de Wilde
- Cercle Nevers-Escrime...*la botte !*
- Magny-Cours : *Printemps...classic*
- Les ETAPS *ou le sport pour tous..*

p44/45 **LIBRE** *expression* politique

p46/47 la **CARTE POSTALE** *du mois*
- Tresnay : *en Bourbonnais*

p49/50 **PAT*trimoine***
- L'histoire de la presse nivernaise

- Imprimé sur papier PEFC (*Program for the Endorsement of Forest Certification*) Certification internationale de gestion durable des forêts.

- Réalisé par une imprimerie certifiée *Imprim'Vert.*

SAUVONS
nos emplois

Les élus de la majorité municipale réaffirment leur soutien aux entreprises locales, notamment celles en proie à des difficultés financières et sociales que la crise économique frappe. Mais celle-ci peut-elle être tenue pour seule responsable de ces plans de licenciements en cascade ? N'est-ce qu'une question de marché, d'argent ? L'actualité de ces dernières semaines nous démontre le contraire. Valéo, Natixis, ou encore le Crédit Agricole, se sont montrés très généreux avec leurs dirigeants, leurs actionnaires et leurs apprentis-sorciers que sont les *traders*. Le montant des sommes énoncées jour après jour dépasse l'entendement ! Pour autant, je ne saurais jeter le discrédit sur le monde de l'entreprise : tous les patrons et tous les financiers ne sont pas des voyous.

La Nièvre, et plus particulièrement Nevers, paie un lourd tribu à cette spirale capitaliste et cette défaite idéologique qui ne veut pas dire son nom. Avant-hier: Facom, Euro-Auto-Hose ; hier: Sil, Valéo ; aujourd'hui: c'est le plan de licenciements de Look-Fixation qui touche l'avenir de plus de 60 familles... qu'en sera-t-il demain ?

C'est l'activité de notre région, notre niveau de vie, nos services sociaux et éducatifs qui sont directement ou indirectement atteints par cette hémorragie de l'emploi. Face à une telle hécatombe, au regard du scandale des *stock-options* et autres parachutes dorés en faveur des grands patrons, la réponse du gouvernement est d'ignorer de nouveau celles et ceux qui sont touchés de plein fouet par cette crise dont personne ne veut endosser la responsabilité.

Que fait le gouvernement ? Il se refuse à remettre en cause les mesures fiscales qui favorisent les plus fortunés d'entre nous malgré les nombreux appels du pied des élus de sa propre majorité.

Dans ce contexte ubuesque, il est plus que temps de réagir et d'agir pour sauver les emplois qui peuvent encore l'être, puisque, apparemment, cette réaction ne semble plus incomber aux seuls patrons et actionnaires; ni même à l'Etat. Encore faudrait-il, pour agir efficacement, être informé, et l'être en amont des risques de plans de licenciements qui frappent et destructurent tous les secteurs de notre économie, afin d'imaginer les solutions qui permettraient de maintenir les emplois, les secteurs d'activité existants…

Hier encore, d'aucuns nous vantaient les bienfaits de l'absence de régulation du libéralisme, du triomphe de la libre circulation des richesses, des marchandises, seuls garants d'une croissance économique toujours positive et du bonheur du genre humain. Cette équation d'un prétendu bonheur accessible à tous, développée par la droite quelle qu'elle soit, n'aboutit toujours qu'à plus d'effort et de sacrifice de la part des salariés et qu'à plus de confort et de privilèges pour ceux qui possèdent l'outil de travail ou qui spéculent. La droite, et avec elle le gouvernement, est seule comptable de cette grave situation.

La majorité municipale réaffirme son exigence pour des mesures législatives qui donneraient davantage de voix et de droits aux salariés, mais aussi aux élus locaux dans leur gestion et dans les choix stratégiques de développement des territoires. Je demande également à ce que les commissions locales de l'emploi qui sont composées de représentants des salariés, des directions d'entreprises, des pouvoirs publics et d'élus locaux, soient renforcées.

Des exigences de bon sens, puisqu'aujourd'hui l'Etat demande aux collectivités locales d'investir toujours plus dans l'essor économique de notre pays.

Le budget de la Ville de Nevers, voté le 28 mars dernier, en est une illustration. Un budget qui préserve le pouvoir d'achat des Neversois avec le refus d'augmenter la part communale des impôts locaux, et qui injecte dans le même temps 13 M€ dans l'économie locale afin de soutenir, à son niveau, 232 emplois directs et 1 000 emplois induits.

Face aux injustices humaines, nous ne baisserons jamais les bras !

Didier Boulaud
sénateur et maire de Nevers
Président de l'***adn***, la Communauté d'Agglomération de Nevers

où ?

Mairie centrale
*1, place de l'hôtel de Ville au **03 86 68 46 46***
Ouvert tous les jours de 8h30-12h
et de 13h30-17h30 (17h le vendredi)
et le samedi matin de 9h à 12h (Etat-Civil)

www. ville-nevers.fr

Mairie de quartier Nord (Banlay)
4, rue Ernest-Renan **03 86 71 62 71**
mairie.quartiernord@ville-nevers.fr

Mairie de quartier Est (Courlis)
place du Grand-Courlis **03 86 71 67 40**
mairie.quartierest@ville-nevers.fr

Mairie de quartier Ouest (Montots)
9, rue Jules-Verne **03 86 71 83 90**
mairie.quartierouest@ville-nevers.fr

Mairie de quartier Centre
3, place Saint-Laurent **03 86 68 46 46**
mairie.quartiercentre@ville-nevers.fr

adn
Communauté d'agglomération de Nevers
124, route de Marzy
BP41 / 58 027 Nevers Cedex
Accueil : ***03.86.61.81.60***
Fax : ***03.86.61.81.99***

Nevers ça me botte !

Magazine d'information municipale
SERVICE COMMUNICATION
1, place de l'Hôtel de Ville - 58 036 Nevers Cedex
Tel: **03.86.68 / 45.58 / 45.14 / 47.24**
Fax : **03.86.68.45.65**
www.ville-nevers.fr
N°**158** - Avril 2009
Directeur de la publication: **Didier Boulaud**
co-directeur : **Florent Sainte Fare Garnot**
Rédacteur-en-chef : **Alain H@ye**
e.mail : **neverscamebotte@ville-nevers.fr**

RÉDACTION ET MISE-EN-PAGE :
Alain Haye (45 58), **Thierry Desseux** (45 14),
Stéphane Ebel (47 17),
Jean-Michel Marchand (47 24).
Photographies: **Patrick Leriget** (47 07)
Jean-Michel Marchand (47 24),

IMPRESSION: **Imprimerie Normalisée**
ZI des Chamonds - BP 40017 - V.Vauzelles
Tel : **03 86 71 05 70**

RÉGIE PUBLICITAIRE: **ESER**
Tel : **01 40 35 77 60**
Portable : **06 23 66 05 48**

DIFFUSION: **Régie Inter-Quartiers - *Réservoir***
13, place des Courlis - Nevers
Tel : **03 86 23 91 65**

TIRAGE: **33 000** exemplaires

courrier

Internet...à FON !

*Monsieur le maire, quelle ne fut pas ma surprise en arrivant ce matin à mon nouveau bureau, rue de l'Oratoire, face à la magnifique "*entrée sud historique*" de Nevers, marquée du beau square Jongkind, de voir vos employés municipaux affairés à nettoyer le rideau de fer de mon cabinet qui avait été "*taggé*" avant mon arrivée. Merci à eux de travailler par tous les temps, et aussi merci à toute votre équipe d'élus et fonctionnaires qui ne cessent, malgré les propos contraires et infondés de certains, et j'en apporte ici la preuve, de prendre soin de l'esthétique du centre-ville.*
*J'en profite pour vous informer que depuis ma récente installation à cet endroit, le square Jongkind bénéficie d'un accès ouvert à l'internet grâce au dispositif de réseau mondial "*Fon*" que j'ai activé dès mon arrivée (le million de "*fonéros*" partout dans le monde est dépassé !) Cela en fait maintenant non seulement un bel endroit pour les touristes, mais aussi pour les étudiants et tous les internautes...pour une pause internet. La "connectivité" au Monde Internet devient un critère de sélection positive, Nevers y adhère et peut en être fière, tout comme je le suis.*
Merci beaucoup à vous tous !

courriel de **Christian Chantel**
de Nevers

Comme le souligne notre lecteur, le mode d'emploi de FON est simplissime. Vous possédez une connexion à Internet mais vous ne pouvez pas en profiter en dehors de votre domicile. Durant vos déplacements, vos vacances, votre travail ou à la terrasse d'un café, difficile voire impossible de surfer sur la toile sans avoir à payer une surtaxe ou à trouver un cyber-café... qui se font de plus en plus rares. En achetant une FONÉRA, pour la somme de 15 euros (ou de 6 euros avec parrainage), vous acceptez de partager votre connexion avec des personnes qui ont eux-mêmes souscrit au service, mais surtout, vous avez tout loisir de vous connecter à tous les autres points FON dans le monde, quand vous voulez et où que vous soyez.
Il suffit seulement de connecter le petit boîtier à votre box, et ainsi fon... et ce, quels que soient votre fournisseur d'accès et votre type d'abonnement. Simple !
Nous avions consacré un article à FON dans notre numéro 151 (Eté 2008) que vous pouvez retrouver sur le site de la Ville, nevers.fr. De même, sur le site de la Ville, vous aurez accès à la carte des connexions Wifi disponibles sur le territoire de la commune, dans la rubrique "Nevers-Pratique".

De la belle Histoire ...

Merci et encore merci pour nous avoir si bien raconté cet épisode méconnu de notre histoire récente; l'origine du terme **"Neversois"** (voir notre N°156 de janvier & février 2009). *Votre reportage m'a fait découvrir le mot* "gentilé" *que je ne connaissais point et par la même occasion le nom de celui qui, par conviction et intelligence, a réussi à introduire l'usage du terme Neversois dans notre vocabulaire* (NDLR : Il s'agit de l'ancien journaliste du *Journal du Centre*, André Kraemer).
Comme vous, je pense qu'il a mérité de ses contemporains, tout autant que d'autres, illustres Nivernais de Nevers ou Neversois de la Nièvre, d'avoir son nom sur une plaque de rue.
J'en profite pour vous féliciter pour vos rubriques "patrimoine", *qui apportent beaucoup à la connaissance de l'histoire notre belle cité ducale et que je garde préciseusement, depuis la toute-première.*

Courrier de
Jacqueline Dubost
de **Nevers**

Pour votre information, prochainement, vous aurez la possibilité de ranger vos fiches-patrimoine dans une pochette dédiée que le service Patrimone de la Ville compte prochainement éditer, à l'adresse, comme vous, des passionnés de notre histoire.

jeter les "piquants"

...Autre chose, le pharmacien de mes parents ne tient pas à récupérer les seringues usagées, ni même la déchetterie (!!) Alors, comment fait mon père, diabétique, pour se débarasser de ses seringues usagées en respectant la loi ?(...)

extrait d'un courriel
de **Rémi Penel**
de Nevers

En ce qui concerne, la récupération et l'élimination de ce qu'on appelle dans le langage sanitaire "les piquants", aiguilles et seringues usagées, ou, en langage officiel, les DASRI, "les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux" , la loi n'est pas très claire si ce n'est que les particuliers n'ont pas le droit de les jeter dans les poubelles, car les aiguilles, pouvant enfermer des micro-organismes viables ou leurs toxines, sont vecteurs de maladies et potentiellement dangereux , notamment pour ceux qui ont à manipuler les sacs-poubelles et à procéder à leur tri. La loi renvoie la responsabilité de la récupération et de l'élimination aux collectivités locales et au bon-vouloir des infirmiers et pharmaciens. A Nevers, les déchetteries ne récupèrent pas encore ce genre de déchets d'activités de soins, la filière pourrait se mettre en place prochainement. Les particuliers qui ne sont pas dotés d'un container spécial, peuvent s'adresser au service d'**Hygiène opérationnelle ***(Tel: 03 86 68 43 39) de la Ville de Nevers, ou porter leurs* "piquants" *usagés dans l'une ou l'autre des pharmacies qui les acceptent, notamment : Pharmacie Bernamont, celle de l'avenue de la Gare, celle du Banlay, celle de Saint-Arigle, celle de Géant-Casino...

Un coup de sang... un coup de foudre...
un coup de chapeau... un coup d'oeil...
un coup de sonnette... un coup de pouce...
un coup de crayon... un coucou...

Exprimez-vous !

Adressez vos e-mails
ou courriers à la rédaction
Les envois anonymes ne sont pas lus

e-mail de votre magazine
neverscamebotte@ville-nevers.fr

allo!

administrations

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 36.46
Caisse d'Allocations familiales 0.820.25.58.10
Mutuelle Sociale Agricole 03.86.93.50.00
URSSAF 03.86.93.17.17
Chambre de Commerce et d'Industrie 03.86.60.61.62
Chambre de Métiers 03.86.71.80.60
Conseil Général de la Nièvre 03.86.60.67.00
Conseil Régional de Bourgogne 03.80.44.33.00
Antenne neversoise du Conseil R[al] de Bourgogne 03 86 93 90 05
Relais Europe-Direct Nièvre 03 86 93 90 05
Préfecture de la Nièvre 03.86.60.70.80
Direction D[ale] de l'Equipement 03.86.71.71.71
Direction D[ale] Jeunesse et Sports 03.86.93.04.40
Direction D[ale] Affaires Sanitaires et Sociales 03.86.60.52.00
EDF/Gaz de France Distribution Nièvre 03.86.21.60.00
La Poste 03.86.59.87.00
France Télécom 03.86.59.61.14
Véolia Eau 0 810 000 777
Hôtel des Impôts 03.86.68.49.49
Trésorerie générale de la Nièvre 03.86.71.96.00
Trésorerie Nevers-Municipal 03.86.36.27.77
Inspection Académique 03.86.71.86.71
Tribunal d'Instance 03.86.92.02.70
Tribunal de Grande Instance 03.86.93.44.44
ANPE 03.86.71.79.00
ASSEDIC 39 49
Mission locale jeunes 03.86.71.64.50
Centre d[al] de documentation pédagogique 03 86 61 45 90
Centre d'Information et d'Orientation 03 86 71 99 30

mairie

Standard 03.86.68.46.46
Cabinet du maire 03.86.68.46.03
Centre Communal d'Action Sociale 03.86.71.80.00
Services Techniques 03.86.68.48.00
Service Population 03.86.68.46.34
Service Enseignement 03.86.68.45.05
Communauté d'Agglomération 03.86.61.81.60
Mairie Nord 03.86.71.62.71
Mairie Est 03.86.71.67.40
Mairie Ouest 03.86.71.83.90
Mairie Centre 03 86 68 46 46
Guichet Guide Europe-Nièvre 03.86.68.45.62

habitat

Nièvre-Habitat 03.86.21.67.00
Logivie 03.86.59.76.60
Groupe RICHELIEU- Terre & Famille 03.86.93.90.70
ICF / Sud-Est Méditerranée 03 86 57 58 79

urgences

Centre de Secours 18
SAMU-58 15
Police 17
Gendarmerie 03.86.59.00.88
Hôpital Pierre-Bérégovoy 03.86.93.70.00
L'Epicerie Solidaire 03.86.59.37.71
Les Restos du Coeur 03.86.71.66.66
Le Secours Populaire 03.86.59.58.26
SIDA Info-Service (Gratuit) 05.36.66.36
Sans-Abri (Gratuit) 115
Dépannage Gaz 0 810 433 058
Dépannage Electricité 0 810 333 058
Dépannage Eau (Véolia) 0 810 000 777
Météo-France (Nevers) 08 92 68 02 **58**

transports

SNCF (Trafic) 08.92.35.35.35
Taxi de la Ville de Nevers (gare SNCF) 03.86.59.58.00
Bus Keolis Nevers / Réseau Tanéo 03.86.71.94.20
Aérodrome 03.86.57.03.92

loisirs

Bureau Information Jeunesse 03.86.59.30.42
Office du Tourisme/Palais ducal 03.86.68.46.00
Visites Guidées 03.86.68.45.50
Piscine Bords de Loire 03.86.71.83.99
Cinéma Mazarin 03.86.23.91.91
Maison de la Culture 03.86.93.09.09
Maison des Sports 03.86.68.47.30
Circuit de Nevers/Magny-Cours 03.86.21.80.00
Centre Culturel Jean-Jaurès 03.86.68.48.50
Ecole Nationale de Musique 03.86.68.48.80

Nono le bienveillant

Dans le jargon du cyclisme on dirait de lui : *"c'est le Régional de l'étape"* ! Arnaud Genevois *(à droite sur la photo)* était de retour sur ses terres à l'occasion de l'escale Neversoise de la tournée de Thomas Dutronc dont il est le régisseur général. *"Je bosse avec Thomas depuis août 2008. Nous avons déjà quelque 130 dates au compteur et notre collaboration va se poursuivre tout l'été avec les différents festivals auxquels nous devons participer"*, explique Arnaud. Ici, à Nevers, c'est Nono. Son job c'est de régler tous les détails techniques et logistiques de la tournée. Hôtels, repas pour les techniciens, les musiciens, l'heure de la balance, la prise électrique pour le Tour-bus... *"Je suis fan d'Arnaud. C'est un tout-bon*. Confie Thomas Dutronc. *Sur une tournée longue comme celle-ci, il a un rôle primordial et j'ai une grande confiance en lui. Quand il n'est pas là, sur des plateaux-télé par exemple, c'est plus dur. Je peux vraiment me reposer sur lui, nous sommes les deux patrons du truc"* insiste l'artiste. *"Une tournée c'est un rythme à tenir, c'est chaque jour une ville différente. Hier Mâcon, aujourd'hui Nevers, demain Firmigny (42)... On finit le concert, on range et on part. Pas le temps de visiter. Nevers, je connais ça va, mais je ne vais pas avoir trop le temps de rencontrer les amis du cru"*, insiste Arnaud. Gérer contre-temps, imprévus et impondérables c'est le quotidien de Nono. *"Il ne se laisse pas faire, sait ce qu'il veut et fait preuve de diplomatie. Dans ce milieu il faut être loustic et ne pas se laisser marcher sur les pieds sinon t'es cuit. Et puis il faut savoir s'entourer d'une équipe de bons techniciens. Et ça, Arnaud il sait faire, il connaît bien les gens avec qui il travaille, c'est une vraie équipe, avec un vrai esprit artistique"*. Ce passage à Nevers fut aussi l'occasion pour Thomas Dutronc de revoir quelques amis parmi lesquels Roger Fontanel (président D'Jazz) ou Jean-Yves Lemaire (professeur de guitare à l'Ecole de Musique). *"Il y a quelques années j'ai fait quelques concerts ici à Nevers à l'invitation de Roger. Je faisais parti d'un trio guitare* (AJT guitare-trio)*, nous avons faits plusieurs représentations à Nevers : à l'ENM, à la Maison d'arrêt, dans le cadre scolaire. J'en garde un très, très bon souvenir ..."*.

la XXIIème page du *Salon des Dames*

Le succès à nouveau au rendez-vous pour le Salon des Dames. Présidé par Jean-Louis Debré, président du Conseil Constitutionnel, le Salon a accueilli de nombreux vixiteurs le temps d'un week-end. L'occasion de rencontrer et de discuter avec celles et ceux que l'on ne connaît qu'au travers les livres. Parmi les invités, Annie Duperey a répondu avec le sourire aux très nombreuses sollicitations des visiteurs.

Un esprit d'hémicycle

Le conseil d'Enfants et de Jeunes de la Ville de Nevers a tenu sa seconde assemblée plénière de mandat. Débats, prise de paroles en public, arguments, contre-arguments... Une ambiance qui n'était pas sans rappeler celle du palais Bourbon. La jeune assemblée, présidée par le maire de Nevers, a présenté les projets sur lesquels elle travaillait. Les commissions se sont, tour à tour, employées à convaincre et à voter les projets.

En avant les histoires !

L'invité d'honneur de la Foire-exposition de Nevers c'était l'Amérique Latine, mais le village des "Playmobil" a volé la vedette auprès du jeune public. Dessins, jeux, tirages au sort et lots Playmobil... il y avait de quoi se réjouir au milieu des traditionnels stands en tous genres pour les parents.

Une nuit dans l'eau

Deuxième édition de la nuit de l'eau. Un public nombreux est venu participer à cette seconde édition de la nuit de l'eau organisée par l'Unicef et le ClubNautique de Nevers à la Piscine des Bords de Loire. Une belle façon de promouvoir les bienfaits de l'eau, un belle réussite aussi !

Les pommiers décoiffés...

La Ville de Nevers et l'association "Le Greffon" (*Groupe pour la Renaissance des Espèces Fruitières Oubliées de la Nièvre*, affilié aux Croqueurs de pommes) avaient donné rendez-vous aux habitants sur le sentier des Pommiers pour cette troisième édition de démonstration de taille. Des techniques de taille respectueuse de l'arbre, un éclairage particulier sur le rôle de la haie *"entofaume"* (haie constituée d'éspèces locales variées) qui apporte le gîte et le couvert à la faune auxiliaire qui lutte contre les ravageurs.

La traversée du désert

Les Aventuriers du 4L Trophy sont de retour après un périple de 7 200 kilomètres. Julien Pelletier et Bertrand Gourdy, l'équipage 1561 de l'Ecole de Gestion et de Commerce, ont réalisé un parcours sans embûches et sont de retour avec des souvenirs et des images plein la tête. Un millésime exceptionnel pour ce 4L Trophy puisque plus de 60 tonnes de matériel scolaire ont été acheminées dans le sud-marocain, à Merzouga, au profit des enfants défavorisés.

La science avance !

Medio a inauguré son atelier scientifique. Installé sur le site Albert-Bayet cet atelier a vocation à rendre la science accessible à tous et ce dès le plus jeunes âge. De quoi se familiariser avec les subtilités de la poussée d'Archimède et comprendre que E=MC2 (théorie de la relativité du célèbre Albert-Einstein) n'est pas un Sms.

Nevers : atout trèfle

Un Samedi Animation(s) placé sous le signe de la Fête, celle de la Saint-Patrick et celle des étudiants en tenue du carnaval. Déambulations, musique et rires dans les rues du centre-ville.

Lan party

Une bande de joyeux lurons a envahi le gymnase Faidherbe du vendredi 6 au dimache 8 mars pour une Lan-Party. La troisième édition, organisée par les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Informatique de Nevers (CS2i), à rassemblé quelque 120 participants venus de toute la France.

L'IUFM...Erre !

Une Minute de Silence en mémoire de l'education Nationale et un apéro citoyen. Les étudiants de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Nevers, inquiets pour leur avenir, celui de l'IUFM de Nevers et des enfants, ont occupé la place Carnot le 11 février dernier à l'heure de l'apéro. Une façon conviviale d'interpeller les consciences. Leur slogan : *"Une formation des enseignants de qualité pour une école publique de qualité !"*.

Bien vu !

Il a fait son apparition au quartier des Courlis il y a quelques jours. Haut de forme et de couleur, le totem signalétique installé à l'entrée du quartier donne à connaître l'emplacement de tous les services que l'on peut trouver à cet endroit de Nevers. Et il y en a quelques uns...

Des duvets pour l'école !

Les parents d'élèves et les organisations syndicales enseignantes ont manifesté leur mécontentement face à l'annonce des fermetures de classe à Nevers. Parmi eux, les parents d'élèves de l'école Jules-Ferry s'étaient fortement mobilisés, l'école devant perdre deux classes dès la rentrée prochaine. Une occupation festive des locaux avec pique-nique et duvets pour les plus téméraires qui y ont passé la nuit !

QUI EST QUI

Des images, des figures ?

Dans cette même rubrique du numéro 129, daté de mars 2006, nous avions publié la photo d'un attelage semblable à celui-ci, sans que personne n'ait pu alors en trouver son origine. Mais cette autre image n'a plus aucun mystère.
Jean-Pierre Foltier, ancien boucher de renom du faubourg du Mouësse est formel : cette photo a été prise devant la chapelle Sainte-Marie, côté square Maurice-Thévenard, entre les années 1939 et 1945. Le mulet s'appelait* "Mouton" *et son automédon, Louis Guyot, employé aux* Nouvelles Galeries *de 1929 à 1959. Le propriétaire de cet attelage n'était autre que Robert Foltier -le père de Jean-pierre- qui, pour faire face à la pénurie d'essence et donc aux problèmes de livraison que cela entraînait pour les commerces, avait affrété un* taxhippo *pour satisfaire à la demande des commerçants de la place et de leur clientèle. Il est clairement mentionné sur la pancarte* "NOUVELLES GALERIES" *SERVICE DE LIVRAISON N° 1...* "sachant qu'il n'y en avait qu'un !" *précise Jean-Pierre Foltier. Merci, par ailleurs, à Danielle Le Guennec pour ses précisions.

Qui saura identifier cette nouvelle image, la situer, la dater ?
A vos loupes et vos souvenirs !

Si vous disposez par ailleurs de photos, d'images, cartes postales...
qui vous posent quelque énigme ou qui illustrent un événement ducal oublié,
n'hésitez pas à nous les communiquer pour publication.

Contact : **03 86 68 45 58 / 03 86 68 47 24**

Ça me botte... **ça s'écoute !**

LA RÉDACTION de *Nevers Ca Me Botte!* et l'association des Donneurs de Voix de la bibliothèque sonore du centre culturel Jean-Jaurès proposent aux personnes malvoyantes ou non-voyantes de l'agglomération ainsi qu'à toute personne intéressée de bénéficier de la cassette audio du numéro que vous tenez entre les mains. Pour recevoir *Nevers, Ça Me Botte !* en cassette-audio, contactez :
Bibliothèque sonore : **03 86 36 81 01**
ou votre magazine : **03 86 68 46 21**.

...et **ça se poste !**

VOUS NE RECEVEZ PAS OU PLUS VOTRE MAGAZINE *NEVERS ÇA ME BOTTE !* vous connaissez quelqu'un qui ne réside pas à Nevers et qui aimerait le recevoir... Contactez le service Communication de la Ville de Nevers au **03 86 68 46 21** ...et retrouvez également l'intégralité du magazine et des éditions précédentes sur le site Internet de la Ville **nevers.fr**

Permanence **ARCHITECTES**

Les architectes du CAUE, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Nièvre tiennent des permanences au service Urbanisme en mairie de Nevers. Ils sont disponibles et compétents pour apporter leur savoir-faire en matière de projet de construction, d'aménagement, de réaménagement, rénovation, aggrandissement, droits des sols, permis de construire... à quiconque recherche ce genre d'information. Consultations gratuites.

Prochaines permanences en mairie :
- lundi matin: 27 avril et 11 mai 2009.
Contact : CAUE, 3, rue des 3-Carreaux à Nevers.
Tel : **03 86 71 66 90**.

UN PROBLÈME !

Une requête
à formuler à la mairie,
un problème à signaler,
un dommage constaté dans
votre quartier, votre rue...

Contactez le service municipal
NEVERS-ECOUTE-CITOYENNETÉ.

03 86 68 45 27

UNE SOLUTION !

DÉCHÈTERIES

Horaires d'été *(à compter du 30 mars)*

Taupières *Impasse des Taupières*
Tel : **03 86 59 42 88**
Lundi : 9h - 19h
Mardi : 14h30 - 19h
Mercredi : 14h30 - 19h
Jeudi : 14h30 - 19h
Vendredi : 9h - 19h
Samedi : 9h - 19h

Pré Poitiers *Rue des Prés*
Tel : **03 86 57 73 30**
Lundi : 9h - 19h
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 19h
Jeudi : 9h - 13h
Vendredi : 9h - 19h
Samedi : 9h - 19h

Problèmes liés à la collecte des déchets ou au tri sélectif ?
Plus de sacs jaunes ?
Contactez l'***adn*** : **0 800 100 311** (numéro vert)

Les pollens attaquent !

Tous les pollens ne sont pas allergisants, notamment ceux qui ont besoin de l'intervention des insectes pollinisateurs pour se déplacer, il n'en est pas de même pour les pollens anémophiles, dont les grains volent au vent. Dans ce registre, beaucoup de pollens sont immunologiquement néfastes. Il en va des pollens de cyprès, d'aulne, de chêne, d'olivier, de tilleul, de frêne, de noisetier, de bouleau, mais également de saule, peuplier, charme, platane, châtaignier, hêtre, mûrier… pour les plus allergisants de nos arbres. Côté herbacées, ce sont les pollens de graminées, d'ambroisie, d'armoise, de pariétaire, chénopode et autre oseille ou ortie qui sont les plus allergisants de leur famille. La Ville de Nevers, qui dispose d'un capteur à pollens installé sur la terrasse de *la Maison de la Culture*, bénéficie chaque semaine des données polliniques propres à notre région et des analyses précises des scientifiques du *Réseau national de Surveillance Aérobiologique*. Des données qui permettent de mieux prévoir le risque allergique et donc, mieux en soigner les symptômes.

Retrouvez, chaque semaine, le bulletin pollinique local sur le site Internet de la Ville de Nevers, nevers.fr, accessible depuis la rubrique "*Nevers Pratique*".

Souvenirs, souvenirs ...

Il y a 25 ans, le célèbre magasin des *Dames de France* tirait définitivement son rideau de fer. La fin d'une époque pour certaines employées des *DdF* qui souhaitent aujourd'hui célébrer ce XXV[ème] anniversaire. Toutes celles et tous ceux qui ont travaillé dans cette grande enseigne sont cordialement invités au repas organisé vendredi 12 juin au restaurant *Kyriad* de Nevers. Françoise Caillot, cheville-ouvrière de ce sympathique rassemblement, est à la recherche de photos ou de tout autre document des *Dames de France*.
Contact : 03 86 59 51 74 fcaillot@laposte.net

Entre nous

Votre bébé est hospitalisé...

L'association *"Tout près... pour t'aider"* dont le but est de favoriser la présence des parents auprès de très jeunes enfants hospitalisés souvent loin de chez eux, organise une conférence-débat sur ce thème, mercredi 8 avril, à l'hôpital Pierre-Bérégovoy, animée par le professeur Bernard Golse, chef du service de pédo-psychiatrie de l'hôpital Necker (Paris), et le Dr Jean-Claude Guillaume, pédopsychiatre.

La journée de la fleur

C'est le 9 mai prochain que se déroulera *la Journée de la Fleur,* organisée par l'association "Afleur" que préside Amélie Scheuer. Journée consacrée au fleurissement "durable" au cours de laquelle un certain nombre de pépiniéristes et horticulteurs locaux seront présents dans le parc Roger-Salengro, de 8h jusqu'à 19h.

Samedi animations

Après le Samedi-Animations du 4 consacré aux *"Eco-astuces"*, Semaine du Développemenet durable oblige, le prochain, qui se tiendra le 2 mai fera la part belle à *'l'Evasion"*... mais pas seulement.

Dépistage du cancer de la peau

Le Syndicat National des Dermatologues organise sa XI[ème] édition de *la Journée Nationale de dépistage des cancers de la peau* le jeudi 28 mai 2009, dans le cadre d'une semaine d'actions de prévention qui se déroulera du 25 au 29 mai 2009.
Ce dispositif, impliquant des centaines de dermatologues sur l'ensemble du territoire, a pour objectif prioritaire d'orienter l'information et les actions de prévention en direction de publics à risques qui ne sont pas habituellement sensibilisés à la journée de dépistage.
Renseignement auprès des dermatologues.

La ligne Paris-Clermont à grande vitesse
avance à pas de géant

Didier Boulaud, vice-président de l'association *TGV Grand-Centre-Auvergne* **fait le point sur le projet de ligne à grande vitesse reliant Paris à Lyon. Un projet encore inexistant il y a deux ans et qui est devenu réalité aujourd'hui grâce au travail de lobby mené par l'ensemble des élus et parlementaires des régions concernées.**

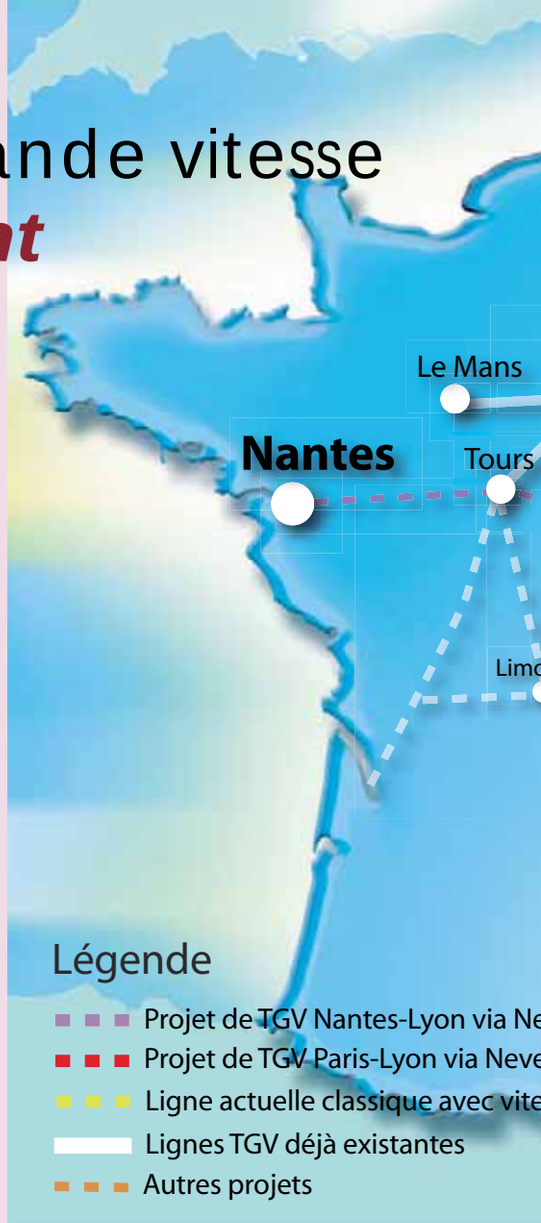

"Le projet de création d'une ligne nouvelle à grande vitesse entre Paris et Lyon passant par Nevers est en passe de devenir une réalité. Le 10 juin dernier, le ministre d'Etat de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable, Jean-Louis Borloo annonçait devant les représentants de l'association **TGV Grand Centre Auvergne** *, dont je faisais partie, que le doublement de l'axe ferroviaire Nord-Sud aujourd'hui saturé était devenu une nécessité. Qu'en conséquence, la création d'une liaison à grande vitesse sur l'axe Paris-Lyon irriguant le Grand Centre et l'Auvergne était digne d'intérêt, en tant que telle. Le lendemain, 11 juin, dans le programme complémentaire des 2 500 km de voies ferrées supplémentaires du volet transports du nouveau projet de loi du "***Grenelle de l'Environnement***", présenté en Conseil des ministres, était inclu le projet de TGV Grand-Centre-Auvergne, dont les études seront engagées dans les meilleurs délais en vue d'un débat public.*

L'amendement où figure la ligne TGV Paris/Clermont-Ferrand a ensuite été adopté par le Parlement et, en septembre dernier, le secrétaire d'Etat chargé des Transports nommait le préfet Dominique Schmitt, coordonnateur du TGV Grand-Centre-Auvergne. Sa mission est de coordonner la nouvelle phase d'études du projet Paris/Clermont-Ferrand, à savoir concrétiser l'étude stratégique de **Réseau Ferré de France (RFF)** *en proposant le meilleur itinéraire possible entre Paris et Clermont, de préparer une convention de financement nécessaire à la réalisation du projet et d'associer à cette nouvelle étude les collectivités concernées, en particulier celles des régions traversées.*

Si aujourd'hui, il faut trois heures aux auvergnats pour relier la capitale par le train, à l'horizon de 2020, ce trajet devrait se faire au maximum en deux heures quelle que soit l'hypothèse retenue pour le tracé et les villes traversées. Je rappelle qu'avant 2007, aucun projet n'existait en ce sens, c'est dire le travail réalisé depuis par l'ensemble des élus concernés. "

Le 14 février dernier, le maire de Nevers n'était pas présent pour présider les débats du Conseil municipal de Nevers et pour cause. Il était à Moulins aves ses collègues de l'association ***TGV Grand-Centre-Auvergne***, afin d'étudier les stratégies possibles en vue de la convention et du plan de financement de ce projet de nouvelle ligne ferroviaire, avant la préparation du débat public.

Quant à la question de l'itinéraire, elle n'est pas encore à l'ordre du jour, mais Didier Boulaud reste confiant :

" L'itinéraire le plus performant en terme de gain de temps (avec les nouveaux TGV aptes à rouler à 360 km/h), le tracé le plus direct et le moins onéreux d'une ligne Paris-Lyon au départ d'Austerlitz (soit 460 km) et la configuration des reliefs géographiques traversés penchent pour une gare TGV qui pourrait se situer au plus près de Nevers. Cet itinéraire, seul capable de raccourcir le linéaire entre Paris et Lyon s'il était retenu, mettrait notre agglomération à trois quarts d'heure et de Paris et de Lyon."

Reste à attendre les conclusions de l'étude de ***Réseau Ferré de France*** sur la question des itinéraires."

"Cette ligne à grande vitesse est un projet important en terme d'aménagement durable et structurant de notre territoire. Elle libère la ligne Paris-Lyon, désengorge la gare de Lyon à Paris et redonne un rôle prépondérant à la gare d'Austerlitz, elle permet de desservir le grand Centre et le Massif-central, elle créée une grande transversale est-ouest, elle apporte un nouvel élan à l'économie régionale et nationale capable de développer les projets d'export et l'emploi, enfin, elle permet de conserver notre leadership mondial de la grande vitesse."

TGV Paris-Clermont !

Comme plus de **4 000** internautes l'ont déjà fait, venez signer la pétition sur le site **nevers.fr**

IUFM : Crainte sur le maintien *de la formation des maîtres*

Le maire de Nevers, comme ses collègues des villes moyennes, a obtenu des garanties de la part de Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur l'apport des villes moyennes au système d'enseignement supérieur en France et en particulier sur les craintes liées au maintien des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) dans le cadre de la réforme des IUFM.

Les maires des villes moyennes ont rappelé que la dynamique de l'enseignement supérieur des villes moyennes (*qui accueillent 15% de la population étudiante)* contribue au maillage du territoire et à sa structuration, en même temps qu'elle apporte une réponse à la demande des habitants et qu'elle contribue à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Concernant les IUFM, les maires ont précisé que les villes moyennes accueillent plus de 30% des effectifs étudiants et que la *"masteurisation"* des IUFM ne doit pas conduire à une reconcentration dans les plus grands centres universitaires.

La ministre a confirmé que les *"antennes de proximité des IUFM continueront d'accueillir des étudiants parce que ceux-ci ont besoin d'une formation effectuée au plus près des territoires et au plus près des classes"*, ajoutant, *"j'ai besoin de sites de formations d'enseignement supérieur dans les villes moyennes, ces structures d'enseignement professionnalisant ont toute leur place dans la proximité."*

Une nouvelle rencontre entre les maires des villes moyennes et la ministre était prévue fin mars sur le même sujet afin de faire un point précis de l'ensemble des sites concernés dont Nevers.

La suppression de la taxe professionnelle en 2010 menaces les grands équilibres territoriaux !

Le chef de l'État a annoncé la suppression de la taxe professionnelle pour 2010. Pour le maire de Nevers, cette décision ne peut être envisagée du seul point de vue de la réforme de la fiscalité des entreprises. *" La taxe professionnelle est une ressource essentielle pour nos collectivités territoriales. Elle représente 44 % du produit de leur fiscalité directe. Avec le plafonnement sur la valeur ajoutée, puis les dégrèvements au titre des investissements nouveaux accordés ces dernières années, l'État ne pourra assumer le coût supplémentaire des transferts qui sont en jeu dans le cadre de cette réforme. Supprimer cette manne aux collectivités déjà touchées par la crise et les désengagements financiers de l'état dans leur budget, c'est prendre le risque d'affaiblir dangereusement le pouvoir d'investissement de nos collectivités locales, à l'heure où on leur demande d'investir encore plus."* Les collectivités locales sont le premier investisseur public, elles contribuent à 73 % des investissements publics du pays. *"Le financement des équipements publics locaux; infrastructures de transport, d'éducation et de recherche, de santé, réseaux de communication, logements, équipements culturels et sportifs, structures d'accueil de la petite enfance… est une condition indispensable à la création de richesse dans nos territoires."* Si la réforme de la fiscalité des entreprises est sérieusement envisagée par le gouvernement, elle doit en être discutée et acceptée avec les collectivités locales *" d'autant que la fiscalité locale n'est pas le premier déterminant de l'implantation des entreprises d'autres charges pèsent plus dans la compétitivité ."*

Calendrier *des* Conseils municipaux

Samedi 16 mai
Samedi 27 juin
Samedi 26 septembre
Samedi 24 octobre
Samedi 21 novembre
Samedi 19 décembre

Retrouvez l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour du Conseil municipal à venir, ainsi que les comptes-rendus des débats des précédents sur le site Internet de la Ville : **nevers.fr**

Une charte *"Commune Handicap"*

La nouvelle charte ***"Commune Handicap"***, réalisée par la Ville de Nevers en partenariat avec les associations réunies au sein de la ***Commission Communale d'Accessiblité***, se donne comme objectif essentiel de promouvoir l'intégration dans la cité de toutes les personnes en situation de handicap.

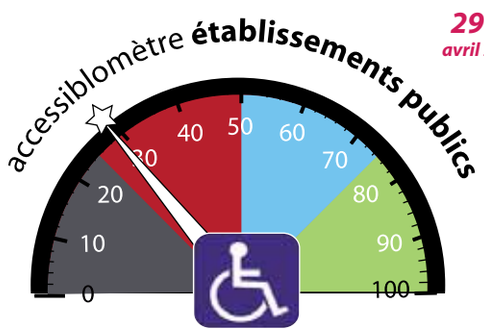

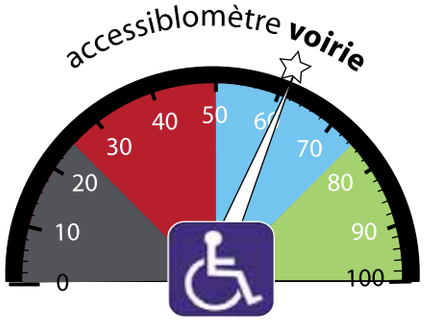

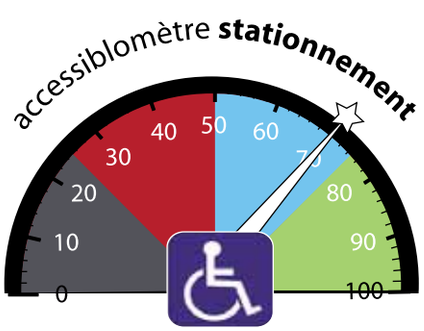

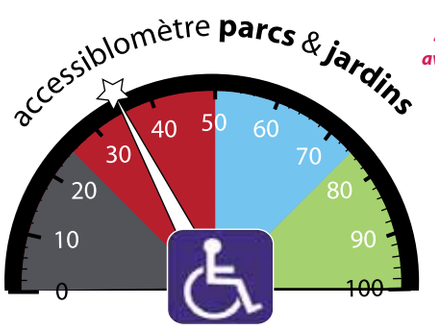

totalement inaccessible

difficilement accessible

partiellement accessible

accessible

La mise en accessibilité progressive des principales infrastructures de la Ville, demeure une volonté politique forte à laquelle élus et services techniques concernés consacrent beaucoup d'énergie. Reste que cette détermination, impulsée par le maire, n'est pas un fin en soi. C'est pour cela que la Ville de Nevers s'est engagée à dépasser ce cadre purement technique, par la conception d'une charte "***Commune-Handicap"***. Etablie en partenariat avec les associations réunies au sein de la ***Commission Communale d'Accessibilité*** (C.C.A.), elle vise à promouvoir l'intégration dans la cité de toutes les personnes en situation de handicap, en améliorant leur autonomie par des actions concertées entre la commune et les associations regroupées dans la C.C.A. Cette charte, présentée et entérinée lors du Conseil municipal du 14 février 2009, est une avancée considérable qui a pour vocation de servir de document de référence, de cadre pérenne, pour les élus, les collaborateurs de la cité, les associations représentatives des personnes en situation de handicap et d'une façon générale les intervenants de la vie publique.
Consultable sur le site internet de la Ville, cette charte s'inscrit dans une démarche globale qui prend pour point de départ les attentes des personnes en situation de handicap dans tous leurs actes quotidiens (transport, accessibilité des lieux publics, enfance, éducation, culture, sport, vie sociale …) Puis, à partir d'objectifs fixés et clairement énoncés, des solutions sont, et seront, mises en place de façon coordonnée avec un contrôle des avancées effectué de façon régulière.

le savez-vous ?

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, a apporté de nouvelles exigences applicables depuis le 1er janvier 2007.
Tous les types de handicap (moteur, sensoriel, cognitif) doivent être pris en compte dans la conception des bâtiments. Ceci concerne tous les établissements recevant du public (ERP) (1), les maisons individuelles neuves destinées à la vente ou à la location, ainsi que les immeubles d'habitation collectifs neufs, qui désormais doivent être accessibles *(ces dispositions ne sont pas obligatoires pour les propriétaires construisant ou améliorant un logement pour leur propre usage)*. Il en est de même vis-à-vis des bâtiments existants qui sont à mettre en conformité avec les règles d'accessibilité dès lors qu'ils font l'objet de travaux. En tout état de cause, et avant le 1er janvier 2015, l'ensemble des établissements recevant du public, sans distinction de catégorie, devra avoir été rendu accessible qu'il y ait, ou pas, projet de travaux ! Ce délai est ramené au 31 décembre 2010 pour les bâtiments de la préfecture délivrant des prestations au public ainsi que pour les établissements supérieurs appartenant à l'Etat.
Afin que ces différents paramètres puissent être mis en œuvre, une sous-commission départementale d'accessibilité a été créée le 15 mai 2007. Elle est composée d'un membre du corps préfectoral, de la DDASS, de la DDEA, de quatre représentants d'associations d'handicapés. Il est compétent pour donner un avis *(favorable ou défavorable)* quant au respect des dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées aux ERP. Ce sont ainsi 41 dossiers traités en 2007 et 43 en 2008 pour la seule commune de Nevers.
Enfin, les collectivités locales sont également soumises à différentes obligations assorties d'échéances, dont celle d'avoir établi, pour le 23 décembre de cette année 2009 au plus tard, un diagnostic d'accessibilité de la voirie, quel que soit le nombre d'habitants de la commune !

(1) Voir définition d'un ERP page suivante.

MISSION HANDICAP / ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NEVERS
Noël Garcia : **03 86 68 47 37**

Association Nivernaise *d'Aide aux Victimes*

L'Association Nivernaise d'Aide aux Victimes , l'ANDAVI, permet de favoriser la connaissance du Droit, de développer une écoute et d'intervenir à la demande des victimes en détresse morale ou matérielle afin de les aider immédiatement après une infraction dont elles auraient été victimes. Elle est partenaire du *Contrat Local de Sécurité* et du *Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.*

Depuis plusieurs années, l'antenne de Nevers connaît une augmentation d'activité importante du fait du nombre de personnes accueillies et de la complexité des dossiers traités; 546 victimes reçues en 2008. Ses permanences se déroulent trois demi-journées par semaine et, depuis peu, elle assure également une permanence au Centre socioculturel de la Baratte.

Compte tenu du caractère d'intérêt général des prestations rendues par cette association, le Conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention de 5 000 euros pour l'année 2009.

Contact : **03 86 36 67 83**

le Conseil de *l'Accès au Droit*

Le Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD), groupement d'intérêt public, est un lieu d'accueil gratuit, et accessible à tous permettant d'obtenir une information et une orientation juridique. Le CDAD permet également d'obtenir des consultations juridiques gratuites auprès d'un avocat, d'un notaire ou d'un huissier, sous condition de ressources du bénéficiaire.

Le point d'accès au droit a répondu en 2008 à 2 059 demandes de renseignements dont 1 215 sous la forme d'entretiens.

Des permanences hebdomadaires sont assurées au Palais de justice par un agent d'accès au droit et dans les mairies annexes du Banlay, des Montôts et des Courlis ainsi qu'au Centre social des Bords de *"Accords de Loire"*.

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer au CDAD une subvention de 3 050 euros pour l'année 2009.

Contact : **03 86 93 44 44**

DROIT & DEVOIRS

QUIZZ : *Quel ERP êtes-vous ?*

Rien à voir avec les VRP, quoique… Ce n'est pas non plus un trait psychologique particulier dont vous auriez encore ignoré l'existence. Il s'agit plus simplement de savoir si, dans le cadre de votre activité professionnelle, vous travaillez dans un Établissement Recevant du Public (un ERP), si vous êtes, ou non, soumis à la réglementation qui leur est applicable, et si vous êtes, ou non, *"hors-la-loi"* vis-à-vis de celle-ci.

Alors, travaillez-vous dans un ERP ?

Vous travaillez :
- dans un lieu public
- dans un lieu privé
- dans une structure fixe (magasin, restaurant, cabinet, hôpital…)
- dans une structure mobile (chapiteau, structure gonflable,…)

Solution : Peu importe ! Tous ces lieux peuvent abriter un ERP…

Ce lieu accueille :

1 - des salariés, des fonctionnaires,
2 - des clients, patients, usagers ou tout autre public extérieur à *"l'entreprise"*, même occasionnellement
3 - personne d'autre que vous

Solution : Seule la réponse 2, vous fait rentrer dans la catégorie des ERP !

Vous ne travaillez pas dans un ERP, alors vous êtes :

1 - chanceux car le reste de ce quizz ne vous concerne plus !
2 - tout de même dans un lieu qui doit respecter en matière d'hygiène et de sécurité, les règles prescrites par le code du travail.

Solution : les deux !

Je travaille dans un ERP, ce n'est grave si vous connaissez les règles ?

1 - du code du travail (L.4221-1 et suivants)
2 - du code de la construction et de l'habitation (L.123-1 et suivants)
3 - des deux codes précités !

Solution : réponse 3 mais il faut savoir aussi que les règles qu'ils imposent sont plus ou moins contraignantes selon que l'ERP dans lequel vous êtes peut accueillir peu ou beaucoup de monde, sert d'hébergement ou pas, etc…

Votre ERP est-il *"hors-la-loi"* ?

Lors de l'ouverture ou de la réouverture de l'ERP dans lequel vous travaillez :
1 - Vous ou votre responsable avez obtenu après avis de la commission de sécurité et d'accessibilité une autorisation préalable d'exploitation délivrée par le maire de la commune où il se situe
2 - Vous n'en savez rien !
3 - Une autorisation de quoi ? Quelle commission ?

Solution : réponses 2 et 3 : Vous êtes mal partis...Mais avec un peu de chance, le fameux arrêté municipal s'est juste perdu sous une pile de dossiers…

Que faire sans autorisation d'exploiter ?

1 - Se renseigner d'urgence auprès des services compétents de la mairie (Direction des Etudes Pluridisciplinaires au 03.86.68.46.77 et Mission Handicap / Accessibilité au 03.86.47.37), des professionnels de la construction et de la sécurité, ou de bureaux d'études spécialisés dans le diagnostic sécurité et accessibilité
2 -Faire l'autruche.

Solution : réponse 1 évidemment, car si votre ERP n'est pas conforme à la législation du code de la construction et de l'habitation, votre responsabilité risque d'être très lourdement engagée en cas d'accident, sans compter que le maire peut être amené à vous verbaliser et/ou à décider de fermer votre établissement. Dans tous les cas, des frais sont à prévoir…

Comment l'obtenir ?

1 - S'il vous semble que votre ERP est conforme ou en passe de le devenir, saisissez le maire d'une demande d'autorisation de poursuite d'exploitation. Celui-ci peut alors inviter la commission de Sécurité et d'Accessibilité à étudier le document ou à se déplacer, laquelle listera les éléments de conformité, ou de non-conformité et rendra un avis, généralement suivi par le maire qui autorise (ou refuse !) sinon l'ouverture, la poursuite d'exploitation.
2 - En achetant une pochette surprise.

Solution : …1

Conclusion : Il n'est jamais trop tard pour bien faire maintenant que vous connaissez votre ERP !

MAJORITÉ MUNICIPALE

Non aux 97 licenciements à Valéo-Nevers !

Les élus de la majorité du Conseil municipal (PS PCF et LO) s'opposent fermement aux licenciements annoncés le 4 mars dernier, des 97 salariés du site industriel Valéo à Nevers. Lors du Conseil municipal, ils ont voté une motion de soutien aux salariés de Valéo, réclamant par ailleurs un moratoire sur tous les plans de licenciement dans l'industrie automobile. Motion votée sans les voix des conseillers de l'Opposition municipale. Extraits de la motion :

Les élus socialistes et communistes rappellent que Valéo a distribué 99 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2008. Alors que le site de Nevers est un site d'excellence pour le groupe Valeo, alors que l'entreprise a un carnet de commandes plein - les *"prises de commande"* pour 2009 représentent 1,4 fois le chiffre d'affaires de 2008 ! - la direction annonce les licenciements de façon brutale et sans concertation.

Les salariés ont tout fait pour préserver l'emploi : prise de leurs congés payés, épuisement de leur compteur de RTT... Mais les employeurs en ont décidé autrement, préférant utiliser l'opportunité de la crise pour opérer un dégraissage massif.

Valeo est tout un symbole pour Nevers. Les élus témoignent d'un attachement politique et affectif à cette entreprise. Nevers est un site d'avenir avec la conception et la fabrication des voitures de demain, respectueuses de l'environnement. L'ISAT contribue également de manière forte à la présence de la filière automobile à Nevers.

Face à la question de l'emploi, les élus sont solidaires de la situation des salariés. Ce sont 97 familles pour lesquelles le présent est sombre : salaire en moins, formations à reprendre, famille désorganisée... Et ces annonces sont lourdes de conséquences pour les sous-traitants, au premier rang desquels l'atelier protégé *Trap's*.

C'est pour cette raison qu'ils considèrent que l'avenir des emplois menacés ne peut relever uniquement de la décision des employeurs et des actionnaires, qu'il est nécessaire d'être informés en amont des plans de licenciement, d'imaginer toutes les solutions possibles permettant de maintenir l'emploi, de créer des commissions locales de l'emploi avec les représentants des salariés, des directions d'entreprises, des pouvoirs publics et d'élus locaux dans leur diversité, et de contrôler les aides publiques.

"Où sont les déclarations du gouvernement disant qu'il n'y aurait pas de "plans sociaux" en contrepartie de l'argent qu'il verse à la filière automobile ?"

A ce sujet, l'Etat -par l'intermédiaire du *"fond stratégique d'investissement"*- a annoncé une prise de participation de 19 millions d'euros au capital de Valéo. Où sont les déclarations du gouvernement disant qu'il n'y aurait pas de *"plans sociaux"* en contrepartie de l'argent qu'il verse à la filière automobile ?

"Cette casse de l'activité industrielle renforce notre détermination dans le combat contre le libéralisme. Certains nous vantaient encore récemment l'absence de régulation pour faire triompher la circulation des marchandises et, partant, la croissance économique. La droite, qu'elle soit internationale à travers les multinationales, qu'elle soit nationale en faisant porter l'effort sur les salariés tout en préservant les rentiers et les actionnaires, qu'elle soit locale à Nevers, est comptable de cette situation."

Plus généralement, les élus demandent un moratoire sur tous les plans de licenciement dans l'industrie automobile, et que des décisions législatives voient le jour pour donner plus de droits aux salariés et aux élus locaux dans la gestion et les choix stratégiques des entreprises, pour orienter les moyens financiers vers l'investissement et l'emploi au détriment de la spéculation financière dont on mesure les conséquences économiques et sociales avec la crise financière actuelle et l'impact en matière de licenciements.

DYNAMIQUE COMMERCIALE

Cyril Reuille, lauréat de Stars & Métiers

Cyril Reuille, patron depuis 2005 de la brasserie *"l'Avenue"*, située face à la Poste, est le lauréat 2009 du Prix *Stars & Métiers.* Concours organisé par la Banque Populaire de Bourgogne en partenariat avec la mairie de Nevers, le Conseil général de la Nièvre et la Chambre de métiers. Cette distinction consacre chaque année le dynamisme d'un commerçant ou artisan de Nevers particulièrement performant. C'est le cas cette année de Cyril Reuille dont la réussite dans l'exploitation de sa brasserie est exemplaire dans un contexte économique difficile, établissement qui contribue depuis à l'animation du centre ville. Le 17 mars dernier, dans les salons du Palais ducal, Cyril Reuille, s'est vu ainsi remettre une chèque de 1 500 euros des mains de Florence Ombret, adjointe au maire, déléguée à l'Attractivité et au Développement économique.

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

En réponse à la forte hausse des effectifs depuis deux ans (+ 45%, soit 474 élèves), neuf salles de cours et deux amphithéâtres ont été inaugurés le 20 février dernier. Premier acte des travaux d'extension de l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) en attendant le second et les 600 étudiants prévus en 2012.

L'ISAT prend de l'aise

La première phase d'extension de l'ISAT s'est conclue le 20 février avec l'inauguration des neuf salles de cours (travaux dirigés - travaux pratiques) et deux amphithéâtres. Des travaux réalisés dans des bâtiments existants mais désaffectés. Maître d'ouvrage, à la demande de l'Etat et de l'Université de Bourgogne, le Conseil général de la Nièvre a confié la coordination des travaux au cabinet d'architecte Peiffer, de Troyes. *"La solution restructuration-réhabilitation a été, dès l'origine du projet, préférée à celle de la démolition-reconstruction,* rappelait François Peiffer. *Le positionnement géographique du site en zone orange du Plan de prévention des risques d'inondations aurait imposé des contraintes techniques fortes du point de vue constructibilité et aurait entraîné un surcoût."* Le 20 février dernier donc, Jean-Lorain Genty, directeur de l'ISAT, accueillait dans ses nouveaux murs les principaux acteurs et partenaires de l'opération. Le maire de Nevers, Didier Boulaud (président de la Communauté d'Agglomération de Nevers, et président du Conseil de l'ISAT), Marcel Charmant (président du Conseil général de la Nièvre) et François Patriat (président du Conseil régional de Bourgogne) ont salué l'évolution du site ouvert en 1991 sous l'impulsion de Pierre Bérégovoy. Didier Boulaud a d'ailleurs rappelé au passage que la Ville de Nevers finançait des emplois d'enseignants-chercheurs pour l'établissement, l'une des quatre écoles d'ingénieurs de Bourgogne. L'ISAT, qui depuis la dernière rentrée, accueille 474 élèves, ambitionne d'élever ce contingent à 650 en 2012. Ces travaux traduisent la bonne santé de l'école neversoise qui ne cesse de développer sa formation. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2009, le cycle ingénieur sera réorganisé en deux nouveaux *départements* d'enseignements : "Chassis & Habitacle" et "Motorisation & Environnement". D'autre part, dans les deux années à venir, un *Master of Engineering International* enseigné en anglais sera proposé à Nevers. Autant d'éléments qui justifient la seconde extension (1 700 m²) envisagée. Elle consisterait à réaménager d'autres bâtiments afin de soutenir la recherche dans les secteurs des matériaux composites et de la vibro-acoustique, mais également de créer une filière *"Energie"* ainsi qu'une salle d'examen. Tout cela grâce essentiellement à la grande volonté conjuguée des acteurs et élus locaux pour qui l'investissement dans l'enseignement supérieur est un gage de redressement économique.

Vers un contingent de 650 élèves-ingénieurs à l'horizon 2012

Les partenaires

L'enveloppe financière de cette opération s'élève à 1 980 000 € TTC, dont 1 500 000 € pour les seuls travaux.
Plan de financement : FEDER (Union Européenne) : 500 000 € ; FNADT (Etat) : 25 000 € ; Etat (sectoriel) : 22 000 € ; Conseil régional de Bourgogne : 300 000 € ; Conseil général : 320 000 € + avance de TVA ; Communauté d'Agglomération de Nevers *(adn)* : 235 000 € ; Université de Bourgogne (achat de mobilier et matériel) : 150 000 €.

NOUVEAU CHEMINEMENT NATURE

Par les sentiers *buissonniers !*

Le maillage piétonnier de la Ville de Nevers, qui était une volonté du maire de Nevers il y a quelques années, offre aujourd'hui des parcours divers et variés, entre nature et coeur urbain, propre à (re)découvrir notre cité, ses monuments, ses rues, sa nature, au rythme du marcheur.

- Le nouveau sentier balisé Ravelin/Médine.

- Les différents itinéraires piétonniers qui irriguent la ville basse, entre Nièvre et Loire.

Le maire, accompagné de Jean-Pierre Manse, adjoint à l'Accessibilité et Christophe Warnant, adjoint du quartier Centre, lors de l'inauguration du nouveau sentier Ravelin/Médine.

Dans le cadre de la politique de création de cheminements piétons sur le territoire de la commune, le maire a récemment inauguré un nouveau parcours nature qui vient renforcer le réseau qui se constitue année après année. Celui-ci, le cheminement Ravelin/Médine s'inscrit dans le projet de raccorder le centre-ville aux rives de Loire, site Natura 2000. Partant du quartier Saint-Arigle, coupant le Pont-Cizeau, contournant la place du Champ-de-Foire, empruntant l'impasse des Ravelin, enjambant la levée de Saint-Eloi puis la digue, il débouche, quai de Médine, près du canoë-club où là s'ouvre la promenade Pierre-Bérégovoy et les rives du fleuve.

Les divers aménagements réalisés, rabaissement des trottoirs, création de passages piétons, déplacement d'obstacles, élargissement de sente, réfection de revêtement et nouvel escalier menant au sommet de la digue (normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) permettent aujourd'hui de disposer d'un nouveau sentier nature proche du centre- ville. Sentier qui, de la digue serpente entre frênes et bosquets, muret de pierre naturelle, tresse de noyer... Un discret mobilier de bois et une signalétique évoquant les distances parcourues finissent de baliser ce nouveau sentier.

Une réalisation conjointe, Ville de Nevers et ***adn***, qui permet d'abonder l'offre de sentiers naturels à Nevers après le Ver-vert, le sentier du Barreau, le sentier de la Pique et son lavoir, le sentier des Loges et son parc, la rue Verte et le sentier des Pommiers (à l'est). Avec le réseau de rues piétonnes, de promenades, et de sentiers, le maillage de la Ville en cheminement doux s'étoffe d'année en année, pour le plus grand plaisir des amoureux de la marche et de notre cité. D'autres projets sont en cours.

Sentier du Ver-vert : *label* sites naturels équipés

Le sentier du Ver-vert a été récemment retenu pour faire partie du réseau régional ***des sites naturels équipés.*** Sa situation, dans un site **Natura 2000**, son entretien, sa gestion adaptée et respectueuse du site et son accompagnement pédagogique (signalétique, action de sensibilisation telle *Rivières vivantes*) ont constitué des critères décisifs pour sa sélection. Cette démarche, portée par *Alterre Bourgogne* et le Conservatoire des sites naturels Bourguignons, sous couvert du Conseil régional et de la DIREN, a pour objectif de promouvoir la découverte du patrimoine naturel en Bourgogne et d'en assurer sa pérennité. Un nouveau réseau inauguré en juin prochain.

La rue Saint-Martin un jour de grande braderie.

La rue est à nous

Le plus court chemin entre les places Carnot et Saint-Sébastien, c'est la rue Saint-Martin. Une rue qui, le premier samedi de chaque mois, déroule le tapis rouge aux piétons avec la tenue des ***"samedis animations"*** organisés par la Ville de Nevers. Une rue qui recèle des trésors d'architecture en façade des immeubles ou dans l'arrière-cour des boutiques...

Aujourd'hui partie intégrante du schéma semi-piéton de Nevers avec sa zone 30, la rue Saint-Martin est de tradition très passagère. Artère principale entre la place Carnot et la place Saint-Sébastien, les relevés effectués dans les années 1980 indiquaient le passage de 1 500 véhicules par jour soit l'équivalent du trafic routier relevé à la même époque sur le Pont de Loire ! Vieille rue de Nevers, la rue Saint-Martin conserve encore de nombreux vestiges du passé comme en témoigne la cour de l'ancienne maison du Prieur de Saint-Martin *(photo ci-contre)*. Baptisée Saint-Martin depuis 1409, cette rue présente la particularité d'avoir changé plusieurs fois de nom : rue Voltaire en l'an II, rue Saint-Martin en l'an VI, rue Lafayette en 1918 (en reconnaissance des secours apportés par les Etats-Unis d'Amérique, alors que la place Saint-Sébastien devenait place Wilson).La rue Saint-Martin demeure, avec la rue Pierre-Bérégovoy, une des artères les plus animées de Nevers.Outre l'architecture remarquable de certains édifices comme la chapelle Sainte-Marie ou l'hôtel qui abrite la Caisse d'épargne, cette rue est essentiellement dédiée au commerce. Là encore, un trait d'union avec le passé de Nevers puisque historiquement, la rue Saint-Martin faisait la jonction entre le marché aux bêtes (place Carnot) et le marché du blé (rue de la Saulnerie - une partie de la rue Saint-Martin et de la place Saint-Sébastien), et était le lieu ordonné pour la vente de la poterie de terre. Aujourd'hui encore, c'est ce quartier de Nevers qui accueille chaque premier samedi du mois le marché et les spectacles organisés dans le cadre des samedi-animations. Un clin d'oeil au passé qui montre que Nevers est une ville au patrimoine exceptionnel à plus d'un titre.

"La cour de l'ancienne maison du Prieur Saint-Martin" au n°5 de la rue éponyme, à l'arrière de la boutique Carré-Blanc, est visible depuis l'intérieur du magasin grâce à une baie vitrée. Avec un petit sourire, Valérie - propriétaire du magasin - peut vous permettre d'y accéder pour de vrai !

Valérie Guinot, 41 ans est arrivée de Dieppe (Normandie) à Nevers il y a quatre ans. Commerçante indépendante, Valérie a repris l'enseigne Carré-Blanc et apporte un soin tout particulier à la décoration de sa vitrine et à l'accueil de ses clients. Le sourire est de mise, une marque déposée. *"Je ne connaissais pas Nevers. C'est une ville surprenante avec un patrimoine architectural et historique impressionnant. D'ailleurs, j'adore me balader en ville la tête en l'air, il y a des choses surprenantes,* se réjouit Valérie. *Dans l'arrière-cour du magasin il y a cet ancien prieuré. Magnifique. Certains groupes de touristes viennent visiter cette curiosité. Nous ne sommes qu'à deux heures de Paris... J'ai des clients étrangers qui reviennent me voir chaque année lors de leurs séjours à Nevers. Ce patrimoine mérite d'être mis en valeur, il est de nature à valoriser le coeur de ville qui souffre parfois d'un manque de dynamisme. Les samedi-animations pourraient d'étendre jusqu'à la zone piétonne par exemple".*

Bernadette Guénot, 57 ans, est la gardienne de la résidence ***"Les Arcades"*** rue Saint-Martin depuis neuf ans. Originaire de Couloutre, petite commune à côté de Donzy, Bernadette veille sur les 48 appartements de la co-propriété tous les jours de la semaine et rejoint sa campagne natale pour le week-end. *"Avec mon mari et mes cinq enfants, nous avons toujours vécu à la campagne. La venue à Nevers s'est faite en douceur, le quartier ici est tranquille, nous sommes en plein centre-ville c'est plutôt pratique. Le cadre de travail est agréable et puis vous savez, la fonction de gardien, de concierge dans ce genre de résidence est très important. Les gens ici, qu'ils soient locataires ou propriétaires y sont très attachés. J'accueille de temps en temps mes petits-enfants (j'en ai sept), ma fille qui travaille à la Maison de la Culture me rend visite assez souvent".* Nenette, le chat de Bernadette montre le bout de son nez. *"C'est la mascotte ici. Tout le monde connaît Nénette et elle se laisse facilement câliner. Il y a même un dame qui fait des bandes dessinées qui a mis Nénette dans un de ses albums parce que sa queue a la forme d'un point d'interrogation".*

La famille, pour Eric Dall'Armellina, c'est sacré. C'est pour elle, parce que sa femme est originaire de Decize, qu'il a quitté la région lyonnaise. Ancien coureur cycliste professionnel, aux côtés des Hinault, Fignon, Kelly (celui pour qui il préparait les sprints), Eric s'est reconverti dans le commerce de chaussures pour enfants. *"Avant de m'installer ici je tenais la pizzeria à la Porte du Croux. Avec ma femme on souhaitait s'installer dans le quartier Saint-Martin, Saint-Sébastien au centre-ville. Nevers est une ville agréable à vivre. On y est installé et on y est bien".* Entouré de ses nièces, Justine 20 ans et Stéphanie 23 ans, passées lui faire un p'tit coucou en cet après-midi printanier, Eric se sent bien au milieu des siens. Sans doute ses origines italiennes lui confèrent-elles ce côté patriarche. *"Ici, c'est moi qui commande"*, plaisante-t-il.

De Carnot à Saint-Sébastien

Le nom de Saint-Martin. Patron de l'abbaye né vers 316 en Pannonie, actuelle Hongrie. Dans ce pays qui fournissait de bons soldats à Rome, Martin, à l'âge de 15 ans, entre dans l'armée. Il est envoyé en Gaule, notamment à Amiens, où il est baptisé à 18 ans. Il est ordonné prêtre à Saint-Hilaire et, en 731, devient évêque de Tours. Dans un esprit missionnaire, il fonde plusieurs monastères et organise de nombreuses paroisses. Le nom de Saint-Martin, très populaire en Gaule, est porté par trois communes, plusieurs églises et lieux-dits du Nivernais. Il était le patron de l'abbaye qui se dressait entre la rue Saint-Martin et la rue du Rempart pour partie, et pour autre partie entre les rues Hippolyte-Taine, Jean-Desveaux et la place Carnot.

La chapelle Sainte-Marie. L intérieur est remarquable par la présence d'un retable. Classé Monument Historique en 1972, il est le seul élément de mobilier conservé dans la chapelle. Réalisé en 1641 par le sculpteur de la façade Claude Collignon ; il est dû à la générosité de la famille de Gonzague. De taille imposante, il reprend la même organisation que la façade en se divisant en trois parties dans la largeur. Les deux parties latérales présentent une organisation similaire en différents panneaux de bois, superposés. La partie centrale du retable est la plus imposante. Elle se situe juste derrière l'autel, qui adopte la forme d'un tombeau. Il est réalisé en pierre : "*la plus franche et la plus belle qui se pourra tirer de perrières autour de Nevers*". Les colonnes du retable sont en marbre noir, surmontées de chapiteaux corinthiens dorés. Elles encadrent un tableau de la Vierge qui a remplacé, après la Révolution, le tableau d'origine. Cette huile sur toile de l'école française datant du XIX^{ème} siècle représente la Visitation de la Vierge à sa cousine Elisabeth, déjà enceinte de Jean-Baptiste. Tout en haut du retable, trône le Père qui veille sur la composition.

Béatrice Cirillo vient d'arriver à Nevers, aux Courlis précisément, pour suivre son mari qui doit prendre ses fonctions au sein du futur Centre Hospitalier Spécialisé de Nevers. *"Nous vivions à la Charité-sur-loire depuis toujours. Et voilà six mois que mon mari et moi même avons débarqué et posé nos valises à Nevers. Et j'en suis ravie"*. Passionnée de sport automobile, Béatrice est bénévole au sein de l'ASA Nevers-Magny-Cours. Une passion qui lui a fait rencontrer celle qui est maintenant son amie, Chantal et qui habite Nevers. *"Depuis six mois, on se voit plus souvent, presque tous les jours. On adore se promener en ville, surtout dans ce secteur de la rue Saint-Martin, place Saint-Sébastien, Saint-Arigle... C'est là qu'il y a le plus de monde"*.

Bruce Legris, 30 ans travaille avec son père à la serrurerie Legris installée à l'angle de la rue Saint-Martin et la rue du Château. *"Nous sommes installés ici depuis quatre ans. Et ce n'est pas par hasard. On voulait se faire connaître rapidement. En face il y a la Poste, juste à côté une sandwicherie avec vente de pain... il y a du passage. Le quartier est vraiment sympa et au fil du temps, tout le monde se connaît. Et en plus, j'habite juste au dessus"*. Le téléphone sonne dans l'arrière boutique. Une personne a perdu ses clefs, il faut aller ouvrir la porte. " C'est un peu difficile pour se garer dans la rue, mais comparé à la région parisienne où j'habitais avant, ce n'est rien..."

"Boire un coup entre amis, rencontrer du monde, bavarder... Voilà pourquoi j'aime bien venir en ville, explique Damien Jandard, 22 ans, pompier à Nevers. *"J'aime bien venir dans ce quartier de Nevers, c'est vivant il y a tout le temps du monde. Même si je viens seul en ville, je suis sûr de rencontrer une connaissance. C'est sympa, j'aime bien"*. Au même moment, Damien salue un ami qui l'invite à le rejoindre à la terrasse d'un café. *"Voilà, c'est comme ça. Sinon, au niveau des commerces il y a tout ce qu'il faut ici. Les magasins ont les connaît, et on y va lorsque l'on a besoin d'acheter quelque chose. Pas tous les jours. Par contre, tous les jours on peut flâner dans les rues et c'est plutôt agréable. Enfin, quand mon emploi du temps le permet"*.

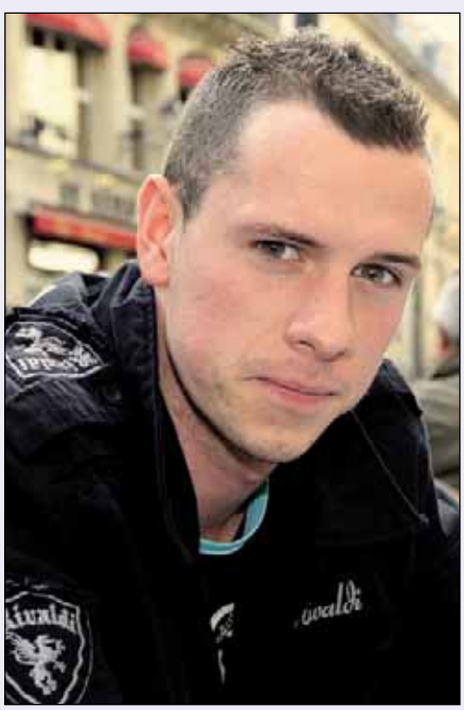

2009 février

Bonjour les bébés !

le 4 : Elyana SEMANAS
Yanis ZARROUK
Edwin THROUDE
le 6 : Essia BEN AMOR
le 7 : Kenzo METGE
le 8 : Anna MEMHELD
le 9 : Chloé LUCIEN--JACQUIN
le 10 : Maxence LAVAUT
le 11 : Lanny FLOURY
Clara FLOURY
le 12 : Adam SAADI
le 13 : Angel MACHADO
Noé BOUVART--FOUCHER
le 14 : Zakaria SAADI
le 15 : Idriss KAMAL--TAVEIRA
Chloé GENIEUX
le 16 : Clément LANTIER
le 18 : Clara FONTAN
Gaspard GANDOLFI
le 20 : Syllana DELABY--YANDROFSKI
le 24 : Yassir EL HOUSSNI

La bague au doigt

le 14 : Teyfik CICEK et Nevin CELIK
Vincent DECUIGNIÈRE et Sophie BARRA

Ils nous ont quittés

le 1er : Andrée AVRIL née DUMONTET (83 ans)
Germaine MATHELIN (88 ans)
le 2 : Solange PATAUT née GRESSIER (73 ans)
Marcelle SAMSON née MOREUX (87 ans)
le 5 : Auguste BARBARIN (91 ans)
le 7 : Michel LABAT (58 ans)
le 10 : Jean DESSAUX (82 ans)
le 11 : Georges BRUN (68 ans)
le 12 : Marie FEUILLET née RIGONDET (87 ans)
Clotilde DRU née MORGAND (85 ans)
le 13 : Marie CHARLES née FARDEAU (78 ans)
le 14 : Marie-Thérèse TIXIER née JAULT (86 ans)
le 15 : Paulette BARATÉ née MAILLAULT (99 ans)
le 18 : Marguerite GIRAUD née PRUNEAUD (73 ans)
le 19 : Didier FONTAINE (38 ans)
le 22 : Eugène DRU (86 ans)
le 24 : Marcel LAFOURCADE (71 ans)
le 25 : Robert BONIN (81 ans)
Pierre PINARD (84 ans)
Robert BAUDET (86 ans)
Germaine BOUILLOT née BONDOUX (102 ans)
le 26 : Jean GAILLARD (78 ans)
le 27 : René SAUVAGE (76 ans)

N'apparaissent pas, dans cette rubrique, celles et ceux qui ont émis la volonté que leur nom ne soit pas publié dans la presse.

Animations *Troisième Âge*

Le Centre communal d'Action sociale organise un thé dansant (gratuit) à l'attention des personnes âgées de Nevers, samedi 16 mai prochain. Pour y participer, il suffit d'être âgé de 65 ans ou plus, de résider à Nevers et de s'inscrire à l'accueil du CCAS ou dans les mairies de quartier. Date limite d'inscription : 6 mai.
Notez que le traditionnel repas de fin d'année du troisième âge se tiendra samedi 5 décembre. Les inscriptions pour ce dernier sont ouvertes du 26 octobre au 20 novembre prochain. Nous aurons l'occasion d'en reparler.
Centre communal d'Action sociale de la Ville de Nevers, rue de la Basilique. Tel : **03 86 71 80 00**

Retraités de la CRAM...*vous changez d'adresse*

Vous percevez une retraite de la Cram Bourgogne et Franche-Comté et vous avez changé récemment de domicile : pensez à communiquer rapidement votre nouvelle adresse.
Vous avez deux possibilités :
- par un courrier à la Cram. Écrivez, en mentionnant votre numéro de retraite et votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, à Cram Bourgogne et Franche-Comté / service paiements / 21044 Dijon Cedex
- par internet sur le site changement-adresse.gouv.fr
Ce site permet d'accéder au service @dèle pour déclarer en ligne et en une seule opération votre changement d'adresse à plusieurs organismes de votre choix, dont l'assurance vieillesse (il est nécessaire d'indiquer votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale).

Pharmacies de garde
avril 2009

Dimanche **5** *(toute la journée)* & Lundi **6** *(jusqu'à 19h)*
Nevers / Pharmacie Tabourin
79, rue de Nièvre / ***03 86 63 97 96***
Lundi **6** *(à partir de 19h)*
Nevers / Pharmacie Chaméane
Place Chaméane / ***03 86 61 25 53***
Dimanche **12** *(toute la journée)*
Nevers / Pharmacie Delbove
81, Fbg du Grand-Mouësse / ***03 86 36 82 91***
Lundi **13** *(jour et nuit)*
Nevers / Pharmacie Chaméane
Place Chaméane / ***03 86 61 25 53***
Dimanche **19** *(toute la journée)*
Fourchambault / Pharmacie de la Fonderie
9, rue du 4-Septembre / ***03 86 58 88 18***
Lundi **20** *(jusqu'à 19h)*
Nevers / Pharmacie Delbove
81, Fbg du Grand-Mouësse / ***03 86 36 82 91***
Lundi **20** *(à partir de 19h)*
Nevers / Pharmacie du Banlay
2, rue Blaise-Pascal / ***03 86 57 41 05***
Dimanche **26** *(toute la journée)* & Lundi **27** *(jusqu'à 19h)*
Nevers / Pharmacie Chaméane
Place Chaméane / ***03 86 61 25 53***
Lundi **27***(à partir de 19h)*
Pougues / Pharmacie Baraut-Kohlmuller
41, avenue de Paris / ***03 86 68 82 65***

ces gardes peuvent changer
Renseignez-vous au ***03 86 60 53 00***

Sophie Perret

Miss Dynamite

Parce que l'école lui a sauvé la vie, Sophie Perret est devenue institutrice puis directrice. Partout où son existence la conduit, elle se démène sans compter pour l'éducation et la santé des enfants de sa région natale. Nouvelle habitante de l'agglomération de Nevers, Sophie a de l'énergie à offrir et aimerait fédérer les bonnes volontés locales.

"J'aimerais rassembler les énergies et ouvrir une voie de correspondance scolaire. Si je monte une association, je souhaiterais qu'elle soit cosmopolite."

"J'habite sur Nevers depuis un peu plus d'un an, j'aime bien cette ville mais je sens les gens trop repliés sur eux, trop confinés..." Le ton est donné. Avec Sophie, il faut que ça bouge ! Ancienne vice-championne d'athlétisme du Sénégal (100m et 800m), Sophie Perret affiche un besoin vital de mouvement. Comme un élan du cœur qui envelopperait solidarité, échange et partage dans un écrin toujours prêt à s'ouvrir. Pour cela, elle aimerait rencontrer les acteurs de la vie socio-culturelle neversoise, mais aussi toutes les bonnes volontés et rassembler les énergies autour de journées consacrées à l'Afrique. Et plus particulièrement à destination des enfants scolarisés à Kébémer, ville sénégalaise de 15 000 habitants. Depuis toujours, ou presque, Sophie tient à exprimer toute sa reconnaissance à l'école. Une gratitude qui prend ses sources dès sa petite enfance. *"J'avais trois ans quand j'ai été* "donnée" *à l'une de mes tantes. A la maison, nous étions douze enfants et j'étais l'aînée des filles... Chez cette tante, j'étais Cendrillon... en pire ! Vers six ans, je devais effectuer les tâches ménagères. Et pas question de perdre du temps à faire des devoirs le soir. Alors, j'allais dehors, à la lueur des réverbères. Ce sont les profs qui m'ont sauvée. Ma reconnaissance passait par l'école et je me suis jurée de devenir institutrice, ou prof, pour aider à mon tour..."* Pari tenu, puisque Sophie est devenue instit' puis maîtresse d'application à l'Ecole Normale.

Cendrillon... en pire !

Un sacerdoce qui se prolonge au-delà de sa profession. En 1990, lors de son premier séjour en France, Sophie se fait l'avocate de "ses" enfants. Au gré de ses rencontres, elle multiplie les actions bénévoles. Animations scolaires, puces, vente d'objets artisanaux...

SOPHIE DIEYE-PERRET
Née le 8 août 1953 à Dakar (Sénégal)
Mariée à Jean-François
Mère de quatre enfants

Issue d'une famille de douze enfants et aînée des filles, Sophie grandit dans un climat difficile puisqu'à 3 ans, elle est confiée à une tante. Elle trouve cependant son salut à travers l'école, au point de devenir elle-même professeur. Institutrice puis maîtresse d'application à l'Ecole Normale. En 1990, sa vie la conduit en Alsace où elle multiplie les actions (animations dans les écoles, puces...) afin de soutenir le développement scolaire à Kébémer (Sénégal). De retour au pays, en 1995, elle devient directrice d'école. Ses nombreux contacts en France et en Suède lui permettent de poursuivre sa mission de coeur, créant l'A.M.E (Asssociation des Mères d'Elèves) ou assurant un dispositif de soins dentaires pour les enfants. L'histoire de Sophie, en perpétuel mouvement, la ramène en France et, en janvier 2008, elle pose ses valises à Sermoise où elle sera le fer de lance de la fête de fin d'année de l'école. Débordante d'énergie, elle souhaite rassembler les Neversois autour de projets culturels et festifs sur des thèmes africains.

Et l'argent récolté permet de clotûrer les écoles, d'y installer des toilettes ou une bibliothèque. Plus tard, elle fait acheminer des tonnes de stylos... Lorsqu'elle retourne au Sénégal, en 1995, Sophie obtient un poste de direction. La population est d'abord sceptique, mais quand Sophie donne sa chance aux filles, puis crée l'AME (Association des Mères d'Elèves), son école affiche complet. Arrivée à Sermoise en janvier 2008, Sophie Perret n'a pas tardé à s'investir auprès de l'école communale. Après avoir parlé de son pays aux enfants, elle les a initiés aux danses, les a vêtus de pagnes et autres chemises. Avec les enseignantes, elle a préparé la fête de fin d'année. Une réussite. Autour du poulet *"yassa"*, et devant le défilé de mode, deux cents personnes se sont retrouvées. Et *Miss Dynamite* n'entend pas s'arrêter là. Des fêtes comme ça, elle en veut d'autres !

Contact : 06 31 54 16 78
sophie.dieye@hotmail.fr

Défense du pouvoir d'achat et soutien à l'emploi

Lors du Conseil du 28 mars dernier, les élus de la majorité municipale ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour l'année 2009 afin de ne pas fragiliser le portefeuille des Neversois. C'est ainsi la douzième année consécutive que la part communale des impôts locaux à Nevers n'augmente pas. Quant au budget 2009, il consacre une part importante à l'investissement en soutien à l'économie locale et au maintien de l'emploi.

Pour Florent Sainte Fare Garnot, maire-adjoint, chargé des Finances et du Personnel, *"ce budget 2009 est celui de la défense du pouvoir d'achat et du soutien à l'économie locale et à l'emploi."* Développée lors du *Débat d'Orientation budgétaire* du 14 mars et du vote du budget lors du Conseil municipal du 28 mars, la philosophie de ce budget 2009 tient dans ces deux approches. Les besoins en financement étaient

" 13 millions € d'investissement dans l'économie locale, c'est la garantie du maintien de 232 emplois directs et plus de 1 000 emplois indirects.."

évalués à 1,5 millions d'euros (voir les NCMB précédents). La solution de facilité pour résoudre la quadrature du cercle était simplissime; augmenter les taux municipaux des impôts locaux. C'est d'ailleurs la tendance générale en France, comme le montre le graphiqueen page suivante, où la progression prévisionnelle des impôts locaux sera de l'ordre de 3,6%. Cette solution a été repoussée par les élus de la majorité municipale. *"C'est un choix contraire à l'idée que nous nous faisons d'une gauche moderne, pragmatique et efficace, et du projet politique qui nous anime. Pouvoir d'achat et emploi sont les deux sujets de préoccupation majeure des Français aujourd'hui. Il était de notre devoir d'y répondre. Nous avons ainsi entamé un long travail afin de rechercher d'autres solutions que nous avons trouvées en nous astreignant à un plan d'économies ciblées qui nous permet aujourd'hui de réduire nos dépenses sans toucher ni à la fiscalité, ni à la qualité de nos services publics. Le résultat de nos efforts confortera l'attractivité de Nevers dans la durée et participera dans le même temps à faire revenir des habitants. C'est notamment pour réussir ce challenge que nous avons fait appel aux experts financiers du cabinet KPMG* (voir double-page suivante)."

Les objectifs financiers sont atteints :
- maintien des taux communaux de fiscalité, et ce pour la 12ème année consécutive
- maîtrise des dépenses de fonctionnement par la mise en place d'un plan d'économies nettes de 1,5 M€
- désendettement par la réduction d'environ 10% de l'encours de dette
- effort important en terme d'investissement pour dynamiser l'économie.

Ainsi, avec les investissement indirects des grands projets que sont la réhabilitation du site Colbert, du site Pittié, l'opération d'amélioration de l'habitat sur le quartier de la Grande-Pâture, le chantier du musée... et le niveau d'investissement fixé par les élus de la majorité municipale pour cette année 2009, soit un total de 58 millions €, c'est la garantie du maintien de 232 emplois directs et de 1 000 emplois indirects sur notre bassin de vie qui est assurée pour l'année 2009, grâce à l'ensemble des commandes et des travaux que la Ville de Nevers va pouvoir proposer aux entreprises locales.

“Il nous manquait 1,5 M €. Il ne nous a pas paru envisageable, vu la baisse du pouvoir d’achat et la situation économique difficile des ménages, d’aller les chercher dans le portefeuille des contribuables neversois.”

Nevers n’augmente sa part des impôts locaux

pour la neuvième année consécutive

Source : note de conjoncture *Dexia/Crédit Local* février 2009

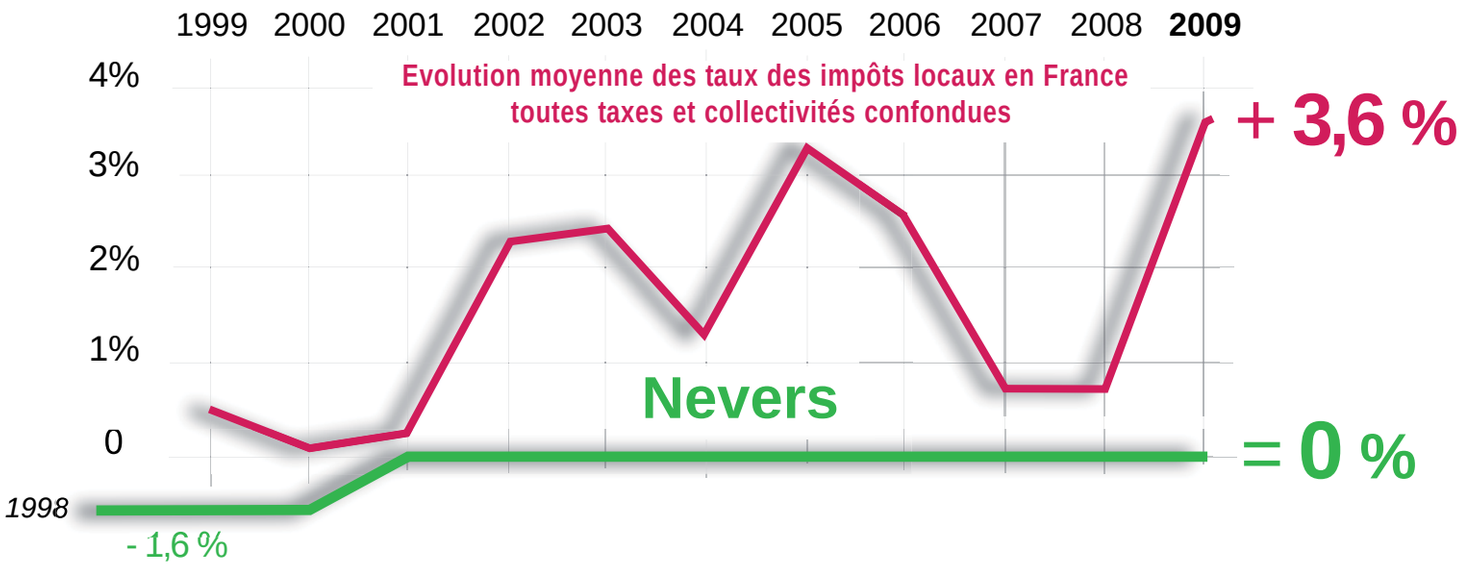

NON à une augmentation des impôts locaux !

L’augmentation des taux de fiscalité de la commune qui aurait été nécessaire si elle avait été le choix des élus aurait été de 6,5 % , ce qui aurait eu un impact important sur le pouvoir d’achat de tous les Neversois quelle que soit chacune de leur situation. En effet, depuis la Loi de Finance 2005, les plafonnements de revenus et autres exonérations d’impôts ne protègent plus les ménages aux revenus faibles ou modestes d’une augmentation d’impôts, désormais chacun de nous est concerné. A titre d’exemple, cette augmentation se serait traduite ainsi :

L’augmentation aurait été de **227 €** pour un couple marié, avec deux enfants, propriétaire dans un quartier résidentiel et sans plafonnement de revenus ou **121 €** pour le même couple en location.

NON

L’augmentation aurait été de **104 €** pour un couple marié avec deux enfants, propriétaire dans un quartier populaire et bénéficiant d’un plafonnement de revenus, ou **52 €** pour le même couple en location.

NON

L’augmentation aurait été de **103 €** pour un célibataire sans enfant, propriétaire dans un quartier résidentiel et sans plafonnement de revenus, et **58 €** s’il est locataire.

NON

L’augmentation aurait été de **54 €** pour un célibataire sans enfant, propriétaire dans un quartier populaire et bénéficiant d’un plafonnement de revenus, ou **30 €** s’il est locataire.

NON

Une nouvelle culture budgétaire pour mieux répondre aux besoins et attentes des Neversois

KPMG est une société internationale installée dans près de 200 villes. Ses experts interviennent dans de nombreux domaines des sphères publique et privée, auprès notamment de nombreuses collectivités locales, Conseils généraux, Conseils régionaux, communautés d'agglomération et de communes, établissements hospitaliers... autant de domaines d'intervention du réseau d'experts de KPMG auxquels la Ville a fait appel il y a six mois pour mener un travail de fond sur la mise en oeuvre de ses politiques publiques. Questions à Miguel Usannaz-Joris et David Feutelais, consultants du cabinet KPMG auprès de la Ville de Nevers.

Quelle était votre lettre de mission ?
KPMG: *"La question posée était : comment gérer le manque à gagner en terme de recettes financières de la Ville face aux attentes de la population, tout en respectant les objectifs du mandat ? Nous avons ainsi accompagné les élus dans leur démarche en développant une nouvelle approche, une nouvelle culture; mettre en adéquation l'évolution des besoins et des attentes de la population avec les trois grands objectifs politiques du mandat que sont la cohésion sociale, la proximité et l'attractivité de la ville. Ce n'est donc pas une démarche ponctuelle qui aurait simplement permis de boucler le budget 2009, mais bien un travail de fond et de longue haleine qui a été engagé avec les élus afin de jeter les bases d'une nouvelle dynamique au service du mandat, de l'avenir du territoire et des besoins de ses habitants. Et si ce travail a réussi, c'est que les élus ont anticipé la crise financière que nombre de villes moyennes traversent aujourd'hui et qu'ils ont mené ce travail collectivement."*

David Feutelais,
consultant du cabinet KPMG
auprès de la Ville de Nevers

Cette une démarche nouvelle de la part d'une ville moyenne ?
KPMG:"*Oui, nous intervenons généralement plus auprès de* "grosses mécaniques" *comme les Conseils généraux, régionaux, les communautés de communes; des collectivités qui, de plus en plus, doivent intégrer dans leur fonctionnement et leur budget d'importants transferts de charges de l'Etat, et ont donc l'impérieuse nécessité* "de trouver de l'air" *dans leurs moyens financiers et leur fonctionnement afin de réussir ces nouveaux défis. Il est plus rare qu'une ville moyenne s'investisse dans une telle démarche."*

En quoi cette approche est-elle exemplaire ?
KPMG:"*Nombre de villes moyennes ne peuvent plus aujourd'hui actionner le levier fiscal en pressant un peu plus le contribuable pour à la fois faire face à la crise et mener à bien leurs projets, surtout dans un contexte où la feuille d'impôts locaux s'alourdit chaque année un peu plus des augmentations des taux des autres collectivités, départements, régions ... Rien qu'en cela, la démarche de Nevers est exemplaire. Car elle a permis de ne pas toucher aux taux d'imposition de la part communale, et de dégager dans le même temps des marges financières pour investir dans l'avenir.*
Outre le fait d'avoir une meilleure visibilité des moyens de la Ville pour les années à venir, le travail mené par les élus a permis de faire le lien entre les nombreuses activités menées par les adjoints et conseillers dans le cadre de leurs délégations respectives et leur contrepartie budgétaire. Une fois toutes les activités listées, les élus ont pu collectivement opérer des choix en toute clarté en valorisant tel ou tel programme, en améliorant telle ou telle action, en supprimant telle autre qui ne répondait ni aux objectifs prioritaires du mandat, ni aux attentes des Neversois. Il a permis également de renforcer l'aspect transversal du travail des élus et des services et de développer de nouvelles synergies en terme de moyens au sein de l'équipe et du personnel municipaux. Ce qu'il faut retenir en définitive, au-delà des aspects purement financiers du travail réalisé, c'est que les élus se donnent aujourd'hui les moyens d'évaluer l'impact de leurs actions au fur et à mesure du déroulement du mandat, leur permettant de réorienter leur politique en fonction de l'évolution des besoins exprimés par la population, du contexte économique et de la dynamique de territoire, c'est cela l'essentiel."

Maîtrise **des dépenses**

Malgré la crise, les finances de la municipalité sont maîtrisées du fait notamment de la décision d'assumer les nécessaires réductions de dépenses. Tous les indicateurs de gestion de la Ville de Nevers sont dorénavant au vert.

- En 2009, la réduction de l'encours de la dette est de l'ordre de 10%. L'objectif du mandat est de maintenir un encours de dette identique à celui de 2007.

-L'épargne, pour 2009, sera positive de 6,3 millions d'euros.

Dépenses réelles de fonctionnement

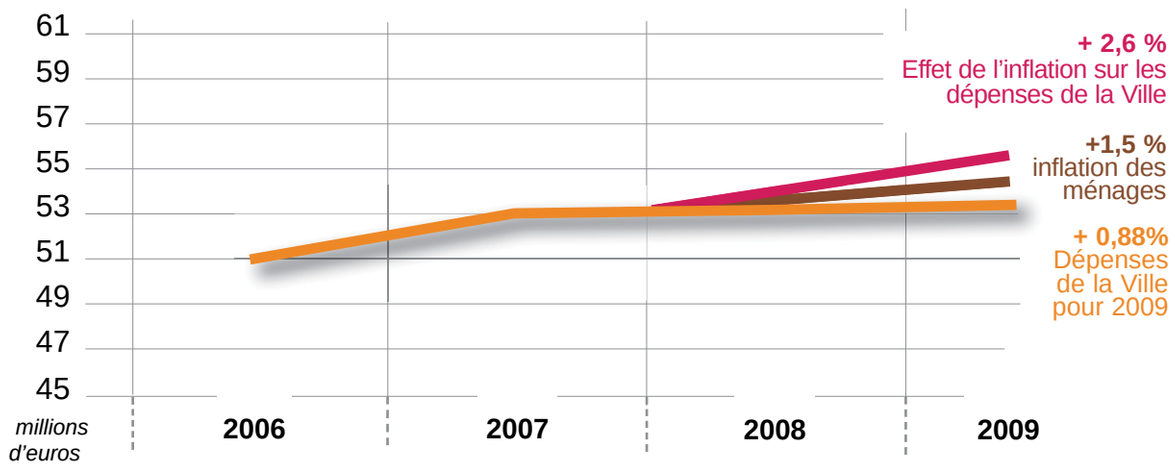

Le travail mené par l'ensemble des élus de la majorité municipale et les experts du cabinet KPMG depuis plusieurs mois a permis d'anticiper la crise, de l'absorber pour mieux préparer l'avenir, sans avoir recours à une augmentation de la fiscalité ou à un emprunt supplémentaire.

PROXIMITÉ
ATTRACTIVITÉ
COHÉSION SOCIALE

“Nous avons le devoir de tenir nos engagements !”

Le programme du mandat fixé par le maire est guidé par trois objectifs prioritaires ***Attractivité, Cohésion sociale, Proximité,*** soutenus par des leviers politiques forts et qui trouvent leur traduction naturelle dans le budget 2009

Accroître l’attractivité de la Ville

“Il s’agit de favoriser la création d’emplois, de contribuer à l’inversion de la courbe démographique et de développer la notoriété de la ville au plan régional et national. La poursuite de cet objectif se traduit par un programme de soutien à l’enseignement supérieur, la promotion de grands projets structurants et le maintien des efforts réalisés en matière d’éducation à Nevers.”

Plateforme jeunes à l’international

Réaménagement du site de l’ancien hôpital au coeur de ville

Développement de l’enseignement supérieur

Rénovation et modernisation du musée de la Faïence

Renforcer la cohésion sociale

“Il s’agit de favoriser l’insertion sociale et professionnelle, la mixité, et les pratiques collectives. Pour cela, il convient de promouvoir les valeurs républicaines, soutenir les plus démunis et prévenir la délinquance.”

- Augmentation de 10% du soutien financier au Centre communal d’Action sociale

- Développement du nouveau service de Prévention spécialisée

- Restructuration et modernisation de la politique des Centres sociaux culturels de la ville pour améliorer les services rendus aux populations.

Agir en proximité

“Il s’agit de favoriser le dialogue et l’implication active des habitants, et de faire preuve de réactivité dans le traitement de la demande des concitoyens. Pour cela, il convient de développer la vie des quartiers, et soutenir les efforts réalisés en matière de propreté et d’embellissement de la ville.”

- Création du service vie des quartiers.

- Lancement des conseils de quartiers.

Un plan de *à l'emploi*

La fermeture de la piscine de la Jonction

La décision de fermer la piscine de la Jonction fut trés difficile à prendre. Le choix de maintenir le pouvoir d'achat des Neversois supposait pour les élus de réaliser d'importantes économies à l'échelle de la Ville.

La Ville de Nevers gère aujourd'hui deux piscines : celle des Bords-de-Loire, construite en 1974, et celle de la Jonction construite en 1958. Les questions étaient : la commune a-t-elle les moyens d'entretenir deux piscines qui nécessitent par ailleurs l'une et l'autre de gros investissements de remise aux normes, d'entretien et de fonctionnement ? Et, en attendant que le nouveau centre aquatique prévu sur le site Colbert voit le jour, quel service public des activités de la natation était prioritaire au regard des contraintes budgétaires actuelles et des attentes de la population ?

L'étude a montré que les chiffres de fréquentation des dernières années de la piscine de la Jonction était en nette inflexion. Une fréquentation qui est passée de 32 000 entrées en moyenne mensuelle sur les trois mois d'ouverture, juin/juillet/août, durant la période 1997-2006 à 18 000 en 2008 (11 000 en 2007). Si plusieurs facteurs se conjugent pour expliquer cette baisse de fréquentation; les conditions climatiques, le contexte économique, la multiplication des piscines privées chez les particuliers (on en dénombrait plus de 1 500 en 2008 dans la zone de chalandise de Nevers) et la concurrence des autres établissements aquatiques de l'agglomération... il fallait se rendre à l'évidence, Nevers n'a pas les moyens de s'offrir le luxe d'entretenir et de faire fonctionner dans de bonnes conditions deux équipements de ce type, quand on sait que l'enveloppe globale pour la piscine de la Jonction est de près de 300 000 € par saison.

L'effort d'investissement

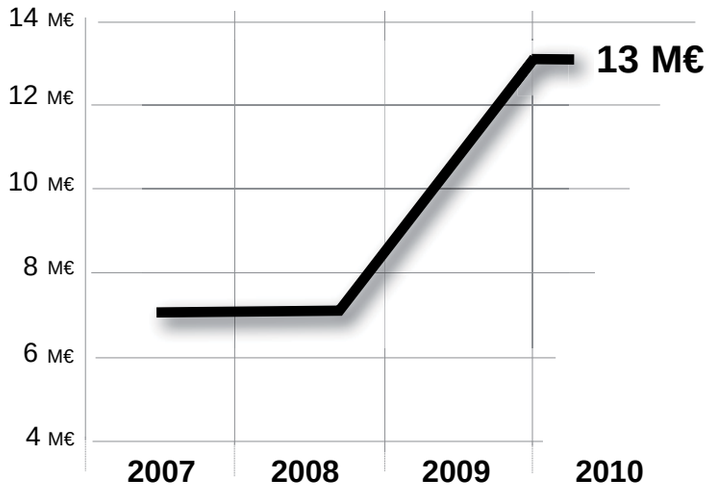

Pour 100 € *de dépenses*

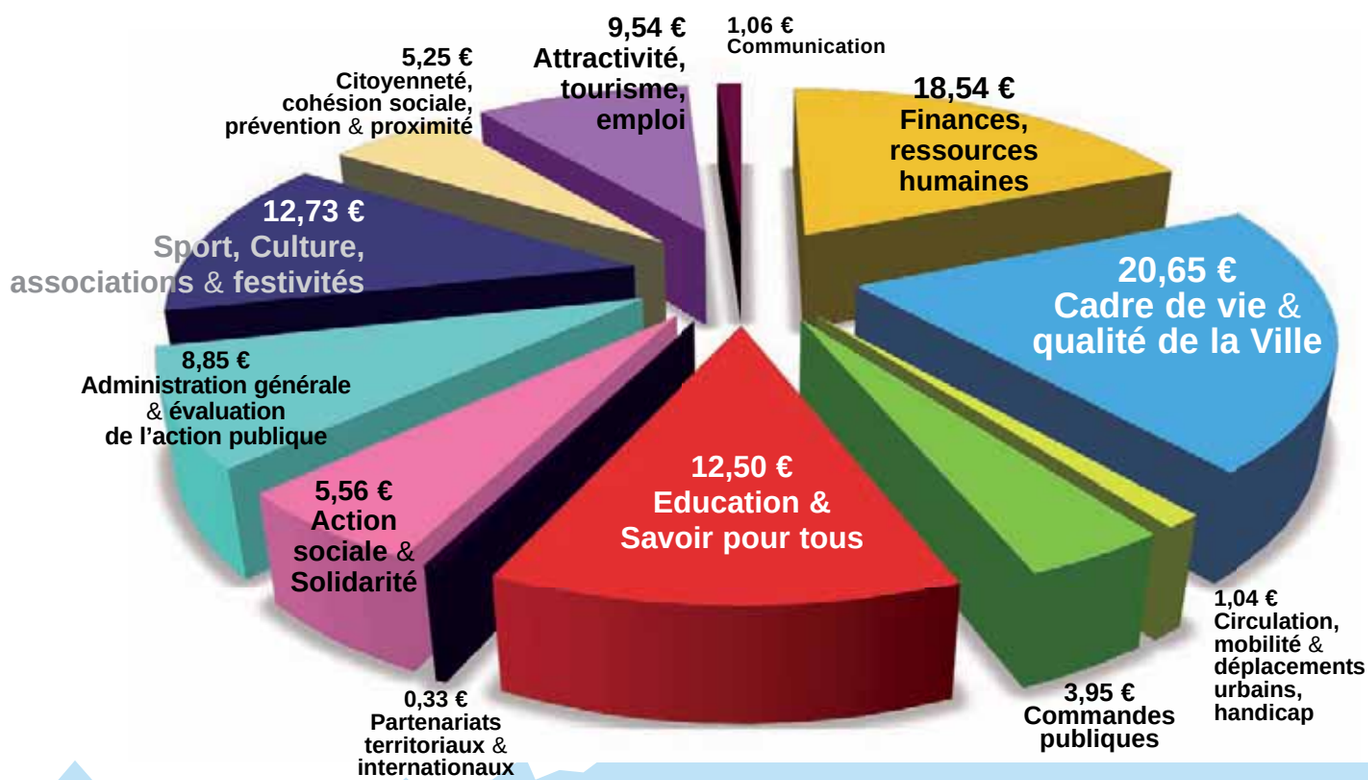
9,54 € Attractivité, tourisme, emploi
1,06 € Communication
5,25 € Citoyenneté, cohésion sociale, prévention & proximité
18,54 € Finances, ressources humaines
12,73 € Sport, Culture, associations & festivités
20,65 € Cadre de vie & qualité de la Ville
8,85 € Administration générale & évaluation de l'action publique
5,56 € Action sociale & Solidarité
12,50 € Education & Savoir pour tous
1,04 € Circulation, mobilité & déplacements urbains, handicap
0,33 € Partenariats territoriaux & internationaux
3,95 € Commandes publiques

soutien

58 M€ de travaux dont 13 M€ financés par la Ville permettent **le maintien ou la création de 232 emplois directs et 1 000 emplois indirects.**

Réhabilitation du site Pittié
2009 : 0,6 M€

Réhabilitation urbaine de la Grande-Pâture
2009 : 4 M€ dont 3 M€ d'investissement public

Chantier de requalification du site Colbert
2009 : 27,5 M€ dont 2,5 M€ de la Ville

Travaux du musée de la Faïence
2009 : 2,9 M€ dont 0,8 M€ de la Ville

La vie dansée d'Alice

Alice Spiekermann est une passionnée. Passionnée de Danse et particulièrement de Modern'Jazz. Elle a intégré le prestigieux Centre d'Etudes Supérieures de Musique et Danse (CESMD) de Poitiers spécialisé en Jazz. Portrait.

DU HAUT DE SES 19 ANS, ALICE FAIT PREUVE D'UNE ÉTONNANTE MATURITÉ. Pas du genre à se reposer sur ses lauriers la demoiselle. Après une bonne dizaine d'années passées à fouler les parquets des salles de danse de Nevers et alentours, Alice s'en est allé peaufiner son art à travers l'hexagone. Danseuse-interprète, c'est le choix d'Alice. Un choix ambitieux tant le milieu de la danse recèle de candidates. *"Il faut le petit truc qui fait la différence,* précise Alice. *Beaucoup de travail aussi. La Danse nécessite de la rigueur et beaucoup d'entraînement"*. La danse, Alice est tombée dedans toute petite, à l'âge de 5 ou 6 ans. Sportive dans l'âme, comme toute la famille, elle aurait pu choisir la gymnastique, l'équitation ou la natation. *"La danse me procure un plaisir particulier, la scène surtout. Je m'y sens bien, à l'aise, c'est épanouissant pour moi"* précise Alice avec un large sourire. Ce goût de la scène, déterminant à plus d'un titre, elle le doit en partie à celle qui fût, et qui demeure un modèle : Patricia Combes. *"Patricia avait constitué un petit groupe de six ou huit filles particulièrement motivées. Elle nous préparait à des concours de danse organisés par la Confédération Française de Danse, on participait à des stages un peu partout en France avec des chorégraphes de renommée nationale et internationale. C'est à ce moment là que s'est produit le déclic. C'est à ce moment là que j'ai décidé que je serais danseuse"*,se souvient-elle. Pas question pour autant de laisser tomber les études, au contraire. En seconde, au lycée Alain-Colas Alice suit les cours optionnels de danse qu'elle laissera pour suivre un cursus scientifique. *"On est jamais à l'abri d'un pépin. Si la danse ça ne marche pas, je m'orienterais vers une formation de kiné. C'est pourquoi j'ai fait un bac S. En même temps ça rassurait mes parents qui s'inquiétaient de mon projet de devenir danseuse"*. Bac en poche, Alice prend son envol et quitte Nevers et le giron familial pour s'installer à Vichy et passer son Examen d'Aptitude Technique, un diplôme d'Etat. Une première étape dans sa carrière de danseuse. *"Cette formation, c'est pour après, pour peut-être un jour enseigner la danse,* précise-t-elle. *Pour l'instant, je me consacre corps et âme à la danse. Mon souhait le plus cher est de danser, d'être sur scène et je mets tout en oeuvre pour y parvenir. La remise en question est permanente, la danse est un milieu qui a ses codes et ses critères"*. Une détermination à toute épreuve qui a sans doute fait la différence lors du concours d'entrée au Centre de Poitiers. *"La sélection s'est tenue à Paris pendant deux jours. Au départ, nous étions 50 filles pour 12 places. Je ne croyais pas trop en mes chances. Puis voilà, j'ai été retenue. C'est un souvenir particulier"*. À la ville comme à la scène, Alice affiche un sourire qui en dit long sur le personnage et qui a sans doute retenu l'attention du jury. La scène justement. Alice et ses complices d'Extrava'danses seront sur celle de la maison de la culture le 24 mai prochain pour un spectacle monté dans le cadre d'un tutorat avec le chorégraphe de renom Alain Gruttadauria.. *"C'est Patricia qui nous a invités à participer à ce tutorat avec Alain. Ça ne se refuse pas ! Au centre de Poitiers on fait beaucoup de belles rencontres c'est vrai, mais là c'est une occasion rare de travailler, de créer avec une pointure du Modern'Jazz. Et c'est à Nevers."* se réjouit Alice. Sûr qu'elle n'aurait manqué ce rendez-vous pour rien au monde. Son rêve confie la jeune fille : *" mon rêve est d'intégrer une compagnie de danse, celle d'Alain Gruttadauria serait le top !"*.

danseuse - interprète

"Intégrer une compagnie de danse ! "

Alice, entourée de Patricia Combes (Extrava'danses) et d'Alain Gruttadauria (La Licorne) lors des répétitions du tutorat chorégraphique organisées à Nevers pendant les vacances d'hiver.

Création originale - Extrava'danses - La Licorne.

Dans les pas des *grands*

Extrava'danses, la compagnie neversoise de Patricia Combes, a été retenue par le Ministère de la Culture pour son projet de tutorat chorégraphique sur une création du chorégraphe Alain Gruttadauria.

Les douze membres de la compagnie entourent Alain Gruttadauria.

Un tableau de la création d'Alain Gruttadauria "Délices", *interprétée par les élèves de* Extrava'danses.

"La danse c'est un échange humain, un équilibre de vie". C'est la philosophie d'Alain Gruttadauria, chorégraphe de renom choisi par Patricia Combes pour son tutorat chorégraphique. *"J'ai accepté la proposition de Patricia parce que je la connais, et je sais qu'en venant à Nevers j'ai en face de moi des jeunes prêts à recevoir mon travail,* souligne Alain. *Très peu de projets reçoivent le soutien du ministère de la Culture en* Modern'Jazz. *Cette année, seules deux compagnies ont eu ce privilège. Ce projet montre aussi que le ministère s'intéresse à ce qui se fait à Nevers, et c'est bien".* Ce qu'Alain ne dit pas, c'est que peu de chorégraphes acceptent de mener des tutorats. *"Nous travaillons sur une de mes créations,* Délices, *qui a été présentée de nombreuses fois sur scène. Un pièce taillée pour des danseurs professionnels"* précise le chorégraphe. Pour les jeunes filles, et les deux garçons de la compagnie neversoise c'est une chance de vivre cette expérience. *"Ce tutorat, c'est un travail de professionnel adapté pour des amateurs éclairés dont la majorité rêve de faire un truc dans la danse"*, souligne Patricia. Ce vendredi, dans la salle de danse du Club-Vert, c'est le dernier jour du tutorat. *"Elles sont lessivées, elles ont mal partout, mais le sourire est là"* apprécie Alain qui s'adresse à la troupe en père de famille. *"Patricia a fait un cadeau royal à ses petits en leur offrant ce projet. En fin de tutorat, l'équipe est transformée, mieux armée pour se présenter à des auditions. À ce niveau, tous peuvent prétendre à un avenir dans la danse"*. Certaines journées, ce sont plus de 9 heures passées en studio à répéter inlassablement pas et enchaînements. Il faut de la motivation, il faut aimer la danse. Mais pas que cela. *"Nous avons préparé ce tutorat en amont,* insiste Patricia. *Cette pièce (*Délices*) Alain l'a imaginée à partir du triptyque de Jérôme Bosch :* Le jardin des délices. *J'ai demandé à tout le monde de prendre l'information sur ce tableau, sur le peintre afin de mieux comprendre le travail que nous aurions à réaliser. La musique, la peinture, le théâtre... tout est lié. La danse peut faire le lien, faire passer des messages, concentrer et fédérer les énergies pour mieux les interpréter et les restituer sur scène"*. Le tutorat permet également d'accéder à une scène nationale. Pour *Extrava'Danses,* ce sera le 30 mai sur une scène parisienne. Tous les tutorats (Classique, Contemporain, Jazz) de France seront présents. Avant cette date, la compagnie neversoise sera en représentation au Creusot le 23 mai pour un échange avec la compagnie de Christelle Comte dans une création tutorée *"Five Tangos"* du chorégraphe Patrice Valéro. Le lendemain, le dimanche 24 mai, les deux compagnies seront sur la scène de la Maison de la Culture à partir de 18 heures.

une chance inouïe...

Tarif unique : 10 euros. Renseignements : 06 81 04 39 33

Patricia Combes, 37 ans, chorégraphe, compagnie Extrava'danses.

Née à Riom (63), Patricia suit d'abord des études de commerce avant de réussir à convaincre ses parents de la laisser tenter sa chance à Paris pour faire de sa passion, la danse, son métier. Elle intègre l'Académie Internationale de Danse puis l'Institut Pédagogique d'Art Chorégraphique où elle décroche son diplôme d'État et le droit d'enseigner le Jazz (1994). Elle enseigne le Jazz dans la région parisienne avant de s'installer à Nevers (1995). En 1997, elle créée sa première école de danse - Providanse. En 2000, elle met en place un atelier de création chorégraphique - Extrava'danses - avec lequel elle réalise plusieurs créations dont *"histoire d'elle"* avec le soutien de la Ville de Nevers et le Conseil général. En 2001, 1er prix d'interprétation solo *("Obsession")* d'un concours de la Fédération Française de Danse. 2008, tutorat chorégraphique avec Alain Gruttadauria.

Alain Gruttadauria, 50 ans, chorégraphe, compagnie Alain Gruttadauria - La Licorne.

Originaire de Nîmes (30), Alain a suivi des cours aux Beaux-Arts avant de rejoindre le conservatoire d'Art Dramatique. Au cours d'un stage à l'école Michel-Fugain, à Nice, il rencontre le danseur et chorégraphe Redha qui le convainc de rejoindre Paris. Nous sommes dans les années 80. Très vite Alain se fait un nom dans le Modern'jazz et se mue chorégraphe. En 1996, il créé sa compagnie - *Alain Gruttadauria, La Licorne*. Alain est un chorégraphe très prisé, en France bien sûr, mais aussi en Espagne, en Allemagne et un peu partout dans le monde. Il collabore avec les plus grands.

Pour lui, la danse est avant tout un équilibre de vie qui ne vaut que s'il est partagé. Aujourd'hui incontournable dans le panorama de la danse, Alain confie ne s'épanouir dans la danse que par le partage, celui des expériences et des savoir-faire.

http://www.compagnie-gruttadauria.com/

Atelier Scientifique au Collège Victor-Hugo

Dix jeunes neversois à *Atlanta*

L'atelier scientifique du collège Victor-Hugo fait encore parler de lui, il est de nouveau qualifié pour la finale mondiale de ***la First Lego League,*** à Atlanta !

L'atelier scientifique du Collège Victor Hugo fait encore parler de lui ! Cette année, ils ont remporté le titre de Champion de France de *la First Lego League* : compétition organisée par la marque de jouets Lego, qui mélange une épreuve de robotique et une épreuve de recherche scientifique. Ca sera donc la seule équipe française qualifiée pour participer au World Festival, la finale mondiale qui aura lieu à Atlanta (Géorgie, USA) du 15 au 18 avril. Le thème du dossier de recherche choisi par *la First Lego League* a pour fonction de sensibiliser les participants aux problèmes écologiques. En effet, les jeunes par équipe devront participer intelligemment au débat sur les changements climatiques. Ils devront évaluer l'existence, les causes, l'ampleur et les impacts des changements climatiques. Il leur faudra aussi décider des actions à mettre en œuvre pour répondre à la problématique abordée.

Un appel aux dons pour aller à Atlanta

Cette année, les élèves neversois ont choisi un thème très récent : Les crues de la Loire à Nevers. Leur robot permet de manière ludique d'enterrer le dioxyde de carbone, de construire des digues puis de les tester, de lever le barrage, d'ériger la maison, de rassembler les gens pour les mettre à l'abri, etc.

C'est la quatrième année que l'atelier participe à ce concours. Cet atelier se déroule les lundis de 15h30 à 17h30 et les mardis et vendredis durant la pause méridienne. Les deux professeurs et leurs dix-huit élèves prennent donc entièrement sur leur temps libre.

L'an passé, l'équipe s'est hissée sur la troisième marche du podium, avec un projet à but écologique qui était d'amener un panneau solaire sur le toit d'une maison, de placer des éoliennes à un endroit précis... Ce robot leur a permis d'accéder à la finale mondiale à Tokyo en avril dernier. Une formidable expérience pour dix élèves de l'atelier, bien qu'ils ne soient pas arrivés à remporter cette dernière victoire. Ce voyage a pu être effectué grâce aux partenaires et aux dons.

Pour pouvoir de nouveau défendre leurs chances, les élèves de l'atelier et toute l'équipe font à nouveau appel aux dons. Ils doivent réunir près de 20 000 € pour représenter Nevers à Atlanta (U.S.A) !

L'atelier tient aussi un site, où vous pourrez avoir de plus amples renseignements et si vous le souhaitez, faire un don.

Barbara Arsenault

http://atelierscientifique.servhome.org/index.php

Les élèves du collège Victor-Hugo et leurs professeurs prêts à en découdre.

Professeurs participants au projet : M. GARMIER, professeur d'histoire & géographie et M. JAPIOT, professeur de technologie.

Les élèves : Marie Muzerelle, Elise Mallard, Pierre Pinot, Anne Georgelin, Charles Courouble, Pierre Cambournac, Lise Guillon, Sarah Leymarie, Constance O'neill, Marine Guillon, Orlane Beaufils, Hélène Georgelin, Charlène Bernard, Tanguy Berthelemy, Julien Reginster, Pierre Girolet, Nicolas Cambournac, Léo Gaspard.

Partenaires : Collège (AST), Textilot-Plus, Soparec, Igol-Industrie, CG 58, Rectorat de Dijon, CCI, AD Neurologie, AIPE, Comptoir des Fers, La Fabrique et la Ville de Nevers qui vient de décider le versement d'une subvention de 1 300 euros au foyer coopératif du collège Victor-Hugo pour la participation des élèves à la finale du concours prévue à Atlanta (U.S.A).

La First Lego League c'est quoi ?

La FLL est un challenge qui propose à des équipes de jeunes participants de résoudre des problèmes rencontrés dans un domaine scientifique donné en utilisant une démarche professionnelle : recherche, échange, dessin, construction et test. Durant l'année scolaire, des jeunes de 10 à 16 ans doivent réfléchir à la thématique imposée en travaillant sur un dossier de recherche ; en même temps, ils doivent réaliser et programmer un robot LEGO MINDSTORMS constitué de briques LEGO ***"intelligentes"*** (dotées de capteurs et d'automatismes), capable de mener à bien une série d'épreuves dans un temps limité. Au bout de huit semaines minimum de réalisation, les équipes se rencontrent lors de tournois nationaux et/ou internationaux durant lesquels quatre axes sont évalués : conception et programmation du robot, projet de recherche, travail en équipe, et match.

Place NET'

La Cyber-Base de Nevers, installée dans l'enceinte du collège Les Courlis, propose à ceux qui le souhaitent, de s'initier aux rudiments de l'informatique.

Aux commandes de la Cyber-Base de Nevers depuis quatre mois, Virginie Pousserot chouchoute ses adhérent(e)s. *"Beaucoup de personnes à la retraite fréquentent les ateliers de la Cyber-base. Depuis un ou deux ans, l'informatique est devenu indispensable pour de nombreuses personnes : démarches en ligne, e-mail, échanges de photos avec la famille éloignée..."* constate l'animatrice. C'est le cas de Daniel qui vient à la Cyber base pour développer ses connaissances en messagerie Internet et communiquer avec ses enfants. À côté de lui, Christiane a eu comme cadeau d'anniversaire un ordinateur portable. *"C'est un très joli cadeau. Après, il faut connaître un minimum pour utiliser l'informatique comme il faut, surtout Internet"*. Virginie, employée et mise à disposition de la Cyber-base par l'Adess, élabore des programmes d'apprentissage en fonction de la demande, mais aussi au grè de ses envies et de sa formation. *"J'ai une formation de graphiste. J'essaie d'en faire bénéficier les usagers pour les retouches photos par exemple"*. L'ambition de la Cyber base et du Conseil Général de la Nièvre, qui en est le tuteur, est de réduire la fracture numérique.

Cyber-base des Courlis,
15 b[d] Léon-Blum (face gendarmerie)
Infos, tarifs, horaires : 03 86 36 29 66.
v.pousserot@cyber-base.org
www.cyberbase.org

Nicole Baranton, 64 ans, est adhérente à la Cyber-base depuis février 2009. *"Je me suis inscrite pour me perfectionner dans l'utilisation de logiciels comme photoshop, la bonne utilisation des clés Usb... Je suis très satisfaite des cours de Virginie et l'ambiance est plutôt très sympa avec beaucoup d'entraide entre nous".*

Danielle Nicolas 64 ans. Inscrite à la Cyber-base depuis septembre 2008. *"Mon truc, c'est la photo. Et maintenant comme tout est numérique la retouche photo m'intéresse, la recherche sur Internet aussi. Comme nous sommes nombreux on s'échange quelques astuces, c'est convivial".*

Arts du cirque

Le cirque en vrai

Jonglerie, équilibre, acrobaties, clowneries, éveil corporel... Tout l'univers du cirque avec Acroballe Circus.

"Le cirque est le seul endroit au monde où l'on peut rêver les yeux ouverts". Cette citation d'Hemingway habite l'équipe de l'association Acroballe Circus. Née à l'initiative de Bruno Laronde en 2005, Acroballe n'en finit pas de grandir et compte aujourd'hui plus de 700 licenciés dans la Nièvre. Ils sont trois animateurs professionnels, titulaires du Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC) à parcourir chaque jour le département. *"C'est une école de cirque certes, mais sans obligation de résultat. Pour nous l'important est que les enfants prennent du plaisir à évoluer dans les exercices que nous leur proposons"* insiste Tony Plos, l'un des trois éducateurs d'Acroballe Circus. *"Dans 4 ou 5 ans, en France, on parlera du cirque à Nevers".*

L'initiation démarre dès l'âge de 5 ans, et dans le groupe "adultes" on retrouve une population très variée allant de 17 à 60 ans. *"Notre travail se fait en toute convivialité. On n'est pas là pour fabriquer des pros du cirque, mais si on a une création qui sort de l'ordinaire on est super contents, c'est normal".* C'est sans doute ce qui contribue au succès croissant des ateliers d'Acroballe. Ce qui fait dire à Tony que *"dans 4 ou 5 ans, en France, on parlera du cirque à Nevers. Il y a une vraie dynamique autour des Arts du Cirque à Nevers et dans le département de la Nièvre. L'association souhaite asseoir son activité sur le chef lieu de département et en faire un pôle ressource. Ce qui nécessite un lieu adapté avec un bureau, qui nous permette d'installer de manière durable des agrès permettant de faire des exercices* "aériens", *de développer nos activités, d'accueillir des artistes en résidence..."* explique Tony. Pour l'heure, c'est la Ville de Nevers qui met à disposition des gymnases pour permettre à *Acroballe* de développer ses activités. Venez les découvrir

Lieux et horaires d'activités :
Tous les mercredis :
Gymnase George Guynemer :
de 9h30 à 10h30 pour les 5 - 7 ans.
Gymnase Blaise - Pascal :
de 15h à 16h30 pour les 7-9 ans
de 16h30 à 18h pour les 9-12 ans
à partir de 18h pour les adultes.
Infos au : 06 63 51 37 31

24 mai : rencontres régionales du cirque à Saint-Vallier
1er Juillet : Porte-ouverte chez Acroballe-Circus de 14h30 à 20h au gymnase Blaise-Pascal.
4 juillet : Fête des Centres-Sociaux à Guérigny avec des ateliers cirque.

entre nevers soi

rien ne vaut les relations humaines...

Venez partager vos passions... sur nevers.fr

Nevers

Assana El Kassabi

Etre à l'écoute et favoriser les rencontres

En 1989, Assana El Kassabi siège au premier conseil municipal d'enfants. Douze ans plus tard, elle rejoint la liste de Didier Boulaud et intègre l'équipe des élus en 2004. Depuis les dernières élections, elle occupe un poste d'adjointe. Chargée de l'évaluation des politiques publiques et de la prospective.

Qu'est ce qui vous a conduit à rejoindre l'équipe de Didier Boulaud en 2001 ?

J'ai découvert le rôle d'une assemblée en devenant élue du tout premier conseil municipal d'enfants. Les responsables du secteur Enfance-Jeunesse de l'époque, Alain Mariaud et Dalila Bekhaled, avaient gardé le lien avec une partie des élus. Comme, par ailleurs, j'étais beaucoup impliquée dans la vie de mon quartier, la Grande-Pâture, les réunions m'ont permis de rencontrer fréquemment le maire et ses adjoints. Du coup, on m'a sollicitée pour rejoindre la liste en 2001. Et j'ai intégré le conseil en 2004, au départ de Jean-Claude Boulez.

Et les mauvaises langues ont pensé que vous étiez l'alibi des quartiers et de la communauté maghrébine ...

De telles idées sont totalement insensées. Ces mauvaises langues connaissent bien mal mon parcours et la vie socio-culturelle neversoise. Je le répète, avant 2004, j'avais déjà pas mal oeuvré pour mon quartier et pour la vie citoyenne en général dans notre ville C'est une action de longue haleine. J'ai travaillé sur des axes importants de la vie locale et on ne l'a peut-être pas assez fait savoir. Par exemple, à la suite des événements survenus dans les banlieues fin 2005, le Conseil régional de Bourgogne a développé un dispositif d'aide aux quartiers dont j'ai été le relais sur Nevers durant près de trois ans. Désormais, c'est Tarik (Khaïdouri) *qui suit ce dispositif et je lui donne un coup de main. Alors, je n'ai vraiment pas le sentiment d'être un simple faire-valoir...*

Une action de longue haleine

Ce second mandat est-il une continuité ?

Oui. D'abord, il y a un lien très fort entre les élus de la majorité municipale. Une union très solide. J'ai été vraiment bien épaulée. Jean-Claude Boulez m'a transmis le flambeau avec beaucoup d'attention. Moi qui suis timide, j'ai pris de l'assurance. J'arrive à dire les choses, je trouve ma place dans la société. Pour ce nouveau mandat, la surprise de me voir proposer un poste d'adjointe passée, je me suis mise au travail. Je construis mon équipe. Ce sont des gens motivés autour d'une réflexion de fond plus complexe qu'il n'y paraît. L'évaluation des politiques publiques demande à la fois de la rigueur et de la diplomatie. Les collègues ne doivent pas prendre cela comme un contrôle mais comme une étude permettant de mieux cibler nos priorités et d'être en phase avec l'attente de nos électeurs.

Assana El Kassabi a travaillé sur le dispositif d'aide aux quartiers mis en place par la Région. Désormais, le relais est assuré par Tarik Khaïdouri.

L'élu local, et donc l'adjointe que vous êtes, a un rapport direct avec la population. Ça se traduit comment pour vous ?

Par des moments très intenses en matière de dialogue et d'échange. Moi, j'aime rencontrer et tendre la main. Même si je ne suis pas Mère Térésa, je pense être à l'écoute. J'aimerais que les enfants et les jeunes se rendent compte qu'on peut sortir de sa réserve, qu'on peut agir et ne pas subir les événements. En toute modestie, si je peux être un exemple... J'ajouterais aussi qu'il n'y a pas de camp à choisir. Si je porte l'écharpe tricolore, je ne renie pas pour autant mes origines, mais je pense être en phase avec la réalité et mon identité. Lorsque je célèbre des mariages, par exemple, les témoignages de sympathie sont nombreux. Et ils proviennent de toutes les communautés.

Si je peux être un exemple....

Comment imaginez-vous Nevers demain ?

Je suis très attachée à Nevers et j'aimerais que la ville se découvre enfin. Qu'elle soit unie. Que les Neversois mesurent le bonheur de se rencontrer, quels que soient leurs origines, leurs parcours et leurs situations sociales.

ASSANA EL KASSABI
Née le 23 septembre 1975 à Nevers
Célibataire
Cinquième d'une famille de huit enfants, Assana El Kassabi a grandi dans le quartier de la Grande-Pâture où elle réside toujours. Ecole Albert-Camus, collège des Loges, lycées Jean-Rostand puis Raoul-Follereau : son parcours scolaire est rythmé par un CAP+BEP de secrétariat et un baccalauréat *Action & Communication commerciale*. Bénévole dès 16 ans comme aide-monitrice au sein de la maison de quartier de la Grande-Pâture, elle devient ensuite animatrice socio-culturelle et travaille pour de nombreuses structures (Bords de Loire, PEP 58, châlet des Dappes aux Rousses, Francas, service médiation de la Ville de Nevers, ARKO...) En 2005, Assana reprend ses études et suit une formation de monitrice-éducatrice. Depuis décembre 2008, elle est employée au foyer Bourgoin (Sauvegarde de l'enfance) à Marzy. Elue au sein du premier conseil municipal d'enfants de Nevers (1989), elle reprend son investissement au sein de l'assemblée locale, adulte cette fois, en rejoignant la liste de Didier Boulaud en 2001. Elle intègre le conseil en 2004 (au départ de Jean-Claude Boulez) puis est nommée adjointe, en charge de l'évaluation des politiques publiques et de la prospective, en 2008.

Sur la route de Londres

La chronique d'Antoine De Wilde [1]

La route qui mène aux JO de Londres 2012 est un chemin pavé d'incertitudes. Pourtant, Antoine De Wilde s'est promis d'être à l'heure anglaise. Le compte à rebours est lancé. Chaque mois, le Neversois nous fait partager sa préparation et nous livre ses sentiments.

Chaque début d'année est marqué par les championnats d'hiver (cross ou *indoor*), et, depuis mon enfance, ce sont des moments particuliers. Ah, les nobles champs de cross... Vous savez, ces plaines balayées par le vent et la pluie, baignant dans la boue… qui nous feraient parfois envier les coureurs en salle alors que le contraire semble impensable ! Mais quand on aime... On commence par le championnat départemental, passage incontournable, notamment pour nos petites catégories. Puis, vient le championnat régional, organisé par mon club, à Chevenon… Ce jour-là, mon grand rival, le Dijonnais Emmanuel David, affaibli par une grippe, finira deuxième à plus d'une minute trente. Je gagne sur mes terres une victoire importante, surtout pour mon club qui buche depuis des mois pour que l'événement soit parfait. Il le fut !

EN PENSANT À AIX

Trois semaines plus tard, l'élite interrégionale se retrouve à Brumath pour la conquête du troisième quart. Cette course est cruciale. Aujourd'hui, il faut confirmer... Cette fois, je suis prêt, je m'entraîne depuis des mois, je me sens fort et je pense savoir comment la gagner : je n'ai qu'une seule stratégie, une idée de course qui m'emmènera vers le titre. Je suis venu pour ça et je vais repartir avec… Je gagne *"facilement"*. C'est toujours plus facile quand on gagne... J'ai retrouvé mon style de course, régulier et soutenu. J'ai pu démarrer quand j'ai voulu, c'est la plus belle des sensations chez un coureur…
Désormais, il reste une course… *LA* course : celle des championnats de France, terrible loterie où, bien souvent, fin de saison rime avec fatigue et coup de poker… Car la saison est longue… j'ai réussi à tout gagner jusqu'à présent. Mais sans concurrence, et le problème est bien là ! Car nous serons au moins 500 au départ à Aix-les-Bains ce dimanche 15 mars. La crème du cross français... Alors, approcher les 10-15 premiers est un objectif à la fois ambitieux et réalisable. Une place qui me conduirait vers une course *"joker"* : les championnats du Monde. Mais ça, c'est une autre histoire... Pensons d'abord à Aix !

DERNIÈRE MINUTE - Grosse déception pour Antoine De Wilde qui a totalement raté ses championnats de France. Le Nivernais termine 88e à près de 4' du vainqueur, le Strasbourgeois Driss El-Himer. Une contre-performance que le sociétaire de l'AON explique par la lassitude. *"Je suis sur la brèche depuis septembre. J'ai enchaîné Paris-Versailles puis la saison de cross. Les qualifications pour les championnats d'Europe, la Prom' Classic, les régionaux puis les Inters..... Et là, c'était trop. Mon corps a dit stop. Il me reste deux courses sur route d'ici avril et ensuite, je ferai une coupure."*

Les résultats des autres athlètes neversois lors de ces championnats de France d'Aix-les-Bains :

Cadets : 132e. Nassim Mecheref (EA 58-ASF-USON)
Juniors filles : 156e. Nina Chatré (AON)
Juniors garçons : 119e. Vincent Mougin (EA58-ASF-USON)
Elite femmes : 159e. Emmanuelle Reydet (EA58-ASF-USON); 295e. Emilie Lasserre (AON); 364è. Judith Demaizière (EA58-ASF-USON)
Cross court masculin : 155e. Quentin Blondeau (AON)
Vétérans : 211e. Fabrice Lambert (EA58-ASF-USON)

LES PROMESSES DE THIBAUT AUROUSSEAU

L'avenir lui appartient

THIBAUT AUROUSSEAU fêtera ses 16 ans le 21 avril prochain mais le sociétaire de l'A.O. Nivernaise affiche déjà un sympathique palmarès doublé d'une polyvalence qui lui autorise une belle marge de progression. Spécialiste de l'heptathlon (60 m, saut en longueur, lancer du poids, saut en hauteur, 60 m haies, saut à la perche, 1 000 m) et sans doute futur décathlonien, Thibaut a poursuivi son apprentissage pluridisciplinaire lors des réunions en salle cet hiver. Lauréat des championnats régionaux (triple saut, longueur), sur le podium à Vittel, Aubière ou Reims, le cadet de l'AON a pris une très prometteuse 6ème placeau triple saut (13m55) lors des championnats de France en salle. A suivre ...

Autre athlète en évidence ces derniers temps, **JASON CORNELOUP** a conquis le titre régional de triathlon en salle (7"61 au 50m haies, 6m01 à la longueur, 11m55 au triple saut). Le minime de l'EA 58-ASF-USON figure lui aussi au rang des trop rares espoirs de l'athlétisme nivernais.

Un rendez-vous à noter, celui de la **FÊTE DU NAUTISME 2009** qui aura lieu au port de la Jonction, les **16 et 17 mai**. Nous y reviendrons en détail dans notre prochain numéro.

Combat frustrant pour **TARIK KHAIDOURI** le 14 février dernier à Saint-Quentin. Opposé au local Thierry Karl, lors d'un gala, le super-moyen neversois s'est retrouvé KO à l'issue de la première reprise. C'est la loi de la boxe, pensez-vous... Sauf que cette fois, Tarik a été touché après... le coup de gong. Autrement dit, en plein relâchement. Dans un premier temps, le corps arbitral a déclaré Karl vainqueur avant de revenir sur cette "injuste" décision et de prononcer un "no contest". Pas de vainqueur. Tarik Khaidouri doit retrouver le ring le 4 avril à Dijon.

CERCLE NEVERS ESCRIME

Le départ d'un nouveau cycle

Après l'exil de son trio majeur (Grumier, Moutou, Sicot), le CNE construit son avenir. En douceur. Avec toujours la même règle : celle de la formation. Au plus haut niveau, Mathilde Grumier poursuit son apprentissage.

*Le benjamin **Paul Allègre** a remporté le Tournoi de Paris. À ce résultat prometteur, associons la sélection, comme remplaçant, du cadet Baptiste Desassis lors de la Coupe du monde de Nîmes le 14 mars dernier.*

"ON RETOURNE AUX BASES. À NOTRE VOCATION PREMIÈRE, CELLE D'UN CLUB FORMATEUR", martèle Eric Grumier, maître d'armes emblématique du Cercle Nevers Escrime, en ce début d'année. Le départ du trio majeur d'un club qui s'est fait un nom à travers sa superbe salle, mais aussi grâce aux performances de ses épéistes, en aurait assomé plus d'un. Mais ce n'est pas le genre de la maison. La Botte de Nevers fait partie du décor sportif nivernais. Et son volet social n'est plus à démontrer.

UN GROUPE GRANDISSANT

"Plus que jamais, l'escrime est à la portée des jeunes nivernais", souligne Eric Grumier, dont le concept Ludo-Escrime (sur lequel nous reviendrons prochainement) connaît un succès notoire dans l'hexagone. *"Pour ce qui est du volet compétition et haut niveau, nous entamons un nouveau cycle*, assure le technicien. *Gauthier Grumier (Levallois), Jérémy Moutou (Team Lagardère) et Bastien Sicot (arrêt) partis, le CNE se reconstruit. Si l'équipe masculine de DN1 (Bruno Meinier, Jean-Marc Guenet, Alexandre Mir) souffre un peu et jouera son maintien fin juin à Nantes, la DN2 (Mazoire, Potdevin, Chauveau) a assuré le sien et les filles (Chloé Aumercier, Diane Morphée, Mathilde Grumier, Aurore Pennetier) disputeront leur quart de finale retour de DN2 le 18 avril à la Botte."* Mathilde Grumier fait, de son côté, ses gammes au niveau international avec en toile de fond les Universiades de Belgrade en juillet prochain. *"Nos efforts en matière de formation commencent à payer et l'avenir s'annonce plutôt rose pour le CNE"*, conclut Eric Grumier. Traduction : trois cadets du club (Baptiste Desassis, Ferdinand Follereau et Lucas Taranowski) ont disputé les sélections nationales. Et puis, surtout, Paul Allègre (-13 ans) a remporté le Tournoi de Paris. Une référence !

*Actuelle n° 12 française, **Mathilde Grumier** poursuit son apprentissage du haut niveau, en attendant le déclic d'une performance notoire.*

Bien que parti à Levallois, **Gauthier Grumier** reste Neversois de cœur. Et tout le monde, ici, continue de suivre avec attention les performances de l'ex-chef de file du CNE qui a franchi un nouveau cap cet hiver. Après 4 épreuves de Coupe du monde, Gauthier (24 ans) s'affirme comme le "patron" de l'épée tricolore, pour reprendre le titre de l'*Equipe* du 7 mars dernier. Vainqueur en Italie et troisième en Suède, il pointait largement en tête des sélectives, montrant ainsi toutes ses ambitions en vue des mondiaux d'Antalia (Turquie) en octobre prochain.

Des vacances très foot

Les vacances d'hiver ont été l'occasion pour les jeunes de Nevers Foot de peaufiner leur technique. Autour de Jean-Marc Tardivat, responsable du secteur jeunes, les éducateurs du club ont encadré les stages au gymnase Faidherbe et sur la Plaine des Senets. La visite de Clément Turpin (ci-dessous), arbitre de L1, a constitué l'un des temps forts de ces jour-

Grand National

Le national de sport-boules organisé à Nevers le 22 février dernier au Centre-Expo a rassemblé quelques unes des meilleures formations françaises. La victoire est revenue à l'équipe conduite par l'ex-champion de France cadets, Anthony Percherancier. Associé à Biz, le Clunysien a dominé Durin-Lebail-Vekeman (Néris-les-Bains) en finale (11-5). Les Neversois Eric Jeaunet-Jacky Drugeon ont plié en 1/8èmes de finale. Notons par ailleurs l'excellent comportement de Simone Champeau-Nathalie Portal-Chantal Dasré. Les Nivernaises n'ont cédé qu'en finale d'un concours de très bon niveau.

La tendance est au Classic pour la collection de printemps du circuit de Nevers Magny-Cours. A la 7ème édition du Bol d'Or réservé aux "anciennes" (11-12 avril), succèdera le second rendez-vous de la voiture historique (Classic Days, du 2 au 4 mai).

Un printemps très Classic

ACTE VII. DÉJÀ ! Les roues tournent et l'édition 2009 du Bol d'Or Classic se profile à l'horizon : l'épreuve au doux parfum rétro revient sur le circuit de Nevers-Magny-Cours les 11 et 12 avril.
D'ores et déjà, les équipages les plus en vue affûtent leurs machines. Citons parmi les plus prestigieux pilotes : les anciens champions du monde d'endurance comme Jean-Claude Chemarin, qui fera équipe avec Eric Laléouse sur Kawasaki, ou Richard Hubin, associé à Patrick Chavanne sur une Yamaha. Au rang des favoris, on n'oubliera pas le duo Christian Haquin-Gilles Hampe (Kawasaki), la Moto-Guzzi de l'ex-vainqueur Christophe Charles-Artigues associé à Laurent Sleurs ou encore l'équipe Traccan-Gaime (Moto Revue Classic).
Du côté de Larivière Organisation, on note cette année une forte participation de pilotes étrangers, confirmant ainsi l'internationalisation de l'épreuve.

LES NIVERNAIS DANS LA COURSE

Dans le camp nivernais, on suivra avec intérêt la BMW n°58 de l'équipage ISATMOT-AVN 58. La machine préparée par les élèves ingénieurs de l'ISAT sera pilotée par Emmanuel Labussière et Pedro Hernandez. On aura également l'oeil sur les chevronnés et compétiteurs Philippe Roca-Alain Morlé au guidon de leur Suzuki n°45.
Le Bol d'Or Classic, c'est aussi son flot de démonstrations qui verront défiler des motos des années 1970 à 1990 dans des conditions de sécurité uniques en France : équipement homologué, licence FFM procurant une vraie couverture en cas de chute, commissaires de piste et surtout pas plus de 50 machines de concert sur la piste.
Et puis, d'année en année, le village s'étoffe. Des clubs venus des quatre coins de la France, une bourse d'échanges où l'introuvable vous attend, des professionnels dévoués et, cerise sur le gâteau, une exposition de machines de course sous la tente Moto Revue Classic.
Ajoutons enfin que cette année on pourra encore compter sur la présence de Harley-Davidson et de Moto Guzzi, deux des plus vieux constructeurs, comme partenaires du Bol d'Or Classic. Les deux marques en profiteront pour faire découvrir et tester leur gamme 2009.

SAMEDI 11 AVRIL

08h30 - 09h10
Essais libres BOL D'OR CLASSIC
09h20 - 10h55
Démonstrations Années 70 à 90
Motos de COURSE
11h05 - 11h30 Essais qualifs
BOL D'OR CLASSIC Bleus
11h40 - 12h05 Essais qualifs
BOL D'OR CLASSIC Blancs
12h15 - 12h30
Démonstrations Années 70 à 90
Motos de ROUTE
14h00 - 14h25 Essais qualifs
BOL D'OR CLASSIC Bleus
14h35 - 15h00 Essais qualifs
BOL D'OR CLASSIC Blancs
15h10 - 16h25
Démonstrations Années 70 à 90
Motos de COURSE

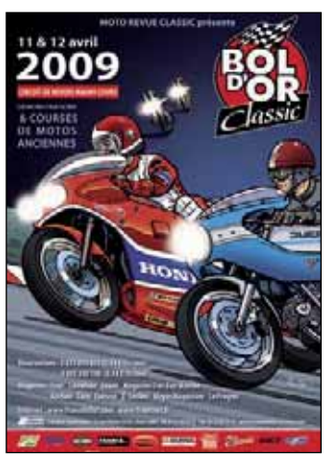

16h30 - 17h05
Démonstrations Années 70 à 90
Motos de ROUTE
Visite des stands
19h15 Procédure de départ
19h30 - 21h30
BOL D'OR CLASSIC - Manche 1

DIMANCHE 12 avril

08h30 - 09h45 Démonstrations
Années 70 à 90 Motos de COURSE
09h50 à 10h30 Démonstrations
Années 70 à 90 Motos de ROUTE
10h40 - 10h55 Warm-Up
BOL D'OR CLASSIC
11h05 à 13h00 Démonstrations
14h15 - 16h15
BOL D'OR CLASSIC – Manche 2

Ah, les belles anciennes !

Seconde édition des Classic Days, les 1er et 2 mai sur le circuit de Nevers Magny-Cours. Le rendez-vous obligé de tous les passionnés de la voiture historique sur un site qui ne l'est pas moins.

Beauté, luxe, calme et volupté !. Les Classic Days se font l'écho du printemps, l'oeil sur le rétro. Deux jours hors du temps pour réunir tous les passionnés d'automobile et de vieilles mécaniques. Les participants auront la possibilité d'exposer leur véhicule, de participer à un rallye touristique, de rouler sur la piste Grand Prix de Magny Cours. Un circuit mythique, tout aussi chargé d'histoire que les véhicules qui défileront sur son tracé les 1er et 2 mai prochains.

DES PAGES D'HISTOIRE

Evidemment, tous les curieux sont attendus dans les tribunes et le paddock de ces Classic Days, mais les possesseurs de voitures anciennes, pourront laisser s'exprimer les chevaux de leur belle...

Rouler, exposer, vendre ou acheter une voiture, tout sera possible. Un seul critère est toutefois obligatoire : celui de la convivialité, précisent les organisateurs. Au programme : séances de roulage, exposition de voitures historiques, bourse de pièces et collections, village marchand... Par ailleurs, un hommage sera rendu à Tico Martini. En présence, bien sûr de l'intéressé, qui s'installa à Magny-Cours en 1963 pour y créer la célèbre école de pilotage Winfield et qui fut constructeur des monoplaces portant son nom. Une autre bonne raison de rejoindre les Classic Days.

19 AVRIL - CYCLOSPORTIVE LOOK

Sur le bon braquet

Avancée de quelques semaines sur le calendrier, la LOOK se déroule cette année le dimanche 19 avril à Nevers et alentours. Cyclosportifs, à vos marques !

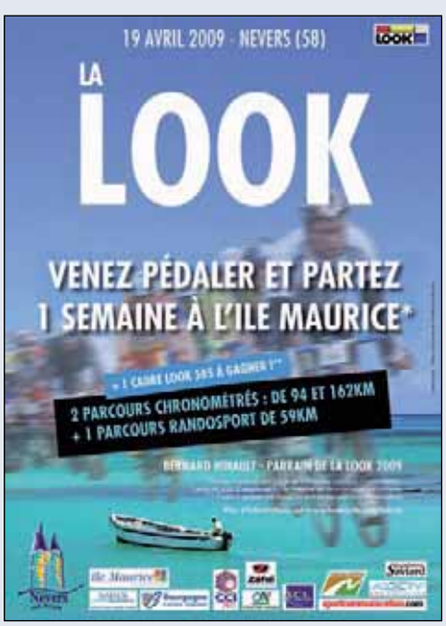
19 AVRIL 2009 - NEVERS (58)
LOOK
LA
LOOK
VENEZ PÉDALER ET PARTEZ
1 SEMAINE À L'ILE MAURICE*
2 PARCOURS CHRONOMÉTRÉS : DE 94 ET 162KM
+ 1 PARCOURS RANDOSPORT DE 59KM
BERNARD HINAULT - PARRAIN DE LA LOOK 2009

Bernard Hinault, qui célèbre en 2009 les 25 ans de l'utilisation de la pédale automatique Look en course, la cyclosportive sera la première épreuve du challenge Grand Trophée mais aussi du Trophée de Bourgogne.

CHALLENGE DU GRAND TROPHÉE

Notons que les parcours de 160 et 85 km, sensiblement identiques à ceux de 2008, feront l'objet d'un tirage au sort, avec à la clé, un séjour à l'Ile Maurice ainsi qu'un cadre 585. Départs et arrivées sur l'esplande du Palais ducal à partir de 8h30.

Infos et engagements : www.sport-communication.com

AVANCÉE DE MAI À AVRIL, la désormais classique cyclosportive chère à la société neversoise, va rassembler tous les pédaleurs affûtés de ce début de saison. Comme d'habitude, trois parcours s'offrent à leur choix. Les deux plus longs (160 et 85 km) sont chronométrés, contrairement à celui de 57 km, réservé aux randonneurs. Parrainée par

Couronnée de succès lors des années précédentes, la **Fête du minibasket,** organisée par le comité départemental de basket-ball, aura lieu cette année le **samedi 30 mai** au Parc Roger-Salengro à Nevers.

Le **Canoë-Club Nivernais** à nouveau labellisé. Le bureau exécutif de la Fédération Française de Canoë-Kayak vient de renouveler, pour l'année 2009, le label des clubs qui prouvent leurs efforts à travers leurs résultats, mais également la force de leur projet sportif et leur investissement dans la formation des jeunes athlètes. Par ailleurs, ce **label "Club formateur de la filière de haut niveau"** est accordé aux clubs de Nationale 1 des disciplines olympiques ayant au moins un athlète inscrit sur les listes (haut niveau) du ministère des sports.

Un grand tournoi de football, appelé **Festi Pouss'** rassemblera les poussins le 23 mai prochain à Nevers. Une initiative du district de la Nièvre de football sur laquelle nous reviendrons en détail dans notre prochain numéro.

Le comité de la Nièvre de **pétanque** organisera les **Championnats de France Jeunes les 21, 22 et 23 août 2009**. Cette compétition de haut niveau se tiendra au Centre-Expo de Nevers.

L'essentiel de votre ville chaque mois, dans

"Nevers ça me botte !"

Les archives sont disponibles sur **nevers.fr**

Zoom sur les Educateurs sportifs de la ville de Nevers

Education à la sécurité routère, activités sportives pour les enfants, aquagym pour les adultes... Les Etaps sont polyvalents.

Sport pour tous

La Ville de Nevers emploie dix neuf ETAPS (Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) chargés de développer les activités sportives en direction de la population.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DE 7 À 77 ANS c'est le credo de la Direction des Activités Sportives (DAS) de la Ville de Nevers. Dix-neuf ETAPS se partagent les missions de la DAS répartis en deux entités distinctes et néanmoins complémentaires : les activités en direction des scolaires et de tous les publics.

Les interventions en milieu scolaire sont une part importante du travail des Etaps. Elles s'appuient sur un partenariat avec l'Education Nationale. *"Les interventions en milieu scolaire ce n'est pas du sport mais de l'activité sportive. La nuance peut sembler subtile. Elle trouve écho dans la volonté que chaque enfant puisse recevoir un apprentissage quelles que soient ses prédispositions. L'intégration d'enfants porteurs de handicaps dans les séances en est le meilleur exemple. Le sport, la compétition relèvent de la compétence des clubs et associations sportives"*, insiste Eric Grumier, responsable des Etaps. Chaque école bénéficie de l'intervention d'un éducateur sportif à raison d'une heure par semaine sur des cycles trimestriels, soit douze séances par cycle.

Durant les vacances de printemps, le Service Animation Education Sport de la ville de Nevers, en partenariat avec les clubs sportifs locaux, propose un panel d'activités physiques et sportives encadrées par des éducateurs brevetés d'État tous les jours de la semaine, du lundi 20 au jeudi 30 avril 2009. *"Vacances Multisports"* propose ainsi aux jeunes à partir de 9 ans de s'initier à diverses disciplines et leur permet éventuellement de faire leurs premiers pas vers une pratique plus assidue dans le club de leur choix. *"Vacances Multisports"* c'est : Foot, Escrime, Tennis , Athlétisme, Tennis de table , Badminton, Handball, Base-ball, Natation…

Tarifs : 2 € la journée ou 5 € la semaine
Inscriptions : Maison des Sports

"Nous travaillons le développement des potentiels moteurs et psychologiques de l'enfant. Se déplacer, être à l'écoute des consignes, attentif à l'autre, s'intégrer dans un groupe... tout en développant une pédagogie de l'action, précise Eric. *Une pédagogie qui fait la part belle au jeu et favorise le temps d'activité"*. Les activités de piscine en direction des écoles maternelles (grande section) et élémentaires sont elles aussi menées par les Etaps. Elles ont pour but la découverte et la familiarisation avec l'eau. Là encore, il ne s'agit pas de compétition mais d'apprentissage, d'amener les enfants à savoir nager. Un apprentissage qui peut se prolonger dans un cadre hors temps scolaire avec l'Ecole Municipale des Sports.

Le hors temps scolaire s'inscrit dans le cadre de la continuité éducative, axe fort du Projet Educatif Local (PEL) en ce qui concerne les enfants. Une passerelle vers les clubs sportifs. Les actions sont menées dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports (EMS) par les Etaps et les éducateurs de clubs, notamment pendant les périodes de congés scolaires avec le programme "Vacances multi-sports" ce printemps (cf encadré), Un Air de Loire cet été... L'EMS propose également des activités en direction des adultes avec les cours d'Aquagym, de gym d'entretien. Le Service Animation Sport, quant à lui, organise plusieurs manifestations dans l'année comme la Balle aux prisonniers ou le rallye piétons. Là encore, on retrouve les Etaps qui constituent une plus-value pour Nevers et sa population.

Patrice Corde, *conseiller municipal en charge de la jeunesse et des sports.*

"Pour nous, Ville de Nevers, le maintien des Etaps dans le paysage éducatif est essentiel.
A cela, trois raisons :
- Ils sont le lien privilégié entre la Ville de Nevers et les clubs sportifs. Lorsque la ville organise des manifestations impliquant des clubs il y a du répondant en face.
- Les Etaps sont également le maillon qui lie la Ville avec l'Education Nationale au travers de l'éducation au sport et ils participent à l'élaboration de certains projets de classe. Ils permettent aux enfants de pratiquer des activités intéressantes et variées parfois en lien avec les clubs. C'est le cas pour le canoë ou le vélo. Sans les Etaps, les enfants des écoles de Nevers ne pourraient pas bénéficier de ces activités. C'est un choix de proximité avec la population qu'a fait Nevers en maintenant et en renforçant la présence des Etaps dans le cadre éducatif.
- La Ville de Nevers organise ses propres manifestations en direction de la population. comme La balle aux prisonniers ou le rallye piétons. Cet été, des activités de bien - être seront mises en place (aquagym, fitness...) et accessibles à tous en cette période estivale, parce que tout le monde ne part pas en vacances. Là encore, ce sont les Etaps qui sont à la manoeuvre. C'est une plus-value pour la Ville".

Direction des Activités Sportives de la Ville de Nevers
Maison des Sports
Boulevard Pierre-de-Coubertin
03 86 68 47 30
s..sports@ville-nevers.fr
http://www.ville-nevers.fr/loisirs-sports

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs seules

"J'écoute, mais je ne tiens pas compte !"

Qui a dit : *"J'écoute, mais je ne tiens pas compte"* ? Tout le monde aura deviné, il s'agit de Nicolas Sarkozy.

Cette phrase, prononcée à Provins le 20 janvier dernier, par le président de la République, résume la philosophie politique de la droite au pouvoir : *entêtement dans la poursuite d'une politique contestée de toute part et autoritarisme*.

Nicolas Sarkozy décide tout, choisit comme il veut et sans avoir à rendre de compte : des directeurs de la radio-TV publique (où est la garantie de l'indépendance ?), du pdg du nouveau groupe bancaire Banque Populaire / Caisse d'Epargne (ça tombe bien, c'est un copain), de réintégrer la France dans l'OTAN, de la suppression des juges d'instruction, des dirigeants de l'UMP (1 seul vote suffit : le sien), puisqu'il n'a jamais envisagé la fonction présidentielle comme celle d'être *"au-dessus des partis politiques"*…

Dans le même temps, un nombre impressionnant de *"fichiers"* se mettent en place, classant, surveillant, contrôlant les Français et réduisant un peu plus les libertés chaque jour.

Nicolas Sarkozy impose une brutalisation de la société : renforcement des garde-à-vue, interpellation de journalistes, interventions intempestives de la police en milieu scolaire, chasse aux enfants de sans-papiers, mutations-sanctions de fonctionnaires qui n'ont pas l'heur de plaire au prince…

L'opposition de droite au Conseil municipal a le même comportement : suspicion permanente, doute sur l'honnêteté des conseillers de la majorité, menaces de recours au tribunal administratif, mise en cause personnelle... sont systématiques. Une *opposition* stérile.

Patrice CORDE
pour le groupe des élus
socialistes et apparentés

Une urgence pour l'emploi à Nevers

Valéo, Gates, ATB Selni, Trap's, ABE… après la SIL, Prominox, Euro Auto Hose, Facom et tant d'autres, à nouveau des centaines de familles neversoises sont plongées dans l'angoisse et la peur du lendemain.

Nous partageons leur colère, leur indignation, leur inquiétude face au massacre de nos emplois, de nos entreprises, de notre territoire… en un mot, de nos vies.

Et notre manière à nous de leur exprimer notre solidarité, c'est de mener le combat, avec eux, pour changer enfin (et tout de suite !) les règles du jeu capitaliste.

Ces ravages n'ont que trop duré. Quelle est donc cette société dans laquelle les salariés sont sous-rémunérés et ensuite jetés au chômage alors que les spéculateurs continuent d'engranger à tout va ? La machine à enrichir les millionnaires tourne à plein régime : en 30 ans la capitalisation boursière a été multipliée par 50 ! en 2008 les actionnaires du CAC 40 se sont partagés 54 milliards d '€ alors qu'un salarié sur deux touche moins de 1 500 € par mois ! en 10 ans la rémunération des actionnaires a augmenté de 270%, et la masse salariale de 59% !

Les collectivités comme Nevers, vers lesquelles se tournent les salariés désemparés sont elles mêmes victimes de cette politique. Privées d'une partie de leur ressources, accablées par les conséquences sociales de la précarité, plombées par les transferts de compétence mal compensés, elles sont pressées de réparer les dégâts… mais avec quels moyens ? La baisse des dotations d'Etat, la suppression de la taxe professionnelle étranglent les deniers publics, alors que les placements financiers des entreprises (près de 15 fois le budget de la France !) restent à l'abri de tout prélèvement.

En fait le système actuel ne laisse aux salariés que des miettes de ce qu'ils produisent. C'est cela qu'il faut changer. Cela passe par la conjugaison des luttes sociales et des votes aux élections.

Les élections Européennes de juin seront une étape essentielle pour changer la donne en France et en Europe, en refusant les critères « d'austérité sociale » et de « libre concurrence », et en proclamant les besoins de sécurisation de l'emploi, de droits nouveaux des salariés dans la gestion des entreprises, d'harmonisation par le haut des politiques sociales.

Pour cela il faudra donner de la force à ceux qui se battent contre le libéralisme, et qui ont combattu et refusé de ratifier les traités qui fondent cette Europe libérale.

Didier BOUROTTE
Pour le groupe des élus
communistes et républicains

LE SEUL MOYEN DE FAIRE RECULER PATRONAT ET GOUVERNEMENT : LA GRÈVE GÉNÉRALE, COMME AUX ANTILLES

Ce début de mois de mars s'annonce lourd d'inquiétudes pour tous les travailleurs de la ville et de la région. Déjà fin 2008, les salariés en intérim étaient licenciés. Ont suivi chômage, prise forcée de congés, à Faurecia à Cercy la tour, à Anvis à Decize, à ArcelorMittal et Ugitech à Imphy, à Aisan (ex-Bitron),à Gates à Nevers. Aujourd'hui les travailleurs de la Selni ne connaissent pas leur proche avenir, 93 emplois vont être supprimés à Valeo, ArcelorMittal cherche 60 "départs volontaires" à Imphy, en même temps qu'il licencie 30 ouvriers sous contrat aux Aciéries. Et c'est sans parler de toutes les entreprises de sous-traitance ou de transport qui sont touchées en ricochet. Toute la population laborieuse est concernée.

Mais ces entreprises qui licencient aujourd'hui ou qui amputent les salaires et les congés, ne sont pas au bord de la faillite. Ainsi la famille Mittal s'est partagé 320 millions de dollars pour 2008. Valeo a versé 106 millions d'euros à ses actionnaires, en même temps qu'elle percevait 19 millions d'euros dans le cadre du plan de soutien du gouvernement à l'automobile !

Ras-le-bol de ces grandes entreprises qui font des bénéfices, que l'État aide et qui licencient. Les travailleurs ne sont pas responsables de leur crise, de leurs spéculations boursières hasardeuses, du blocage de l'économie qui s'en suit.

Les salaires et les emplois doivent être sauvegardés. Par l'interdiction des licenciements et par la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaires. Il y a de l'argent pour financer cela, à condition d'imposer que les profits présents ou passés leur soient consacrés, plutôt qu'à être distribués en dividendes aux actionnaires. Mais c'est vital pour tous ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

Les travailleurs guadeloupéens et martiniquais nous montrent en ce moment qu'il faut beaucoup de courage et de détermination pour faire reculer patronat et gouvernement.

La journée de grève et de manifestation proposée par les directions syndicales pour le 19 mars ne sera considérée comme une menace par ceux qui dirigent l'économie et l'État qu'à condition qu'elle soit une nouvelle étape dans la mobilisation. Il faut qu'elle soit un tremplin pour des grèves de plus en plus massives, jusqu'à ce qu'elles se rejoignent dans la grève générale.

Geneviève LEMOINE
Conseillère municipale
Lutte Ouvrière.

Nevers vend ses "bijoux" de famille

En l'absence du maire, la séance du conseil municipal du 14 février dernier a été présidée par le premier adjoint, qui, une fois de plus, a démontré sa conception de la démocratie locale : temps de parole limité, refus des sujets dérangeants, sans parler de l'ironie et du mépris avec lesquels il traite les élus de l'Opposition qui osent critiquer les actions du maire, prétextant que nous sommes des pleureuses, des Cosette ! Et lui, ne serait-il pas l'abominable Thénardier ?

Tout semble fait pour museler l'Opposition. Peine perdue, le maire et ses adjoints devront se résoudre à accepter que nous continuions de nous exprimer haut et fort, pour défendre nos convictions et l'intérêt de notre ville. Ils ne nous réduiront pas au silence.

C'est donc dans un contexte particulièrement difficile, que nous sommes intervenus, maintes et maintes fois, dans cette séance longue et laborieuse, et en particulier, sur la délibération qui concernait l'approbation des CRAC au 31/12/2007.

Au menu, l'acquisition de terrains et bâtiments commerciaux pour réaménager le quartier Ouest de Nevers, Grande Pâture-Grands Champs… mais à quel prix !

- Achat des murs et fonds de commerce d'un magasin : 1 208 000 E
- Achat de la pâtisserie industrielle en liquidation judiciaire : 1 003 000 E
- Achat du magasin FLY, transféré à Bourges : 1 800 000 E

Nous sommes scandalisés par ces montants, alors que nous avons tous constaté l'évolution récente, à la baisse, du marché de l'immobilier. A ces sommes déjà considérables, il convient d'ajouter l'acquisition des terrains de Nièvre Habitat, pour atteindre un total de 5 280 000 E.

Pour le quartier de la gare : difficulté de trouver un investisseur pour l'installation d'un cinéma multiplex. Nous pouvons comprendre que l'investissement du terrain de 700.000 E ainsi que l'investissement immobilier évalué entre 2 et 3 millions d'euros le fasse réfléchir.

Ne serait-il pas plus judicieux de transférer ce projet sur le site Colbert où l'on pourrait profiter des parkings qui y seront réalisés ?

Quand on sait que la majorité municipale brade son patrimoine immobilier par la vente de la caserne de gendarmerie Vessereau (aux Courlis) pour un montant de 4 millions d'euros, alors que le bail de location, renouvelé le 28 septembre 2007, rapporte 482.000 euros de loyer annuel jusqu'en 2016.

L'acquéreur « La Société Nationale Immobilière » a bien su saisir, au contraire, l'opportunité de cette offre alléchante de la reprise de l'immeuble.

Les élus de la majorité municipale excellent pour vendre à bas prix les immeubles et les propriétés de la ville et pour acheter fort cher des bâtiments dont certains seront rasés.

Evitons, à tout prix, de rentrer dans un phénomène de fuite en avant qui n'aboutira *in-fine* qu'à un échec financier et à la mise sous tutelle de la ville de NEVERS.

Jean-Luc MARTINAT
Pour le Groupe d'Opposition

La politique du logement

La politique du logement à Nevers nous surprend sur bien des aspects.

La rénovation de logements dégradés est, bien évidemment nécessaire, la destruction d'immeubles vieux et insalubres est indispensable. Mais faut-il continuer à construire des bâtiments neufs, immeubles ou maisons quand on sait que la population diminue ?

Partout dans la ville, des panneaux « à vendre » fleurissent sur les façades, certains pendant de longs mois, parfois même, le délai de vente est supérieur à 1 an.

Les logements restent vacants à l'achat comme à la location car, non seulement le nombre d'habitants est en baisse, mais les habitants qui restent ont des moyens trop faibles pour accéder à la propriété ou changer de location et pourtant la municipalité investit dans des programmes d'urbanisation à outrance.

Nous pensons qu'il est nécessaire de pratiquer une pause dans ce programme de construction, de faire un bilan des logements vacants à la vente comme à la location et de revoir l'aménagement urbain en développant les espaces verts et les aires de jeux à la périphérie du centre ville, ainsi que les terrains d'activités pour les adolescents.

Martine MAZOYER
Conseillère municipale MODEM

Rendons au gouvernement ce qui lui appartient

Au conseil municipal sont souvent commentés les projets et les réformes du gouvernement. Projets et réformes toujours décriés quelle que soit leur nature par une majorité municipale socialiste qui reflète parfaitement en séance du conseil ce que tous nous déplorons au niveau national : un parti politique d'opposition systématique sans aucune force de proposition.

Il existe cependant un projet du gouvernement non décrié, crucial pour Nevers et pour la Nièvre : la ligne TGV Centre France. Ce projet dont la majorité a fait son cheval de bataille durant la campagne des municipales, prétendant même que la liste « Renouveau pour Nevers » était contre, pourrait à la lecture du Journal du Centre et du Nevers Ca M'botte, paraître comme étant initié et dirigé par Didier Boulaud lui-même. Notre Sénateur-Maire s'octroie à lui seul le mérite de ce projet, que nous appelons tous de nos vœux. En fait la vérité est toute autre.

Premièrement, ce projet fut mis à l'étude par Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports. Ensuite, Monsieur Fillon a donné son accord et le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo l'a inscrit dans le projet de loi du Grenelle de l'Environnement examiné en Conseil des Ministres le 11 juin 2008.Aussi, rappelons que le parrain de l'association « TGV Grand Centre Auvergne », qui est très partie prenante dans la défense de la ligne TGV Centre France n'est autre que le Ministre, auvergnat, Brice Hortefeux.

Evidemment les élus des collectivités concernées doivent être très actifs afin de permettre à leur territoire économiquement sinistré (et particulièrement le nôtre) de bénéficier des retombées, notamment grâce à un tracé favorable. L'impact de cette future ligne TGV Centre France doit être mesuré, estimé et défendu, et le coût supporté en partie par les collectivités territoriales concernées,… Mais n'allons pas jusqu'à prétendre que le Maire de Nevers et ses adjoints font le TGV.

Il a souvent été dit que notre groupe au conseil municipal était contre ce projet, alors que depuis toujours les conseillers municipaux d'opposition à Monsieur Boulaud et son équipe ont soutenu le TGV. Jamais les élus neversois d'opposition n'ont pris parti contre le développement économique de la ville que depuis un an nous appelons de nos vœux mais pour lequel nous sommes toujours renvoyés vers l'ADN.

Enfin gardons à l'esprit que le TGV ne sera pas en service avant 2025 et que bien des choses restent à faire en plus du TGV pour que notre bien-aimée citée ducale prospère.

Adrien MONTOILLE
Pour les membres UMP
du groupe d'opposition

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine

Flâner en Bourbonnais

Au sud-ouest de notre département et aux confins de l'Allier, la commune de Tresnay, coupée en deux par la Nationale 7, est fortement marquée par les traditions bourbonnaises.

Tout comme celle de Lucenay-les-Aix, la commune de Tresnay s'étend sur le territoire le plus méridional du département de la Nièvre. Si Charles Trenet vantait les charmes de la Nationale 7, c'est pourtant bien cette célèbre route qui découpe... Tresnay. La commune est en effet séparée en deux parties par la voie ferrée et la RN7, pour laquelle le maire, Florence Leroy, espère la prochaine mise à deux fois deux voies.

A Tresnay, l'habitat rural évoque la tradition bourbonnaise.

Terre de tisserands et de charolais

Autour des bocages, essentiellement voués à l'élevage du charolais au nord et à la culture au sud, la vingtaine de hameaux et le bourg sont très fortement imprégnés de la culture bourbonnaise. On le remarque notamment au niveau de l'habitat rural à pans de bois et torchis d'argile.
La présence d'un pont et de traces de voies attestent de l'occupation gallo-romaine à Tresnay. De sa période féodale, subsistent les ruines d'un fief au hameau des Fossés Maintenil. Aux XVIII[ème] et XIX[ème] siècles, Tresnay fut également une place forte de l'activité de tissage, comme le rappelle le blason de la commune, lequel associe les navettes de tisserands au boeuf charolais et à la rivière Allier. La municipalité, qui vient d'acquérir un terrain constructible, entend bâtir des habitations afin d'accueillir de nouveaux habitants dans un cadre bucolique où les possibilités de randonnées sont nombreuses. A Tresnay, il fait bon s'attarder...

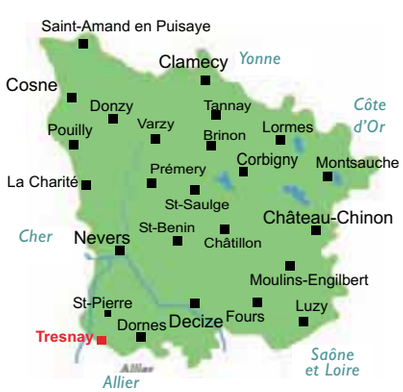

Tresnay

Canton de Dornes
Arrondissement de Nevers
Communauté de communes du Nivernais-Bourbonnais
Maire : Florence Leroy
Population : 168 habitants (les Trainacois)
Superficie : 1815 ha
Cours d'eau : le Jour, le ruisseau de Cacherat, l'Allier
Ecole : en regroupement pédagogique à Toury-sur-Jour
Commerçants, artisans : un potier, un plâtrier-peintre, un électricien, une infirmière libérale, un restaurant-routier, tables et chambres d'hôtes à la Ferme du château
Associations : Foyer Rural de Tresnay, Les Amis de Saint Rémy, association de chasse
Festivités, animations : feu d'artifice (13 juillet), soirée théâtrale, concerts à l'église, prévision d'une fête de la saint Rémy
Mairie de Tresnay : 03 86 38 67 00
mairie.tresnay@wanadoo.fr

L'église Saint-Rémy, dont les premiers travaux remontent à 1130, ne manque pas de charme avec ses médaillons de têtes humaines ou d'animaux. A l'intérieur, elle abrite une statue en bois polychrome de la Vierge à l'Enfant.

A l'issue de son plein "grès"

Après des études en comptabilité et commerce et une entrée dans le monde du travail qui le convainc peu, Nicolas Machetel trouve sa voie dans la céramique. En septembre 2003, après quelques stages, il s'installe comme potier dans la ferme de ses arrière-grands-parents, à Tresnay. Son créneau : les épis de faîtage et les éléments de décoration destinés aux toitures et autres piliers. Les quelque 350 pièces que Nicolas fabrique chaque mois sont obtenues à partir de glaise de Puisaye. De l'atelier de Terre Cuite de la Nièvre sortent des appliques murales, des vasques, des boules ou des poinçons d'ornement... Bref, une offre et des couleurs variées que vous pouvez découvrir en visitant les lieux (sur rendez-vous).

Terre Cuite de la Nièvre : 03 86 38 69 37
www.terrecuitedelanievre.com

Patrimoine

CHÂTEAU DE CHAVANNES
XIXe SIÈCLE

En pierre enduite, ce château fut la propriété de M. de Marne qui améliora le rendement de ses terres en pratiquant une rotation raisonnée des cultures . Aujourd'hui, on y trouve une table et des chambres d'hôtes.

Pan de bois, pierre, brique et torchis d'argile ont été nécessaires à la construction de cette grange typique du Bourbonnais.

GRANGE
XIXe SIÈCLE

Au fil de l'agenda

Moto Bol d'or Classic : 10-11-12 avril
La Look épreuve cyclosportive : 19 avril
La balle au prisonnier : 16 mai
Fête du nautisme : le 16 et 17 mai
Petit tour à vélo : mai
Fête foraine : du 6 au 21 juin
Les Foulées de Nevers : le 29 mai
10ème édition du Festival les Zaccros d'ma rue : du 5 au 14 juillet
Eté multisports : juillet et août
6ème édition Un air de Loire (Nevers plage) : juillet et août
Visites-spectacles du patrimoine : 31 juillet - 1er août - 7 et 8 août
Triathlon International : le 15 août
Bol d'or (moto) : 11 - 12 et 13 septembre
Fête du cheval, du poney et de l'âne : Septembre
Mondial de superbike (moto) : 2, 3 et 4 octobre
Les Virades de l'Espoir : le 27 septembre
Tournoi Future Nevers-Nièvre : du 26 septembre au 4 octobre
Fête des Associations (B.I.J 58) : le 3 octobre
Festival rock Nevers à vif : du 29 octobre au 1er Novembre
« Parenthèses » Semaine des Droits de l'Enfant : du 14 au 21 novembre
10ème Salon des Auteurs Nivernais : Novembre
23èmes Rencontres Internationales D'Jazz : du 6 au 14 Novembre
Décembre en fête : A partir du 5 décembre

Ces événements et leurs dates sont susceptibles de changement, pour en avoir le coeur net retrouvez

toute l'actualité municipale et associative sur

nevers.fr

la Presse nivernaise

Caricature de Jean-Placide Turigny 1822-1905 (Bibliothèque municipale de Nevers)

histoire de Canards

A l'occasion de l'exposition "*La presse nivernaise de 1790 à 1919*" au Palais ducal du 3 avril au 3 mai 2009, la bibliothèque municipale de Nevers présente plusieurs spécimens de journaux locaux. Les fonds patrimoniaux conservent plus de 125 titres de journaux nivernais, dont 75 ont commencé à paraître avant 1920. Ces documents, perçus comme le réceptacle de l'éphémère, issus de la production d'un papier mécanique de qualité médiocre, ont pendant longtemps été négligés. De ce fait, on ne trouve des collections, plus ou moins complètes, que dans les fonds des bibliothèques municipales ou ceux des Archives départementales. Hormis quelques titres recueillis par des érudits dans les fonds de sociétés savantes. *Voici le premier volet de l'histoire de la presse locale en Nivernais...*

La presse a joué un rôle important dans la formation de l'opinion publique provinciale : la diffusion de l'instruction, la multiplication des journaux partisans à partir de 1870, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881, ont rendu possible l'existence d'une vie politique locale. Mais il ne faut pas oublier qu'étudier la presse permet également de toucher des domaines multiples : l'histoire du droit (liberté de la presse) ; l'histoire sociale (diffusion du journal, lectorats) ; l'histoire littéraire (les feuilletons, les poèmes locaux, les textes des journalistes) ; mais surtout l'histoire du quotidien. La presse provinciale est attachée aux faits locaux, aux choses ordinaires de la vie touchant la population, les comptes-rendus des affaires judiciaires, les annonces légales donnent de véritables "archives", données permettant d'analyser les mœurs et les coutumes d'une région.

les premiers journaux de Nevers

Journal du département de la Nièvre : La Révolution vit apparaître le premier journal imprimé à Nevers en octobre 1790 : *Journal du département de la Nièvre*, dédié à la Société des Amis de la Constitution. La préparation de l'exposition a permis de retrouver dans le fonds Sonnié-Moret de la Société Scientifique de Clamecy un prospectus et un numéro daté du 16 février 1791. C'était un journal très combatif, rédigé par un "homme de loi", un jacobin nommé J.-A.-M. Fion, qui portait des attaques virulentes contre la noblesse. Il sera d'ailleurs nommé accusateur public en 1793 pour le tribunal révolutionnaire. "On s'abonne chez madame Veuve Le Febvre, imprimeur à Nevers" et le prospectus, daté d'octobre 1790, annonce que le journal paraîtra "le samedi de chaque semaine à compter du 9 octobre 1790" et comprendra 4 pages. On ignore quand le journal cessa de paraître.

Journal décadaire de Nevers et de la Préfecture de la Nièvre : Au début de l'Empire, il n'existait plus aucun journal départemental, seul subsistait un journal autorisé à reproduire des extraits du *Moniteur*, le journal hebdomadaire de la Nièvre, journal des affiches et annonces du département, simple feuille d'annonces judiciaires et de propagande impériale avec la diffusion des bulletins de la Grande Armée, qui devient le *Journal de la Nièvre* en 1810. L'imprimeur Lefebvre aîné voulait en l'an IX, avec l'appui de la préfecture, lancer un journal de 4 pages (au prix de 12 francs par an), le *Journal décadaire de Nevers et de la Préfecture de la Nièvre*, le programme était vaste :"donner sous ce titre une notice exacte des Lois et Actes qui intéresseront plus ou moins Le Département (…) l'Analyse des principales causes qui auront été jugées celle des délits punis (…) donner la note des ventes, transactions commerciales, mariages, divorces, décès, le prix des grains, fourrages, comestibles, vins, foires (…) des livres nouveaux qui auront mérité des suffrages honorables, et des spectacles qui auront lieu dans la ville de Nevers » Mais ce projet ne put être mené à bien.

La presse parisienne n'avait qu'une faible diffusion dans le Nivernais sous le Consulat et l'Empire. A partir de 1811, seuls quatre journaux parisiens sont autorisés : Le Moniteur, Le Journal de Paris, Le Journal de l'Empire et la Gazette de France. *Le journal était considéré comme une chose rare, il était d'un prix élevé et supposait un certain niveau de revenus. On ne trouve à Nevers, à Cosne et La Charité-sur-Loire que quelques cabinets de lecture, ne contenant que des romans et quelques livres de voyages. Les journaux reçus dans les cafés étaient peu nombreux. Ainsi, en 1822, à Nevers, on pouvait lire* Le Constitutionnel *aux cafés de la Comédie et du Jeu de Paume,* Le Courrier français *chez la veuve Brisson. Deux sociétés littéraires à Nevers regroupant des gens d'opinions politiques différentes reçoivent la presse nationale : La Société littéraire uniquement des journaux royalistes et la Société philharmonique le* Moniteur, le Drapeau blanc, les Débats, le Courrier français et le Constitutionnel. *Aucune presse politique locale n'existe au côté de la feuille d'annonces de Nevers :* le Journal de la Nièvre..

Octobre 1790.

PROSPECTUS.

JOURNAL DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

les journaux **après 1830**

la révolution de 1848

La Gazette du Nivernais :

Journal politique, agricole, industriel et littéraire - Nevers (place de la Halle) : Bégat, 1831- Ce journal paraît le mercredi de chaque semaine.

Il faut attendre l'avènement de Louis-Philippe pour voir réapparaître à partir de 1830 des journaux imprimés localement. Ceci s'explique par une relative liberté octroyée par la charte de 1830, mais aussi par un intérêt croissant pour la politique et par le fait qu'un journal puisse devenir une spéculation rentable même avec un petit nombre d'abonnés. C'est le début d'une presse d'opposition dont la durée de vie est assez courte face aux réactions du préfet et de la magistrature. C'est le cas de *La Gazette du Nivernais* qui a été fondée en mars 1831 par le vicomte de Bouillé, ancien maire de Nevers et Palamède de Raffin, ancien commissaire général de la Marine et maître de forges à La Pique. En novembre 1832, le journal comptait près de 133 abonnés. Claude Bégat, professeur de langues au collège de Nevers, était le rédacteur et gérant de ce journal qui disparaîtra en 1833. Les actionnaires lassés de payer des amendes décidèrent de "se débarrasser de l'ardent rédacteur en tuant la Gazette".

L'Association, journal de la Nièvre :

Politique, industrie commerciale et agricole, jurisprudence, littérature - Rédacteur en chef : C. Gauguin et Claude Tillier ; directeur-gérant : Lacoche - Nevers (16, rue des Merciers) : Association, 1840-1843.

La bibliothèque possède également un journal résolument libéral, *L'Association*, dont une partie de la collection provient du château de Chevenon. Créé en juin 1840 par des notables libéraux, les bureaux du journal étaient installés au 16 rue des Merciers à Nevers. Le premier rédacteur était un jeune journaliste de 26 ans, Clovis Gauguin (1814-1849), père du célèbre peintre Paul Gauguin, qui laissera sa place en juin 1841, au fameux pamphlétaire Claude Tillier, quittant ainsi Clamecy pour s'installer à Nevers. Il est l'auteur de nombreux articles, publiant en feuilleton *Mon oncle Benjamin*, *Belle plante et Cornélius* et donnant au journal une ligne républicaine jusqu'au dernier numéro du 14 mai 1843.

L'Entracte :

Un peu avant la crise de 1848, le 6 février, l'imprimeur neversois Bégat lança *l'Entracte*, journal charivarique consacré aux arts, à la littérature et au théâtre, dans lequel on peut lire une chronique amusante, la «Gazette chinoise. Extrait du journal d'un gabier anglais » qui découvre la ville de Ser-Ven, sur une petite rivière appelée Ier-Ven.

La Sentinelle :

Tout pour et par le peuple. Egalité, fraternité. Rédacteur-gérant : Ulysse Pic, 1er numéro, 13 mars 1848.

Après les journées révolutionnaires de février 1848, Ulysse Pic, l'ancien rédacteur de l'*Union libérale* revient à Nevers fonder *La Sentinelle*, début mars "ivre encore de la poudre des barricades et le cœur palpitant des nouvelles ardeurs de la liberté". Ce journal, qui a un tirage important (mille exemplaires) se veut l'organe des clubs qui foisonnent et défend des thèmes socialistes et révolutionnaires : "Tout pour et par le peuple". En avril 1848, le commissaire du gouvernement profite des excès du discours d'Ulysse Pic pour le faire emprisonner et expulser, décapitant la rédaction de *La Sentinelle* qui disparaît après 7 numéros.

Un monopole sous l'Empire : "Le Journal de la Nièvre".

De 1851 à 1867, *Le Journal de la Nièvre* dispose d'un véritable monopole : il est le seul journal politique dans la Nièvre. Organe de la Préfecture, il participe vaillamment à la promotion des candidats officiels. Le Préfet malgré un avertissement en mai 1853, ne tarit pas d'éloge sur la souplesse du rédacteur, gérant et propriétaire Fay. Son succès repose sur la masse des informations pratiques et locales et sur son monopole. C'est d'ailleurs une affaire rentable grâce aux annonces judiciaires. Son nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter : 1200 en 1850 ; 1500 en 1861 ; 1800 en 1865 ; et 2030 en 1868.

Dans une prochaine édition, l'histoire de "La Presse Nivernaise" reprendra à partir de la Troisième République...

Curiosités

la presse fait l'actualité

Exposition "La Presse Nivernaise, 1790-1919"
au Palais ducal à Nevers (Salle Fernand-Chalandre)
du 4 avril au 3 mai 2009
puis à la médiathèque Jean-Jaurès
(Espace François-Mitterrand) du 6 au 30 mai.
Entrée libre (visite guidée sur demande)
Conférence de Michael Boudard, professeur d'histoire :
"*Journaux et journalistes nivernais sous la Troisième République (de 1870 à 1940)*".
Le vendredi 3 avril 2009 à 18h30
au Palais ducal (salle du Conseil municipal).

Contact Médiathèque au 03.86.68.48.50.
Par courriel : mediatheque.ccjj@ville-nevers.fr

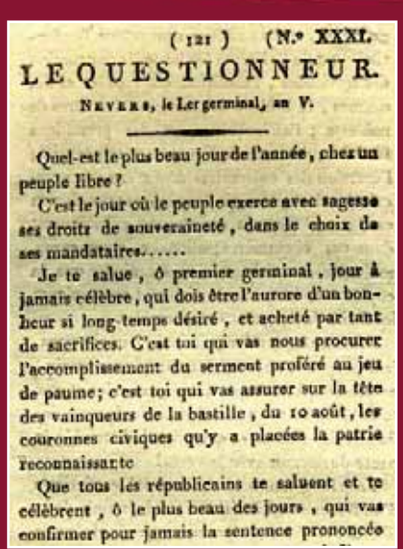
(121) (N.° XXXI.
LE QUESTIONNEUR.
NEVERS, le 1.er germinal, an V.

Quel est le plus beau jour de l'année, chez un peuple libre ?

C'est le jour où le peuple exerce avec sagesse ses droits de souveraineté, dans le choix de ses mandataires.....

Je te salue, ô premier germinal, jour à jamais célèbre, qui dois être l'aurore d'un bonheur si long-temps désiré, et acheté par tant de sacrifices. C'est toi qui vas nous procurer l'accomplissement du serment proféré au jeu de paume; c'est toi qui vas assurer sur la tête des vainqueurs de la bastille, du 10 août, les couronnes civiques qu'y a placées la patrie reconnaissante

Que tous les républicains te saluent et te célèbrent, ô le plus beau des jours, qui vas confirmer pour jamais la sentence prononcée

*Ci-contre : le journal révolutionnaire "*Le Questionneur*" daté du 1er germinal An V* (Société scientifique et artistique de Clamecy)

Bibliographie

- Alain-Noël Grisot : "*Presse et Démocratie au fil des journaux en Nivernais de 1789 à 1914*". Nevers : Archives Départementales de la Nièvre, 2000
- Guy Thuillier : "*La Presse Nivernaise, 1790-1919*". Nevers : Bibliothèque municipale, 2009 (catalogue en vente sur place)

Crédit photos : *Bibliothèque municipale de Nevers.*

Le guide

Supplément culturel du magazine *Nevers, ça me botte !* n°158

NEVERS-FESTIVAL #1

LES ECHOS DU CHARBON

///MUSIQUES Electroniques

Du 7 au 9 mai 2009

ASSOCIATION AU CHARBON - INFOS :
03.86.61.23.52 / www.aucharbon.org

DEVELOPPEMENT DURABLE

des films alimenterre

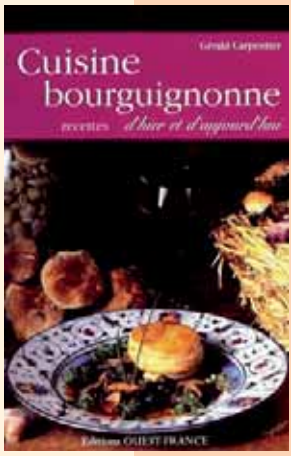

Durant la Semaine du développement durable, un festival de films "aliment-terre" se déroulera à Nevers du 1er au 7 avril.

"*Passez au durable, ça marche !*" Tel est le slogan du festival organisé au cinéma Mazarin, dans le cadre de la Semaine du développement durable, et baptisé "Festival de films aliment-terre". Une initiative qui rassemble une multitude de partenaires autour de la Ville de Nevers, de l'ADN et du Conseil général de la Nièvre. Au programme... Du jeudi 2 au mardi 7 avril : projection de **"Nos enfants nous accuseront"**, un film-documentaire de Jean-Paul Jaud. La séance du jeudi 2 à 20h15, sera suivie d'un débat en présence de Stéphane Veyrat. Autres projections les jeudi 2 à 18h ; vendredi 3 à 14h30 ; dimanche 5 à 11h ; et mardi 7 à 14h30. Jusqu'au 6 avril : projection de **"Un monde sans eau"**, un film-documentaire de Udo Maurer. La séance du mercredi 1er avril à 20h15, sera suivie d'un débat animé par Pierre Kaluzny (Loire-vivante). Autres projections les jeudi 2 à 14h30 ; vendredi 3 à 18h et lundi 6 à 14h30. Mais encore, projection de **"Nous resterons sur terre" en avant-première exceptionnelle**, le lundi 6 avril à 20h15, suivie d'un débat en présence des réalisateurs ¨Pierre Barougier et Olivier Bourgeois. Ce film-documentaire sera en sortie nationale le 8 avril. Egalement **"Homo Toxicus"** de Carole Polinquin, le 2 avril à 15h à l'auditorium Jean-Jaurès, avec l'association *CNAD Les 3 Prés* ; et **"Aigoual"** de Marc Khanne, le 3 avril à 19h30, dans l'amphithéâtre de l'ADN, en partenariat avec *l'Acné* (entrée gratuite). Billetterie festival (tarifs SDD) : 5,50 euros le film ; 10 euros les 2 ; 12 euros les 3. **Réservations : Isabelle au 06.32.71.77.05 ou Bus Tanéo au 03.86.71.94.20.**

ACNÉ

cinéphilement vôtre

Un cinéma étranger de qualité, sur l'affiche d'avril de l'association *Acné*. Les projections ont lieu au ciné-Mazarin.

"Nulle part, terre promise"
(Sophie Dulac distribution)

Jeudi 9 avril (et les 12, 13 et 14) : **Tulpan**. Film allemand de Sergeï Dvortsevoy (2006). Après avoir fait son service dans la marine, Asa revient dans les steppes kazhakes vivre avec sa soeur et son beau-frère, éleveur de moutons. Asa rêve de cette vie simple : une famille, une yourte, un élevage. D'abord, il faut qu'il se marie. Tulpan est la seule épouse possible dans ce bout de désert. Hélas, Tulpan ne veut pas de lui : elle trouve ses oreilles trop décollées…

Jeudi 16 avril (et les 19, 20 et 21) : **Le bon, la brute et le cinglé**. Film sud-coréen de Kim Jee-Woon (2008). Mandchourie, années 1930. Le cinglé vole une carte aux trésors à un haut fonctionnaire japonais ; la brute, tueur à gages, est payée pour récupérer cette carte ; le bon veut récupérer la carte pour toucher la prime.Un western oriental fougueux.

Jeudi 23 avril (et les 26, 27 et 28) : **Nulle part, terre promise**. Film français de Joana Emmanuel Finkiel (2008). Trois personnages sillonnent l'Europe.Un jeune cadre. Une étudiante. Un kurde et son fils. Vers l'est ou vers l'ouest, en camion, business class, stop ou train, avec ou sans papier, à travers l'Europe contemporaine, chacun est en quête de sa terre promise. Quête d'un monde meilleur dont ils n'aperçoivent que des fragments du fond d'une semi-remorque.

Jeudi 30 avril (et les 3, 4 et 5 mai) : **Tokyo sonata**. Film japonais de Kiyoshi Kurosawa (2008). Portrait d'une famille japonaise ordinaire. Le père, licencié sans préavis, le cache à sa famille. Le fils aîné est de plus en plus absent. Le cadet apprend le piano en secret. Et la mère, constate, impuissante, qu'une faille invisible est en train de détruire sa famille...

Contact Acné 03.86.36.46.57.
http://perso.wanadoo.fr/acne

à lire

"Cuisine bourguignonne d'hier et d'aujourd'hui"
La Bourgogne est riche d'un patrimoine culinaire exceptionnel que nous fait découvrir le chef Gérald Carpentier. A partir de produits régionaux, il présente une cuisine traditionnelle innovante : du lapin à la moutarde au boeuf bourguignon en passant par la crème d'écrevisses et le vacherin au cassis... *128 pages. Editions Ouest-France.*

"Vieux remèdes de Bourgogne"
Cette monographie de la botaniste Magali Amir, collecte toutes les plantes et autres aliments dont les vertus pour la santé ont marqué l'histoire régionale : chou, poireau, ail, lierre terrestre, ortie blanche... Les dessins, très réalistes, sont signés Dominique Mansion. *32 pages. Editions Ouest-France.*

"Syd Barrett, le rock et autres trucs"
Hommage à l'icône du rock, ange du psychédélisme et fondateur des Pink Floyd, foudroyé en pleine gloire à 22 ans. Et prétexte à s'interroger sur la fascination, le mythe, les fans... Signé Jean-Michel Espitallier, poète, écrivain et batteur. *160 pages. Editions Philippe Rey. Collection "A tombeau ouvert".*

MECENAT

Rémi et l'hôtel Loire

Nouvelle action de mécénat culturel : le livre "Rémi des Rauches" bientôt restauré grâce à l'*Hôtel Loire* de Nevers.

Aurélia El Harrag, Daniel Saffray et Jacqueline Richard

En 2006, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre (CCI) signait une convention avec la DRAC Bourgogne, visant à faire connaître et développer le mécénat culturel auprès de ses entreprises ressortissantes. Depuis, un club d'entreprises mécènes a été mis en place et l'opération *Un livre, une entreprise* a été lancée. Celle-ci consiste à faire prendre en charge, par des entreprises nivernaises, la restauration d'ouvrages anciens proposés par la médiathèque municipale. Ainsi, une première action a déjà été menée avec Marc Poussière, le PDG d'*IMP Graphic*, à Cosne-sur-Loire. Le 13 mars dernier à la médiathèque, en présence de Jacqueline Richard, maire-adjointe en charge du temps libre et de la vie sociale, Daniel Saffray - directeur de l'Hôtel Loire à Nevers - s'engageait à son tour dans la restauration de "*Rémi des Rauches*", un ouvrage signé Maurice Genevoix datant de 1926. D'autres chefs d'entreprises suivront le fil de cette démarche de restauration de livres anciens dans les prochains mois. Cette action de mécénat culturel est menée en étroite collaboration avec la médiathèque Jean-Jaurès et la Ville de Nevers. **Contact Dolores TOUZIN au 03.86.60.55.56.**

MEDIATHEQUE

la presse et le noir

Pour les plus jeunes, un atelier-spectacle autour du noir ; pour les autres, une expo sur la presse locale... inédite !

Du 3 avril au 31 mai : exposition "La presse nivernaise" (*voir aussi la fiche Patrimoine sur le même thème dans ce numéro*). Cette grande exposition illustre le catalogue de Guy Thuillier, et s'appuie sur des documents souvent très rares, prêtés par les Archives départementales de la Nièvre. C'est un voyage peu commun dans le monde de la presse locale sur fond d'histoire de France et du Nivernais depuis le début du XIX^{ème} siècle: un sujet tout à fait inédit ! L'exposition sera présentée au Palais ducal du 3 avril au 3 mai puis à la médiathèque Jean-Jaurès (espace François-Mitterrand) du 6 au 31 mai.
Contact secteur Patrimoine (Jean-Louis Montarnal / Jean-François Lefébure) au 03.86.68.48.59.

Le jeudi 23 avril : spectacle "J'écoute dans le Noir". Une formidable aventure intérieure pour les enfants jusqu'à 12 ans... Pendant une heure, le jeune spectateur est transporté, amené à découvrir ses propres facultés sensorielles et finalement,

J'écoute dans le noir

à mieux se connaître. Tout se déroule simplement, autour d'une boîte à thé, un petit loup sur les yeux… grâce au talent de Rudy Martel de l'association *Benjamins média*. Deux séances : à 15h pour les 5-8 ans et à 16h30 pour les 9-12 ans. Rendez-vous dans la Grotte Bleue au 2ème étage. Inscription obligatoire.
Contact secteur Jeunesse (Sylvie Fluhr) au 03.86.68.48.57.

45 ans en nivernais

Le groupe folklorique "*Chez Nous en Nivernais*" que préside Evelyne Gadat, (lequel regroupe aujourd'hui 25 danseurs et musiciens) fête cette année ses 45 ans d'activités dans la bonne humeur et la mémoire du Nivernais d'antan... L'anniversaire est programmé à Nevers les 1er et 2 mai prochains : spectacle, grand bal, parade en centre-ville... et en costumes !

Vendredi 1er mai

De 14h30 à 17h30 :
Spectacle de danses folkloriques et musiques traditionnelles sur l'esplanade du Palais ducal à Nevers sur estrade avec les groupes : *Les Echos Limousins d'Argentat* ; *Les Ribocortins de Troyes* ; *Le Chapognot d'Orléans* ; ainsi que les neuf groupes membres de la "Fédération régionale de folklore bourguignon". Au total, seront rassemblés plus de 300 folkloristes ! Spectacle gratuit (un repli est prévu au Centre-expo en cas de pluie).

A 20h30 :
Spectacle "A Nevers la jolie ville" (évocation de la marine de Loire au XIXème siècle) par la troupe *Chez Nous en Nivernais* au Centre Exposition. Ce spectacle autour de textes et musiques signés Dominique Forges est une création 2007.

Puis à partir de 22h15:
grand bal de musiques traditionnelles, animé par les musiciens de tous les groupes invités et ceux de *Chez Nous en Nivernais*. Une surprise est également annoncée dans la soirée... Tarif unique : 6 euros. Billetterie sur place.

Samedi 2 mai.

De 15h30 à 18h :
Défilé en centre ville de Nevers et animations dans les rues commerçantes (dans le cadre du "samedi piéton" sur le thème de l'évasion) par les différents groupes invités. Parcours : Maison de la culture ; rue François-Mitterrand ; rue des Ardilliers ; avenue Marceau ; rue Henri-Barbusse place Carnot ; rue Saint-Martin ; rue de Nièvre ; rue du pont Cizeau...

Rappelons que le groupe "Chez Nous en Nivernais" répète chaque vendredi à la salle polyvalente des Bords de Loire à partir de 20h45. Il se produira aussi cette année, en Allemagne, à la Fête de Loire d'Orléans, ainsi qu'à Saint-Albans...

Chez nous au temps passé

En 1964, une troupe de passionnés fonde le groupe folklorique "Chez Nous en Nivernais", dont la vocation est de présenter les musiques, les danses, les chants et le verbe d'autrefois. Les danses proposées sont celles de la région il y a plus d'un siècle : la scottish, la mazurka, le branle et autres valses... Les musiciens utilisent les instruments traditionnels : la vielle à roue, la cornemuse, le violon, l'accordéon diatonique... Les costumes, quant à eux, sont ceux qui étaient portés en Nivernais entre 1850 et 1914. En 45 ans d'existence, le groupe (aujourd'hui composé de 25 danseurs et musiciens) a participé à de nombreux festivals en France mais aussi en Allemagne, Suède, Suisse, Angleterre, Portugal, Pologne, Tunisie, Belgique et Serbie.

Contact association *Chez Nous en Nivernais* au 03.86.37.14.21.

*Final du spectacle "*A Nevers la jolie ville*".*
En médaillon, la présidente Evelyne Gadat.

ARCOFAN

la faïence en fiches

L'ARCOFAN inaugure une série de fiches documentaires consacrée à la faïence . Et tandis que le premier recueil vient de paraître, une exposition se prépare à la Chambre des Métiers de la Nièvre...

Une exposition "Plats à barbe en faïence de Nevers et d'ailleurs", organisée par l'ARCOFAN, se tiendra dans les salons de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Nièvre du 14 mai au 4 juin.

L'ARCOFAN (Association pour la Recherche et la Connaissance des Faïences Nivernaises) édite le premier numéro d'une série de fiches documentaires sur la céramique nivernaise : faïence, porcelaine, poterie... Ce premier ouvrage, réalisé sous la direction de Guy Marin, comporte 40 fiches qui abordent à la fois, les manufactures et les petites fabriques, les faïenciers (Trousseau, Hiver, Huilier, Marest, Cottard...) ; les décors (pont de Loire, calendrier républicain, billets de secours...) ; la technique et les matériaux. Où sont présentés plusieurs productions comme les bonbonnières, les pots à moutarde et les salières-poivrières, mais aussi les centres de fabrication de Nevers, Marzy, Fours, Saint-Honoré-les-Bains, Moulins-Engilbert, Decize et La Charité-sur-Loire. Ces fiches sont proposées à la souscription au prix de 8 euros. **Renseignements au secrétariat de l'ARCOFAN au 03.22.40.55.78. ou au siège de l'association situé 22 faubourg de la Baratte à Nevers.**

PATRIMOINE

les visages de la ville

Voici une nouvelle promenade, printanière, à travers l'histoire et les curiosités de Nevers... pour grands et petits.

Mardi 21 avril à 14h30 (animation enfant) : *Poissons d'avril !* Quand pêcheurs de Loire et poissonniers approvisionnaient les auberges de Nevers… **Samedi 25 avril** à 14h30 (visite) : *Nevers, ville forte.* Au Moyen-Age, la défense de la ville est au coeur des préoccupations des habitants ; venez découvrir les vestiges des fortifications… **Dimanche 26 avril** à 15h15 (visite) : *Nevers, une "petite Italie".* Sculpture, faïence, peinture et mosaïque… des arts décoratifs marqués par l'empreinte des artistes et des influences venus d'Italie. **Jeudi 30 avril** à 14h30 (visite) : *La cathédrale et son décor*. **Les samedis 23 mai et 13 juin** à 21h30 : "Balade nocturne aux lampions". A la tombée du soir, laissez-vous enchanter par une découverte poétique du vieux Nevers… (billetterie Office de Tourisme). **Dimanche 24 mai** (visite) : *Des rues, des époques, une histoire !* Un parcours autour du bourg Saint-Etienne. **Jeudi 11 juin** à 12h30 (visite sur le pouce / café offert) : *Chapelle Sainte-Marie : zoom sur la façade*. Volutes, vierges et fruits : décor, des corps, des corbeilles ! **Dimanche 28 juin** à 15h15 (visite) : *A bicyclette !* Visite surprise de Nevers à vélo (venir avec son véhicule, les enfants étant sous la responsabilité de leurs parents).

Pour ces animations, rendez-vous à l'Office du Tourisme. Tarif : 5 euros / réduit 3,50 euros. Gratuit pour les moins de dix ans et détenteurs du *Passeport Patrimoine*. Animation enfant : 1 euro. **Animation du Patrimoine : 03.86.68.46.25.**

MCNN

boulevard de la Scène...

La grande scène neversoise est plus que jamais vivante dans ce nouveau volet de programmation proposé par la Maison de la Culture.

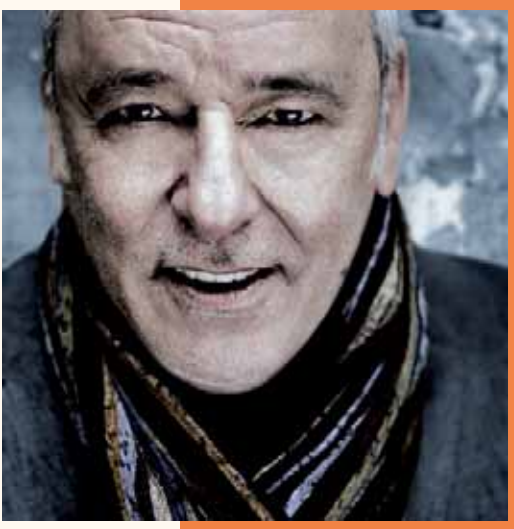

Fidèle à Nevers, Maxime le Forestier se produira sur la scène de la MCNN le 9 mai.

Cali : le 3 avril à 20h30 à la MCNN. **Brassens, Brel, Ferré ou l'interview :** les 4 avril à la salle des fêtes de Cosne (20h30) et 5 avril à la salle polyvalente de Fourchambault (17h). **L'affaire de la rue de Lourcine :** le 4 avril à 20h30 à la salle des fêtes d'Imphy et le 11 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Brassy. **La Vraie Fiancée - Les Contes de Grimm :** le 7 avril à 14h30 et 20h30 à la MCNN. **Le Journal de Grosse Patate :** le 8 avril à 15h et 18h, salle Lauberty. **Cul de Sac :** le 14 avril à la salle culturelle de Magny-Cours / le 15 avril à la salle des fêtes de Cosne / le 16 avril à la salle des fêtes de Luzy. 20h30. **Elie Semoun :** le 16 avril à 20h30 à la MCNN. **Requiem de Britten :** le 17 Avril à 20h à la MCNN. **Pour Bobby :** le 17 Avril à 20h30 à la salle socio-éducative de Saint-Léger. **La Bande Ménétrière :** le 18 avril à 20h30 au Marché couvert de Guérigny. **Le Petit Tailleur :** le 22 avril à 15h et 18h30 au Théâtre de Nevers. **Oncle Vania :** le 5 mai à 20h et le 6 mai à 20h30 à la MCNN. **Martin Rappeneau :** le 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Cosne. **Maxime Le Forestier :** le 9 mai à 20h30 à la MCNN. **Roberto Dolbia :** le 12 mai à 20h30 à la MCNN.

Renseignements et billetterie à la Maison de la Culture au 03.86.93.09.09. et sur le site : mcnn.fr

D'JAZZ

Kerouac et Caroline

A ne pas manquer, ces deux concerts au Théâtre municipal : l'hommage à Kerouac et la performance de Caroline...

Les quatre du groupe Caroline

Le mercredi 8 avril à 20h30 : "Tribute to Jack Kerouac". Avec sur scène : Enzo Corman (jeu), Jean-Marc Padovani (saxophones) et Jean-Marie Machado (piano). Un magnifique portrait sonore de l'auteur de "*Sur la Route*", père fondateur et writing-hero de la Beat Generation. Ces trois compagnons de route rendent un vibrant hommage à Kerouac, cet homme écartelé entre la tentation de la sainteté et la fascination pour la déchéance.Concert co-accueilli par D'Jazz et la MCNN.

Le mercredi 13 mai à 20h30 : Caroline. Avec Sarah Murcia à la contrebasse ; Olivier Py aux saxophones (ténor et soprano) ; Gilles Coronado à la guitare et Franck Vaillant à la batterie. Puisant leurs racines dans les musiques actuelles, ce quatuor entremêle jazz, rock post-moderne, électro et nouvelle chanson française. Le résultat est détonnant : une musique inventive et excitante. Avis aux amateurs de rock alternatif anglo-saxon ! A écouter leur CD 2008: "Monaco" (Harmonia Mundi). Concert avec le soutien du Centre Régional du Jazz.

Billetterie : Maison de la culture au 03.86.93.09.09. Association *D'Jazz* au 03.86.57.88.51

L'opération "La poésie s'affiche", présentée dans le cadre du *Printemps des Poètes*, se poursuit... Durant ce second mois, deux grands rendez-vous sont proposés : l'exposition "*Revue Futura 1965-1967*" jusqu'au 16 mai à la galerie Arko ; et l'exposition itinérante en centre-ville de Nevers où des affiches d'art, placées dans 15 supports publicitaires, sont visibles jusqu'au 30 avril.

dans les **rues** d'Arko

Sur un commissariat de Didier Mathieu, directeur du Centre des livres d'artistes à Saint-Yrieix-la-perche, la galerie ARKO présente la **revue « Futura »**. Une revue d'artistes consacrée à des poètes et plasticiens issus de la poésie concrète et visuelle. Vingt-sept artistes, de renommée nationale et internationale, prennent part à l'aventure, chacun se voyant confier un numéro. Chaque numéro est exclusivement imprimé à l'aide des caractères de police futura et à l'exclusion de toute lettre majuscule. La grande diversité de nationalités des invités (allemande, japonaise, anglaise, américaine, écossaise, brésilienne) témoigne de l'ampleur du réseau qui s'est mis en place autour de cette nouvelle approche de la poésie dans les années 60. Poètes mais aussi plasticiens participent à cette revue et rappellent, en s'y intégrant parfaitement, les liens indissociables qui existent dorénavant entre recherches poétiques et plastiques. Poésie concrète :selon son inventeur, Gomringer, il s'agit de jouer avec le langage écrit dans sa réalité matérielle, avec l'aspect visuel du mot et de la lettre, leur beauté graphique, leur valeur plastique. L'exposition présente les 26 numéros de cette revue-poster éditée de 1965 à 1967. **A découvrir à la galerie ARKO jusqu'au 16 mai prochain**.

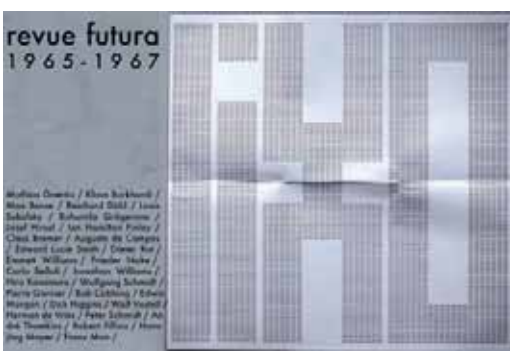

D'UNE AFFICHE À L'AUTRE...

Découvrez toutes les affiches qui ponctuent ce circuit inédit en centre-ville, en ralliant les emplacements suivants : Boulevard de Coubertin ; pont de Loire ; place Carnot ; pont Cizeau ; avenue Victor-Hugo ; parvis de la Gare ; avenue du Général de Gaulle ; avenue Marceau ; rue du Rempart ; rond-point de la Croix-Joyeuse ; boulevard Saint-Exupéry. Les affiches n'étant pas présentées dans le sens de circulation, il est vivement conseillé de cheminer le long du circuit : à pied !

Contact Arko : Cécile Archambeaud au 03.86.57.93.22 ou 06.08.91.06.98.

Sayag Jazz Machine *est la tête d'affiche de cette édition*

les échos du charbon

Bienvenue au premier festival "Les ECHOS du Charbon" organisé par l'association *Au Charbon* du 7 au 9 mai. Première thématique (elle changera à chaque nouvelle édition) : les musiques électroniques. Contact et billetterie au 03.86.61.23.52.

Jeudi 7 mai :
"Les ECHOS des BARS"
Itinéraire musical gratuit dans sept bars de la ville accueillant des artistes électro.
19h – 20h30 : *L'insolite*
21 rue Ferdinand Gambon
Tom Charbit (tech house).
19h30 – 21h : *La Taverne*
Rue de Nièvre
Line-C (drum'n'bass).
19h30 – 21h : *Café de la plage*
3 quai de Médine
Mat (jungle reggae).
20h30 – 22h : *Donald's pub*
3 rue François Mitterrand
Jo le Live.
20h30 – 22h : *Bar des Halles*
2 rue Saint Didier
20.100 (drum'n bass).
21h30 – 23h : *Le Manathan*
13, Rue Grands Prés
TomTom (electro breakbeat).
21h30 – 23h : *Quai 25*
25 quai de Mantoue
Feetwan (drum'n bass breakbeat).

Jeudi 7 mai : **Histoire des musiques électro-acoustiques** par l'APREM (Association Pour la Recherche et l'Expérimentation Musicale). A 18h au Pac des Ouches, entrée libre.
Jeudi 7 mai : **Les Echos des Bars (*voir ci-contre*)**. Itinéraire musical dans 7 bars de Nevers. Puis fin de soirée au Café-Charbon (tarif unique 2 euros) avec le concert à 23h de **MDMX** (Londres / Angers). À 21 ans, Madame X s'amuse, mixant sans complexe Snoop Dogg et Ladies on Mars ou Guy Borratto. Cette Touche à tout s'impose comme l'une des jeunes Dj's en vogue enflammant les dancefloors de France et d'Angleterre !

Rubin Steiner

Vendredi 8 mai : **Au Charbon à 20h** (13 euros / tarif prévente 11 euros). Un tee-shirt du Café-Charbon sera offert pour toute prévente sur place dans la limite du stock disponible. **Sayag Jazz Machine** (France) : tête d'affiche du festival, cette formation est une référence unique en matière de projet artistique dans le champ des musiques actuelles. Depuis huit ans, elle expérimente une musique électro jazz aux influences multiples (drum'n bass, orientales, dub) alliant machines et instruments traditionnels (contrebasse, saxophone, etc.). Leur concept prend toute sa dimension en live grâce à la fine et étroite association des images, du son et des créations lumières. **Silvouplay** (Ile de France) : Bastien le guitariste et Sébastien le pianiste forment un duo excentrique depuis 2002. Lequel allie à merveille leurs instruments à l'électronique, proposant un set live techno rock mêlant dans leurs compositions les sonorités de Daft Punk aux riffs planant de Pink Floyd. **Rubin Steiner DJ Set** (Tours) : membre fondateur du groupe électro éponyme, Rubin Steiner viendra en solo faire partager ses pépites musicales découvertes au cours de longues quêtes chez les disquaires. De Tokyo à Montevideo, de Londres aux clubs parisiens les plus réputés, il est le pyromane des dancefloors. **Dick Lorentz** (Dijon) : ce duo de machinistes enflamme les salles grâce à son univers noir et explosif, navigant entre techno mélodique et rock distordu. La rencontre improbable entre Prodigy, les Daft Punk et Vitalic !

Samedi 9 mai : **Au Charbon à 19h30** (tarif unique : 5 euros) avec **Total RTT** (Saint-Etienne). "Une histoire des musiques électroniques » avec le duo Daniel Brothier et Izwalito. Illustré en direct par des mix du duo, elle offre de (re)découvrir les DJ's et les courants les plus importants du mouvement électronique. **Boogers** (Tours) : cet artiste singulier est guitariste, chanteur, danseur, DJ et batteur. Généreux et décalé, il offre un one-man-show où virtuosité musicale et humour ont un réel effet thérapeutique : décontraction, hilarité et convivialité. Un Ovni en clôture du festival...